

Commune de Chardonne



Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes

Exercice 2016

R A P P O R T

DE LA MUNICIPALITE DE CHARDONNE

SUR LA GESTION PENDANT L'EXERCICE 2016

PREAVIS N° 17/2016-2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Chardonne (art. 108),

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de la Commune pendant l'exercice 2016 et de vous soumettre les comptes de la Commune, de même que divers rentiers arrêtés au 31 décembre 2016.

CONSEIL COMMUNAL (50 membres)

Bureau du Conseil au 1^{er} juillet 2016 :

Président :	Yannik Vallotton
1 ^{er} vice-président :	Heinz Wernli
2 ^{ème} vice-président :	Jean-Marc Ducret
Scrutateurs :	Catherine Marclay et Charles Volet
Scrutateurs suppléants :	Marcel Currat et Anne Gilliéron
Secrétaire :	Lisa Virchaux
Huissier :	Sébastien Mercier, dès septembre 2016
Huissier suppléant :	Jean-François Neyroud, dès septembre 2016

Liste des Conseillères et Conseillers – Législature 2016-2021 (au 1^{er} juillet 2016)

PLR Les Libéraux-Radicaux (21 membres)

Alfano	Frédéric	Ch. du Pèlerin 4	Le Mont-Pèlerin
Birchler	David	Ch. de l'Haut-Bozon 9	Le Mont-Pèlerin
Currat	Marcel	Ch. de Plattex 6	Chardonne
Ducret	Anne	Rue du Village 61	Chardonne
Ducret	Fabrice	Ch. des Bosquets de Paudille 5	Chardonne
Ducret	Jean-Marc	Ch. de Perriaz 4	Le Mont-Pèlerin
Flückiger	Amélie	Route de Baumaroché 26	Le Mont-Pèlerin
Forestier	Jean-Paul	Ch. du Bugnon 1	Chardonne
Genton	Aude	Ch. des Esserts 1	Le Mont-Pèlerin
Jordan	Caroline	Ch. de la Grangette 5	Chardonne
Maïkoff	Pierre-Alain	Ch. de la Pérose 24	Chardonne
Michel	Laurent	Ch. du Bois de Ban 55	Granges-Veveyse
Morel	Delphine	Passage du Temple 1	Chardonne
Mouron	Jean-Philippe	Ch. du Sommet 11	Chardonne
Neyroud	Jonas	Route du Vignoble 13	Chardonne
Pritchard	Raymond	Ch. de la Grangette 15	Chardonne
Rosset	Philippe	Ch. de Panessière 12A	Chardonne
Ryter	Jean-Philippe	Ch. des Roches 22	Chardonne
Staub	Jürg	Ch. des Roches 8A	Chardonne
Troxler	Josef	Ch. du Retet 4	Chardonne
Volet	Charles	Ch. de Pully 17	Le Mont-Pèlerin

Viennent ensuite :

Bressoud	Pascal	Chemin du Bugnon 7	Chardonne
Treier Denizot	Monique	Sentier de Beau-Site 6	Corseaux
Mahoudeau	Gérard	Ch. du Dérochoz 5	Le Mont-Pèlerin

Chardonne sans parti (17 membres)

Berger	Martine	Ch. de la Fin 18	Chardonne
Blanc	Olivier	Ch. de Mivy 43	Le Mont-Pèlerin
Chibrac	Catherine	Ch. de la Gay 1	Le Mont-Pèlerin
Décorvet	Pascal	Ch. de Mivy 6	Le Mont-Pèlerin
Groves	Bernard	Ch. des Roches 18	Chardonne
Horacsek	Joey	Ch. de la Bergère 2	Chardonne
Marmy	Baptiste	Ch. des Bosquets de Paudille 25	Chardonne
Neyroud	Carine	Ch. de Paudille 33	Le Mont-Pèlerin
Neyroud	Jean-Philippe	Rue du Village 40	Chardonne
Philipona	Zoé	Ch. de la Gay 6	Le Mont-Pèlerin
Ramseier	Jean-Pierre	Route de Bellevue 2	Chardonne
Reymond	Maria Alice	Ch. du Sommet 8A	Le Mont-Pèlerin
Roy	Jean	Ch. du Rio-Breguet 4	Chardonne
Schmitt	John	Ch. de Panessière 2D	Chardonne
Siegrist	Sean	Ch. de la Maison Jean 6A	Le Mont-Pèlerin
Stergiou	Grégory	Ch. de la Baume 37	Chardonne
Vallotton	Yannik	Ch. de la Gay 23	Le Mont-Pèlerin

Viennent ensuite :

Turin	Michel	Route du Vignoble 9	Chardonne
Bertolini	Stefano	Ch. de la Baume 11	Chardonne
Prêtre	Daniel	Ch. de la Maison Jean 26	Le Mont-Pèlerin
Burdet	Liliane	Ch. de la Baume 39A	Chardonne
Scordato	Barbara	Route de Baumaroché 44	Le Mont-Pèlerin
Grünenfelder	Loïc	Ch. de la Baume 41	Chardonne

Groupeement des Citoyens Indépendants de Chardonne (G.C.I.) (12 membres)

Besson Verdan	Emmanuelle	Ch. de Panessière 13	Chardonne
Gilliéron	Anne	Ch. de la Pérose 8	Chardonne
Marclay	Catherine	Ch. des Bosquets de Paudille 9	Chardonne
Mayor	Patrick	Route de Baumaroché 19	Le Mont-Pèlerin
Mercier	Philippe	Ch. des Roches 3	Chardonne
Pelot	Jean-David	Route de Châtel 6B	Chardonne
Ray	Marianne	Ch. de l'Ecouralaz 42	Le Mont-Pèlerin
Reich	Liselotte	Ch. de la Grangette 15	Chardonne
Tribolet	Pierre-Yves	Route de Baumaroché 10	Le Mont-Pèlerin
Wernli	Heinz	Ch. de la Maison Jean 10A	Le Mont-Pèlerin
Wirthner	Valérie	Ch. de Paudille 7	Le Mont-Pèlerin
Zapf	Valentin	Ch. de Pierre-à-Fleur 23	Corseaux

Viennent ensuite :

Durnat	Philippe	Chemin de la Fin 4	Corseaux
Gaynor	Kimberley	Ch. de Champ-Pallet 4	Le Mont-Pèlerin
Di Meo	Dario	Ch. de Pierre-à-Fleur 25	Corseaux
Barral	Marc	Route de Châtel 6B	Chardonne
Jobé	Jean Philippe	Chemin de l'Union 16	Chardonne
Groux	François	Ch. des Bosquets de Paudille 5	Chardonne
Marion	Jean-Paul	Ch. des Sorbiers 21	Chardonne

Commission de gestion pour l'exercice 2016

Président : M. Pierre-Alain Maïkoff
 Membres : M. Frédéric Alfano (jusqu'au 9 décembre 2016)
 Mme Aude Genton (dès le 9 décembre 2016)
 M. Olivier Blanc
 M. Pascal Décorvet
 M. Patrick Mayor
 Mme Delphine Morel
 Mme Carine Neyroud

Commission des finances pour l'exercice 2016-2017

Président : Mme Liselotte Reich
 Membres : Mme Martine Berger
 M. Jean-Philippe Ryter
 M. Jürg Staub
 M. Sean Siegrist
 M. Josef Troxler
 Mme Emmanuelle Besson Verdan

SOMMAIRE DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 5 fois en 2016

Présidence de M. Fabrice Ducret (PLR), du 01.07.2015 au 30.06.2016

PREMIERE SEANCE - MARDI 1^{ER} MARS 2016 - 48 CONSEILLERS PRESENTS

1. **Préavis n° 07/2015-2016** – relatif à l'achat d'un véhicule pour le service de la voirie, en remplacement du véhicule VM 7000 H 45 Turbo mis en circulation en juin 2004.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (43 oui et 4 non) :

1. d'autoriser la Municipalité, à acquérir un véhicule Meili à 4 roues motrices, VM 7000 H45 E6, avec divers accessoires, pour le prix global de 230'581.30 fr.,
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de 230'581.30 fr. à amortir partiellement par prélèvement d'un montant de 60'000.- fr. sur la réserve portée au bilan sur n° 9282.17 « fonds de renouvellement véhicules et matériel de voirie », le solde de 170'581.30 fr. étant à amortir sur dix ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de 230'581.30 fr., aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2011-2016, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de cette acquisition.

Commission des finances

Rapporteur : Daniel Frutig

Commission ad hoc :

Président : Bernard Groves

Rapporteur : Marcel Currat

Membres : Anne Gilliéron, Richard Neyroud, Jacques Verdan

2. **Préavis n° 08/2015-2016** – relatif à la révision des statuts du SIGE du 10 décembre 2001.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter le projet définitif des statuts du SIGE.

Commission ad hoc :

Présidente : Carine Neyroud

Rapporteur : Christian Fischer

Membres : Gilbert Cavin, Gustave Schneeberger, Valérie Wirthner

3. **Préavis n° 09/2015-2016** – relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) à la réalisation de l'Espace régional des Pléiades, à Blonay.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (2 abstentions) :

1. de reconnaître l'intérêt public régional de la réalisation de l'Espace régional des Pléiades,
2. d'approuver le principe de participation de la CIEHL à son financement, selon les modalités exposées dans le préavis.

Commission ad hoc :Président : Daniel FrutigRapporteur : Laurent CossyMembres : Freddy Aegerter, Marcel Currat, Carine Neyroud

4. **Préavis n° 10/2015-2016** – relatif à l'octroi d'un cautionnement en faveur du Groupement Forestier de la Veveyse pour la construction d'une halle de stockage de plaquettes forestières à Fenil-sur-Corsier.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à accorder, au nom de la Commune de Chardonne, un cautionnement solidaire d'un montant maximum de 17'000.- fr. jusqu'au 31 décembre 2035 au plus tard, en garantie d'un emprunt unique à contracter par le Groupement Forestier de la Veveyse, pour la construction d'une halle de stockage de plaquettes forestières sur le terrain Praz-Libon à Fenil-sur-Corsier,
2. de subordonner ce cautionnement à la confirmation des coûts pour la réalisation du projet complet sur la base de soumissions rentrées, à une décision favorable des autres communes du Groupement Forestier de la Veveyse, à la confirmation de l'octroi des subventions et du prêt sans intérêt,
3. d'inscrire, le cas échéant, ce cautionnement dans le cadre du plafond de risques pour cautionnement et autres formes de garanties de 2,5 millions de francs voté par le Conseil communal lors de sa séance du 9 décembre 2011 (préavis n° 11/2011-2012) et valable pour la législature en cours, plafond utilisé actuellement à hauteur de 292'000.- fr..

Commission des financesRapporteur : Daniel Frutig

DEUXIEME SEANCE - MARDI 3 MAI 2016 - 39 CONSEILLERS PRESENTS

1. **Préavis n° 11/2015-2016** – relatif à une demande de crédit complémentaire de 103'815.10 fr. pour le subventionnement à hauteur de 34% des travaux supplémentaires de confortation de la bande rocheuse sise au-dessus du hameau des Curnilles, devisés à 305'338.60 fr..

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (36 oui et 3 non) :

1. d'autoriser la Municipalité à participer au financement des travaux supplémentaires de confortation de la bande rocheuse sise au-dessus du hameau des Curnilles devisés à 305'338.60 fr., par le versement d'une subvention communale de 34%, soit d'un montant de 103'815.10 fr.,
2. de lui accorder à cet effet un crédit de 103'815.10 fr.,
3. de verser cette subvention de 103'815.10 fr. par le biais du règlement des factures dues pour la confortation de la bande rocheuse « des Curnilles », en fonction de l'avancement des travaux, étant précisé que ceux-ci devraient être terminés d'ici à l'été 2016,
4. d'amortir cette dépense par le compte de bilan n° 9282.08 « fonds de réserve assainissement des bancs rocheux »,
5. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de 103'815.10 fr. aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2011-2016, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes.

Commission ad hoc :Président : Jean-Philippe RyterRapporteur : Jacques VerdanMembres : Bernard Groves, Charles Neyroud, Jean Roy

2. **Postulat** pour une « Procédure pour des contrôles financiers réguliers des préavis et des postes au budget » déposé par la Commission ad hoc chargée de rapporter sur le préavis n° 11/2015-2016 mis à l'ordre du jour.

A l'unanimité, le Conseil communal renvoie ce postulat à la Municipalité et reste dans l'attente de son rapport pour d'ici fin 2016.

TROISIEME SEANCE - MARDI 14 JUIN 2016 - 45 CONSEILLERS PRESENTS

1. **Préavis n° 12/2015-2016** – relatif à l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou gouvernance régionale au sein des dix Communes de la Riviera (en réponse complémentaire et définitive à l'interpellation déposée dans les conseils communaux de la Riviera).

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (39 oui, 1 non et 5 abstentions) :

1. de prendre acte des résultats et conclusions de l'étude, tels que présentés dans le présent rapport, soit en particulier :
 - la mise en évidence des atouts et des faiblesses de la Riviera au travers du diagnostic régional,
 - l'identification des 5 enjeux/axes de développements prioritaires définis par le projet de société pour affirmer le statut de la Riviera comme 2^{ème} agglomération du canton,
 - la nécessité pour la Riviera de s'organiser rapidement afin de relever ces enjeux,
 - la possibilité pour les communes de s'engager dans des fusions partielles,
 - la nécessité de mettre en place un mode de gouvernance adapté (avec ou sans fusions partielles) pour répondre aux enjeux et développer une vision stratégique régionale, permettant de « parler d'une seule voix » à l'échelle de la Riviera,
2. de prendre acte qu'au vu de ces résultats, les Municipalités de la Riviera estiment nécessaire de développer une politique coordonnée à l'échelle de la Riviera (stratégie régionale), pour faire face aux enjeux relevés dans l'étude,
3. de prendre acte que la Municipalité participera aux réflexions régionales sur les modalités de mise en œuvre et les formes de gouvernance appropriées pour atteindre ces objectifs,
4. de prendre acte que la Municipalité, en coordination avec les autres Municipalités de la Riviera, rendra compte régulièrement au Conseil communal de l'avancement de ces réflexions.

Commission ad hoc :

Président : Philippe Mercier

Rapporteur : Jean-Philippe MOURON

Membres : Catherine Chibrac, Pierre-Alain Maïkoff, Jean-Pierre Ramseier, Josef Troxler, Heinz Wernli

2. **Préavis n° 13/2015-2016** – sur la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2015.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (1 abstention) :

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2015, tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Commission de gestion

Rapporteur : Pierre-Alain Maïkoff

3. **Préavis n° 14/2015-2016** - sur la gestion et les comptes 2015 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2015,
2. de donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2015.

Commission intercommunale de la CIEHL

Rapporteur : Freddy Aegerter

4. **Préavis n° 15/2015-2016** - relatif aux comptes 2015 du Fonds Culturel Riviera.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter les comptes 2015 du Fonds Culturel Riviera.

Commission intercommunale du Fonds Culturel Riviera

Rapporteur : Jean-David Pelot

Assermentation des Autorités communales pour la législature 2016 - 2021

Mardi 21 juin 2016, à 17 h 00, au Temple de Chardonne

Présidence de M. Yannik Vallotton (CSP), du 01.07.2016 au 30.06.2017

QUATRIEME SEANCE - VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016 AU CHALET BUTTICAZ 46 CONSEILLERS PRESENTS

1. **Préavis n° 01/2016-2017** – concernant l'autorisation à accorder à la Municipalité de traiter les affaires jusqu'à concurrence d'un montant de 50'000.- fr. (cinquante mille francs), y compris l'achat, la vente ou l'échange de terrains, pour la législature 2016-2021.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. conformément aux dispositions de l'art. 4, chiffre 6 de la loi du 28 février 1956 sur les communes et de l'art. 19 lettre e du règlement du Conseil communal, de lui accorder l'autorisation générale de traiter les affaires jusqu'à un montant de 50'000.- fr. (cinquante mille francs), y compris l'achat, la vente ou l'échange de terrains, ceci pour la législature 2016-2021.

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

2. **Préavis n° 02/2016-2017** – concernant l'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'accorder à la Municipalité l'autorisation de plaider dans tous les litiges relevant de la compétence du Juge de Paix et du Tribunal d'arrondissement, jusqu'à un montant de 100'000.- fr., autorisation valable pour la législature 2016-2021.

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

3. **Préavis n° 03/2016-2017** – sur le placement de capitaux, demande d'autorisation générale pour la législature 2016-2021.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'accorder à la Municipalité l'autorisation générale d'effectuer des placements de capitaux auprès des établissements faisant partie de l'Union des banques cantonales suisses, des grandes banques suisses et des membres de l'Union des banques régionales, caisses d'épargne et de prêts, y compris les centrales d'émission respectives ainsi qu'auprès d'autres communes du canton, aux conditions de l'article 4, ch. 2, lettre J, de la loi sur les communes du 28 février 1956 pour la législature 2016-2021.

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

4. **Préavis n° 04/2016-2017** – fixation des indemnités des membres de la Municipalité.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter les montants des indemnités des membres de la Municipalité tels que proposés dans le présent préavis, à savoir :

- Syndic	fr. 30'000.-
- Municipal	fr. 17'000.-
- Vacations	fr. 50.- / heure
- Déplacements	fr. -.70 / km
- LPP	8% + 16% - idem personnel communal
- Vacances	+ 10.64%

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

5. **Préavis no 05 2016-2017** - fixation des indemnités des membres du conseil communal.

Après délibérations, il est décidé de renvoyer la votation sur cet objet à la prochaine séance du Conseil communal, en application de l'article 83 du Règlement du Conseil communal, plus d'un cinquième des membres présents le demandant.

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

6. **Préavis n° 06/2016-2017** – relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2017.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter tel que présenté, le projet d'arrêté d'imposition de la Commune de Chardonne pour 2017.

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

CINQUIEME SEANCE - VENDREDI 09 DECEMBRE 2016 - 45 CONSEILLERS PRESENTS

1. Assermentation de M. Philippe Durnat, en remplacement de Mme Marianne Ray (GCI) et de Mme Monique Treier-Denizot, en remplacement de M. Frédéric Alfano (PLR)

2. Commission de gestion : élection de Mme Aude Genton, en remplacement de M. Frédéric Alfano (PLR) démissionnaire.

3. **Préavis n° 05/2016-2017** – relatif aux indemnités des membres du Conseil communal.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'accorder aux membres du Conseil communal les indemnités proposées par le bureau du Conseil.

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

4. **Préavis n° 07/2016-2017** - relatif au budget 2017 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter le budget 2017 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Commission intercommunale de la CIEHL

Rapporteur : Alain Imhof

5. **Préavis n° 08/2016-2017** - relatif au budget 2017 du Fonds Culturel Riviera.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'adopter le budget 2017 du Fonds Culturel Riviera.

Commission intercommunale du Fonds Culturel Riviera Rapporteur : Valérie Wicht

6. **Préavis n°09-2016-2017** - projet de budget communal pour 2017.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

- d'approuver le budget communal pour 2017, dont les totaux sont les suivants :

Revenus		fr.	16'002'192.-
Charges	fr.	16'221'867.-	
Excédent de dépenses		fr.	219'675.-
Totaux égaux	fr.	16'221'867.-	fr. 16'221'867.-

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

7. **Préavis n° 10/2016-2017** – fixation de plafonds en matière d'emprunts et de cautionnements pour la législature 2016-2021.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

De fixer les valeurs suivantes pour la législature 2016-2021 :

1. plafond en matière d'emprunts : 20'000'000.- fr.
2. plafond en matière de cautionnements et autres engagements : 2'500'000.- fr.

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

8. **Préavis n° 11/2016-2017** – relatif à une demande de crédit de 295'920.- fr. pour la réalisation de la révision du Plan Général d'Affectation et de son règlement, conformément aux exigences légales.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre la révision du Plan Général d'Affectation et de son règlement, avec mandat à un bureau d'urbanisme,
2. de lui accorder à cet effet un crédit de 295'920.- fr.,
3. d'amortir cette dépense sur dix ans sauf mieux,
4. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de 295'920.- fr. aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les Communes

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

Commission ad hoc :

Présidente : Valérie Wirthner

Rapporteur : Carine Neyroud

Membres : Jean-Philippe Ryter, Pierre-Yves Tribolet, Jean-Philippe MOURON

**Récapitulation des crédits extrabudgétaires
votés par le Conseil communal en 2016**

Préavis n° 07/2015-2016	Achat d'un véhicule pour le service de voirie, en remplacement du véhicule VM 7000 H 45 Turbo, mis en circulation en juin 2004	fr.	230'581.30
Préavis complémentaire n° 11/2015-2016	Demande de crédit complémentaire pour le subventionnement à hauteur de 34% des travaux supplémentaires de confortation de la bande rocheuse sise au-dessus du hameau des Curnilles, devisés à 305'338.60 fr.	fr.	103'815.10
Préavis n° 11/2016-2017	Demande de crédit pour la réalisation de la révision du Plan Général d'Affectation et de son règlement, conformément aux exigences légales	fr.	295'920.00

UTILISATION DES COMPETENCES MUNICIPALES

Néant

VOTATIONS ET ELECTIONS EN 2016

					<u>Electeurs</u>		
					<u>Inscrits</u>	<u>Votants</u>	<u>%</u>
<u>28 février – votation fédérale + élections communales</u>							
1.	Couple et famille				1'837	1'255	68,32
	<u>Chardonne</u> :	OUI	515	NON 708			
2.	Renvoi des étrangers				1'837	1'258	68,48
	<u>Chardonne</u> :	OUI	359	NON 888			
3.	Denrées alimentaires				1'837	1'255	68,32
	<u>Chardonne</u> :	OUI	483	NON 711			
4.	Tunnel du Gothard				1'837	1'258	68,48
	<u>Chardonne</u> :	OUI	586	NON 651			
5.	Conseil communal				2'068	1'118	54,06
6.	Municipalité, 1 ^{er} tour				2'068	1'118	54,06
<u>20 mars – votation cantonale + élections communales</u>							
1.	RIE III				1'842	810	43,97
	<u>Chardonne</u> :	OUI	709	NON 90			
2.	Municipalité, 2 ^{ème} tour				2'081	960	46,13
3.	Syndic : élection tacite de M. Fabrice Neyroud						
<u>5 juin – votation fédérale</u>							
1.	Service public				1'847	1'000	54,14
	<u>Chardonne</u> :	OUI	286	NON 674			
2.	Revenu de base				1'847	1'005	54,41
	<u>Chardonne</u> :	OUI	206	NON 792			
3.	Financement des transports				1'847	997	53,98
	<u>Chardonne</u> :	OUI	200	NON 774			
4.	Procréation médicalement assistée				1'847	1'004	54,36
	<u>Chardonne</u> :	OUI	833	NON 133			
5.	Loi sur l'asile				1'847	1'000	54,14
	<u>Chardonne</u> :	OUI	776	NON 197			
<u>25 septembre – votation fédérale</u>							
1.	Economie verte				1'856	953	51,35
	<u>Chardonne</u> :	OUI	419	NON 512			
2.	AVSplus				1'856	952	51,29
	<u>Chardonne</u> :	OUI	413	NON 525			
3.	Loi sur le renseignement				1'856	953	51,35
	<u>Chardonne</u> :	OUI	733	NON 196			
<u>27 novembre – votation fédérale</u>							
1.	Sortir du nucléaire				1'846	1'015	55,00
	<u>Chardonne</u> :	OUI	527	NON 484			

INITIATIVES ET REFERENDUMS

	<u>Signatures valables</u>
<u>Initiatives fédérales</u>	
• Pour la dignité des animaux de rente agricole	26
• Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous	60
• Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration	62
• Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres	22
• Le droit suisse au lieu de juges étrangers	27
• Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement	32
• Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti	6
 <u>Référendum fédéral</u>	
• Contre des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile	2
• Contre la loi du 25 septembre 2015 sur le renseignement	17
• Contre la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication	6
• Contre la modification du 18 mars 2016 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire	8
• Non à la réforme de l'imposition des bénéfices des entreprises RIE III	6
• Contre la loi sur l'énergie	9
 <u>Référendum cantonal</u>	
• Contre la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif	62

* * * * *

I – ADMINISTRATION GENERALE

1. MUNICIPALITE - au 1^{er} juillet 2016

Syndic : M. Fabrice Neyroud

Séances hebdomadaires : le lundi à 15h00

Vice-président : M. Jean Luc Ducret
du 1.7.16 au 31.12.16

Administration générale	suppléant	M. Fabrice Neyroud, syndic le vice-président
Aménagement du territoire	suppléant	M. Fabrice Neyroud M. Jean Luc Ducret
Police des constructions	suppléant	M. Fabrice Neyroud M. Jean Luc Ducret
Travaux	suppléante	M. Laurent Cossy Mme Elise Neyroud
Domaines	suppléant	M. Laurent Cossy M. Fabrice Neyroud
Voirie	suppléant	Mme Elise Neyroud M. Laurent Cossy
Bâtiments	suppléant	Mme Elise Neyroud M. Laurent Cossy
Gestion des déchets	suppléant	Mme Elise Neyroud M. Laurent Cossy
Finances	suppléant	M. Jean Luc Ducret M. Gilbert Cavin
Bancs rocheux	suppléant	M. Jean Luc Ducret M. Gilbert Cavin
Développement durable	suppléante	M. Jean Luc Ducret Mme Elise Neyroud
Fonds culturel Riviera		M. Jean Luc Ducret
Sécurité (Police, PCi, SDIS)	suppléant	M. Gilbert Cavin M. Laurent Cossy
Ecoles	suppléante	M. Gilbert Cavin Mme Elise Neyroud
Affaires sociales	suppléant	M. Gilbert Cavin M. Laurent Cossy
Bibliothèque		M. Gilbert Cavin
Cultes		M. Gilbert Cavin

La Municipalité a tenu 44 séances ordinaires et 17 séances extraordinaires en corps ou en délégation pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis. Les principaux objets traités ont été entre autres les suivants : Commission communale d'urbanisme – Avenir de la Chapelle de Baumaroché – Personnel communal - Marché des Vins - Utilisation de la Grande salle - Bandes rocheuses.

2. REGIONALISATION

Forum des Municipalités du district "Riviera" - les Municipalités des communes de la Riviera se sont rencontrées le 22 juin 2016, à Jongny, pour procéder à la répartition des délégations et mandats intercommunaux pour la législature 2016-2021.

Conférence des Municipalités du Cercle - les Municipalités du Cercle se sont réunies une seule fois en 2016, le 5 décembre 2016 à Corsier-sur-Vevey pour traiter des enjeux et de l'évolution du service d'accueil extrascolaire, du passeport vacances, de la construction d'un nouveau collège et du fonctionnement des associations intercommunales.

Conférence des syndics du district - Présidence pour l'année 2016 : Mme Fabienne Curchod, syndique de Jongny jusqu'au 30 juin 2016 et M. Laurent Wehrli, syndic de Montreux, dès le 1^{er} juillet 2016. Les syndics se sont retrouvés les 3 février à Corseaux, 23 mars à Corsier, 18 mai à Montreux, 29 juin à Jongny, 7 septembre à St-Légier-La Chiésaz, 12 octobre à La Tour-de-Peilz et 23 novembre à Vevey.

Les objets principaux suivants ont été traités : CartoRiviera – Augmentation des tarifs pour le bois à la SATOM – Rencontre et Comptes PROMOVE – Projet de développement Riviera – Redevance du GAZ – Soutien à l’inscription des sites « Le Corbusier » sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO – Subvention à Radio Chablais – Commission intercommunale de la taxe de séjour – Présentation EASYVOTE – Présentation ADCV – Avenir du 2M2C – Adhésion aux communes hors périmètre UNESCO – Jeux Olympiques 2026.

Population résidente comparée depuis 2000

<u>Communes</u>	<u>2000</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>Différence</u> <u>par rapport</u> <u>à 2000</u>
Blonay	4773	5985	6049	6110	6'132	6116	+ 1'343
Chardonne	2611	2755	2818	2835	2889	2916	+ 305
Château-d'Oex	3034	3285	3320	3440	3408	3477	+ 443
Corseaux	2077	2145	2131	2172	2172	2212	+ 135
Corsier-sur-Vevey	3097	3305	3300	3393	3427	3403	+ 306
Jongny	1289	1466	1452	1475	1493	1488	+ 199
Montreux	21895	25187	25440	26072	26283	26402	+ 4'507
Rossinière	487	549	543	552	565	546	+ 59
Rougemont	933	913	915	882	881	892	- 41
St-Légier	3966	5039	5100	5084	5071	5130	+ 1'164
La Tour-de-Peilz	10104	10815	10974	11207	11421	11637	+ 1'533
Vevey	15364	18555	18854	18838	19217	19605	+ 4'241
Veytaux	835	832	843	845	854	850	+ 15
Totaux	70465	80831	81739	82905	83813	84674	+ 14'209

3. ACTIVITES DES SOCIETES

a) **Société Chorale "Le Pèlerin"**

30 avril	BA dans les EMS de la région,
27 mai	Participation au souper d'accueil de Barbezieux, Chardonne,
28 mai	Participation au Marché des Vins,
17 au 20 juin	Participation au 30 ^{ème} anniversaire du jumelage, à Barbezieux,
14 novembre	Animation lors des Caves ouvertes,
18, 19 et 20 novembre	Soirées annuelles.
<u>Effectif</u> :	69 membres.

b) **Fanfare municipale**

5 février	Soirée annuelle à Chardonne,
6 février	Soirée annuelle à Jongny,
21 et 22 mai	Giron des musiques de la Veveyse à Oron,
27 mai	Aubade lors du souper officiel du Jumelage,
28 mai	Animation au Marché des Vins,
7 juin	Animation à la réception des nouveaux habitants à Chardonne,
10 juin au 19 juin	Fête fédérale de musique 2016,
21 juin	Concert assermentation Municipalité / Conseil communal,
27 juin	Concert d'été à Chardonne,
1 ^{er} août	Animation de la Fête Nationale à Jongny,
12 novembre	Animation lors des Caves ouvertes,
22 décembre	Noël des écoles à Chardonne,
24 décembre	Tournée de Noël.
<u>Effectif</u> :	40 membres.

c) **FSG Chardonne-Jongny**

10 février 17	Loto d'hiver à Jongny,
19 au 25 février	Camp de ski à Grimentz,
25 mars	Coupe Fleurie à Jongny,
13 et 14 mai	Coupe des Bains à Yverdon,
20 et 21 mai	Journée vaudoise individuels Jeunesse, à Burier,
28 mai	Marché des Vins, à Chardonne,
17 juin	Championnat Vaudois de sociétés à Clarens,
25 et 24 juin	Championnats Romand de sociétés à Neuchâtel,
9 et 10 septembre	Championnat Suisse de sociétés à Schaffhouse,
10 novembre	Loto d'automne à Jongny,
1 et 2 décembre	Soirées annuelles à Jongny.
<u>Effectif</u> :	adultes : 50 - enfants : 134.

d) **Marché des Vins, 28 mai**

La 36^{ème} édition du Marché des Vins a connu son habituel succès. L'animation était assurée par la Fanfare Brass Band MG Egolzwil, et le New Orleans Swingers. Dès 15h30, le duo « Anonyme Unplugged » s'est produit au Caveau des vigneron.

e) **Société de développement de Chardonne – Mont-Pèlerin**

23 mars	Assemblée générale, à Chardonne,
30 avril	Journée coup de balai,
1 ^{er} août	Organisation de la Fête Nationale,
25 août	Film « Chasselas Forever » + dégustation, grande salle,
8 novembre	Dégustation avec M : Jérôme Ake Beda, grande salle,
12 novembre	Stand pour les Caves ouvertes,
6 décembre	Saint-Nicolas au Mont-Pèlerin,
22 décembre	Participation à la marche aux flambeaux.

Expositions :

Logis de Chardonne du 5 au 20 mars, peinture acrylique de Mme Alexandre Johnson,
du 4 au 20 novembre, photos animalières de Mme Odile Curchod,
du 24 au 27 novembre, Exposition « ChARTdonne ».

f) **Jumelage**

27 au 29 mai	30ème anniversaire à Chardonne : vendredi souper officiel avec 200 personnes à Chardonne, samedi marché des vins et dimanche sortie avec 164 personnes à Saanen.
17 au 20 juin	30ème anniversaire à Barbezieux avec 80 personnes de Chardonne dont 49 personnes de la chorale du Pèlerin : vendredi souper officiel, samedi signature de la charte et dimanche visite de la ville de Saintes.
2 au 5 septembre	Foire agricole de Barbezieux. 8 membres se sont déplacés à Barbezieux pour tenir le stand de Chardonne à la foire.

Il n'y a pas eu d'échanges scolaires en 2016.

4. **PERSONNEL COMMUNAL ET PRESTATAIRES EXTERIEURS**

Secrétariat	M. Michel Pethoud, secrétaire municipal à 100%
Administration générale	Mme Leila Hondzo, adjointe à 80%
Police des constructions	Mme Léa Mayr à 100%
Naturalisations	<u>Ouverture du guichet :</u>
	du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30
	du mardi au jeudi de 14h00 à 16h30
Contrôle des habitants, Bureau des étrangers Office communal du travail	Mme Chrystelle Bösch, préposée à 100% (jusqu'au 31.12.2016) Mme Joana Dias Almeida, à 100% (dès le 01.10.2016)
	<u>Ouverture du guichet :</u>
	du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30
	mardi et mercredi de 14h00 à 16h30
	le jeudi de 14h00 à 19h00
Bourse communale	Mme Florence Mouron, boursière à 100%
	Mme Marie-Line Blanc-Baechler, aide-boursière à 40% (dès le 01.07.2016)
	<u>Ouverture du guichet :</u>
	du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30
	du mardi au jeudi de 14h00 à 16h30
Bibliothèque communale	Mme Mélody Rossel, bibliothécaire à 50%
	Mme Chrystelle Schmocker, aide-bibliothécaire à 20%
	<u>Jours et heures d'ouverture :</u>
	lundi de 15h00 à 17h00
	mardi de 10h00 à 12h00
	mercredi de 14h00 à 17h00
	jeudi de 15h00 à 20h00
Service voirie et bâtiments	M. Stéphane Baud, chef du service
Pionniers	MM. Jacques Piguet (retraité dès le 31.03.2016), Guy-François Genton, Osman Halimi, Pierre Fischer, Mickaël Matthey-de- l'Endroit, Raffaello Audétat (dès le 04.01.2016)
Concierges	MM. Philippe Berger, Avdyl Hyseni
Eglise de Chardonne	Mme Christine Marti, concierge

Police Riviera, Vevey	M. Gilbert Ferrari, agent de proximité (retraité dès le 30.06.2016) M. Christian Hertzeisen, agent de proximité, (dès le 01.07.2016)
Service des forêts	M. Reynald Keller, inspecteur forestier
Garde forestier	M. Eric Monachon
Responsable « Végétalisation »	M. Jean-Philippe Mouron
Vignes	M. Charly Neyroud-Pierrot, vigneron-tâcheron
Cave	M. Olivier Ducret, caviste

5. GREFFE MUNICIPAL

1'390 lettres ont été écrites au nom de la Municipalité, ainsi que de nombreux ordres de service ou circulaires. 61 procès-verbaux, divers préavis et attestations ont été rédigés.

De nombreuses autres tâches incombent au bureau du Greffe municipal, dont les principales sont : La préparation des séances de Municipalité et la gestion de celles-ci – Le suivi des dossiers ouverts par la Municipalité – La gestion du personnel – L'établissement des dossiers de naturalisation – Les réservations des salles communales – La gestion en collaboration avec une entreprise spécialisée du site internet – La gestion en collaboration avec les entreprises VISION 2 ACTION, OFISA et CANON de l'informatique communale – L'élaboration du bulletin "Le Chardonneret" – La gestion des votations et élections en collaboration avec le Contrôle des habitants – L'archivage – La gestion électronique des documents (GED) – La délivrance des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser – La gestion du secrétariat de l'Association Plein-Ciel – La gestion du secrétariat du Syndicat d'améliorations foncières « En Couralaz » – L'application de la Loi sur les résidences secondaires et de la LFAIE, etc.

Il est à relever que si le nombre de lettres envoyées reste constant depuis plusieurs années, même si 2016 a vu une légère augmentation (2015 : 1203, 2014 : 1211, 2013 : 1252, 2012 : 1394), le nombre de courriels reçus et envoyés a quant à lui très fortement augmenté, pour ne pas dire explosé, puisqu'il faut compter en moyenne 400 à 450 courriels reçus par mois à traiter !, soit environ 100 à 120 courriels par semaine, auxquels il faut ajouter une moyenne de 30 à 40 demandes papiers par semaine.

D'une manière générale, l'administratif se complique chaque année, en raison notamment des nouvelles lois mises en œuvre, amenant autant de contraintes et de mise à niveau des règlements communaux, sans parler des exigences toujours plus pressantes des citoyens. A noter également un fort développement des demandes de naturalisation.

6. BOURSE COMMUNALE

S'occupe de la gestion financière de la commune, soit la comptabilité débiteurs, créanciers, la gestion des liquidités, les salaires, la facturation des taxes et impôts communaux (taxe déchets, taxe égouts, impôt foncier) et du contentieux. Elle s'occupe également de la gérance des bâtiments communaux et de la gestion des clés de ceux-ci ainsi que de la location des places de parc. La gestion de la comptabilité du Syndicat d'améliorations foncières « En Couralaz », de celle de la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), la vente des cartes journalières CFF, la vente des vins communaux, etc. font également partie des multiples activités de la bourse communale.

En 2016, la mise en œuvre des nouveaux programmes NEST et Abacus, pour la Bourse communale et le Contrôle des habitants s'est terminée, sous réserve de diverses mises à jour et procédures à affiner, qui se poursuivront encore sur le début 2017.

Le protocole final de réception et d'équipement sera établi d'entente avec l'entreprise OFISA SA dans le courant de l'année 2017, ainsi que le dernier décompte financier.

L'état financier du préavis y relatif est le suivant :

Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion pour les services administratifs communaux NEST et Abacus - Préavis n° 07/2014-2015

- crédit accordé
- dépenses au 31 décembre 2016
- solde actif

fr.	80'100.--
fr.	77'128.20
fr.	2'971.80
=====	

7. **BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE**

www.chardonne.ch/bibliotheque

36'395 documents ont été prêtés, soit entre autres : 23'069 livres – 8'757 BD – 2'557 DVD.
1'252 nouveaux documents ont été enregistrés.

Depuis février 2016, la bibliothèque met également à disposition des livres électroniques grâce à la Fondation Bibliomedia à Lausanne. 30 lecteurs y sont inscrits et 78 ebooks ont été empruntés de mars à décembre.

60% des prêts sont faits par les enfants. Ils ont l'habitude d'emprunter plus de livres à la fois ainsi que de venir plus fréquemment que les adultes, notamment en sortant de l'école.

En cours d'année, 102 nouveaux lecteurs se sont inscrits, ce qui donne un total de 1'302. Les classes de Chardonne et Jongny, de 1-7P, vont régulièrement à la bibliothèque, où elles ont l'occasion de profiter des animations suivantes : Présentation ludique de la bibliothèque et lecture d'un album – Présentation de romans – Comment choisir un roman – Jeu de recherche dans la bibliothèque – Présentation et jeu autour de documentaires – Kamishibai – Présentation des différentes bibliothèques dans le monde – Présentation ludique « C'est quoi un livre » et lecture d'un album – Découverte de la bande dessinée – Jeu pour sensibiliser les enfants aux informations données sur la page de titre des livres – Différences entre les romans, BD, documentaires, etc. – Contes de Noël.

Durant toute l'année, la vitrine a présenté différentes expositions au gré des saisons, telles que :

- Janvier : Décoration pour les fêtes
- Février à juin : Littérature pour les jeunes adultes (15-20 ans)
- Juillet à septembre : Lecture d'été
- Octobre à décembre : « Les bibliothèques du monde, ou, quand la connaissance est synonyme de richesse »

Les parents et les petits ont toujours beaucoup de plaisir à participer à l'animation « Né pour lire », organisée tous les premiers mercredis du mois.

Le 18 avril a eu lieu une soirée organisée avec l'animateur jeunesse des Communes du Cercle de Corsier pour les enfants de la région. Les 6 enfants inscrits ont dû résoudre une énigme grâce aux divers livres de la bibliothèque. Ce fût une soirée très riche en partage et découvertes.

Le 19 mai 2016 a eu lieu, à la grande salle, un atelier pour enfants donné par M. David Telese sur le Kamishibai. Chaque enfant a pu créer son propre Kamishibai avant de raconter son histoire devant les autres participants. Cet atelier a eu un franc succès avec 20 participants entre 6 et 14 ans.

La nuit du conte a eu lieu le 11 novembre et a été animée par Mme Josiane Chollet qui est venue jouer son spectacle « Plume, le petit chien qui croyait voler », sa représentation a ravi les personnes présentes.

La page « Facebook » est régulièrement visitée. Les nouveautés, les coups de cœur, le livre du mois et des informations pratiques y sont publiées. 216 personnes sont aujourd'hui abonnées à cette page et suivent l'actualité de la bibliothèque par ce biais. Cette action de promotion permet de rejoindre les personnes là où elles sont, soit sur Internet, notamment pour les 15-40 ans. Le fait de se montrer sur les réseaux sociaux permet de véhiculer une image plus « moderne » et dynamique de la bibliothèque, ce qui devrait inciter les gens à la fréquenter.

A relever également qu'en 2016 un rapprochement est intervenu à nouveau entre les communes de Chardonne et Jongny et qu'il a été convenu de changer l'intitulé de la bibliothèque en : « bibliothèque intercommunale Chardonne-Jongny », en raison de la reprise de la participation de la Commune de Jongny à hauteur d'1/3 du coût de celle-ci.

8. RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Le mardi 7 juin, la Municipalité a reçu les nouveaux habitants, les jeunes citoyens de 18 ans et les nouveaux bourgeois. 68 nouveaux habitants et 12 jeunes étaient présents. La réception s'est réalisée dans le cadre du concept mis en place en 2012 prévoyant d'accueillir les participants dans le préau du collège de Chardonne pour la partie officielle. En l'occurrence, la partie officielle s'est déroulée dans la salle de gymnastique du bâtiment de Chenaux, puis l'agape a eu lieu dans le préau du collège.

Mme Florence Siegrist, Préfet, s'est adressée aux nouveaux citoyens, et M. Fabrice Ducret, Président du Conseil communal, a eu les paroles de circonstance pour les nouveaux habitants.

La famille de M. et Mme Ludovic Hericher et Catherine Champion, M. et Mme Mario et Marina Pietroforte, Mme Valérie Giordana Meinzer, Mme Lotti Kálmán, Mme Rajaa Özkan et sa fille, M. Zoltan Juhasz et son fils, M. Stef Van Cauwenberghe ainsi que M. Wolf Van Cauwenberghe ont reçu le diplôme de bourgeois de la Commune.

A cette occasion « Le Coup de cœur » de la Municipalité a été décerné à Mme Sonia Zoran Wütrich pour la qualité de son travail dans le journalisme ainsi que pour le « Prix Jean Dumur » qu'elle a obtenu et un mérite sportif a été attribué à Mmes Daniela Steiner et Régine Zbinden pour avoir remporté la catégorie 4x4 du Rallye Aïcha les Gazelles 2016.

La fanfare municipale Chardonne-Jongny a animé cette soirée avec brio.

II – AFFAIRES SOCIALES

1. COURSE DES AINES

La traditionnelle sortie des vétérans s'est déroulée le 14 septembre 2016. Déplacement en car jusqu'à Martigny et visite du Musée Barryland pour le 1^{er} groupe et balade en petit train touristique pour le 2^{ème} groupe.

72 personnes ont pris part à cette journée.

2. 100^{èmes} ET 90^{èmes} ANNIVERSAIRES

100 ans : le 18 août, Mme Niki Courafas, à son domicile.

105 ans : le 26 mars, Mme Violette Saugey, à l'EMS La Maison du Pèlerin.

Treize nonagénaires ont été fêtés :

- à l'EMS La Maison du Pèlerin : Mme Marie Bourquin le 1^{er} janvier, Mme Marie Louise Marti le 5 février, Mme Johanna Perritaz le 21 février, Mme Paulette Monneron le 7 mars, M. Edouard Bolz le 1^{er} novembre, Mme Edith Riesen le 11 novembre et Mme Paulette Reichenbach le 14 novembre.
- à leur domicile : Mme Madeleine Mietta le 8 mai, Mme Mathilde Hottiger le 20 juillet, Mme Maria Teresa Mock le 11 août, M. Ernst Bischoff le 26 septembre, Mme Marie-Louise Brunner le 3 octobre et M. Roger Neyroud le 31 octobre.

Une délégation municipale portant tourtes, fleurs et bouteilles, a rendu visite à ces heureux jubilaires.

3. ENTRAIDE FAMILIALE

Le service de la distribution des repas à domicile de la Commune de Chardonne est dirigé par l'Association des repas à domicile de La Tour-de-Peilz. L'Entraide familiale Chardonne-Jongny, dont une bonne partie des personnes oeuvre bénévolement, notamment pour la distribution des repas, est présidée par Mme Ruth Rinsoz.

Notre Commune faisant partie du secteur Chardonne-Jongny, 5'369 repas préparés par l'EMS La Maison du Pèlerin, ont été distribués en 2016. Les personnes bénévoles ont également effectué de nombreux services de transports.

4. COMITE DE LA LAYETTE

Depuis la dissolution du Comité de la Layette, la Municipalité a maintenu l'accueil des nouveau-nés. Le suivi des naissances est assuré par le Contrôle des habitants et une lettre municipale est adressée par le Greffe municipal à chaque famille ayant un nouveau-né, avec un bon d'achat en cadeau. 36 enfants, domiciliés à Chardonne, ont vu le jour en 2016.

5. PREPARATION A LA RETRAITE

L'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite organise plusieurs cours proposés à deux catégories de personnes, celles approchant l'âge légal de la retraite et celles pour qui cette échéance se réalisera dans 10 ans. Une lettre de la Municipalité encourage chacun à y participer afin de pouvoir résoudre au mieux tous les changements découlant de cette nouvelle situation. Les principaux thèmes sont les suivants :

- la vie après le travail,
- le bénévolat,
- systèmes relationnels, couple, famille, réseau,
- finances : les ressources de la retraite, succession, relations bancaires,
- gérer ses revenus et produits financiers,
- assurances sociales et prévoyance vieillesse,
- cultiver sa mémoire,
- hygiène de vie,
- aménagement du temps libéré,
- la santé dans l'assiette.

6. PASSEPORT-VACANCES

Les activités du Passeport-Vacances ont eu lieu en juillet et en août 2016. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants et 418 passeports ont été vendus dont 15 pour les enfants de Chardonne. A relever une baisse de la fréquentation.

7. ONDINE - SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE A MIDI

- Voir rapport annexé du service d'accueil extrascolaire « Ondine ».

8. AGENCE INTERCOMMUNALE DES ASSURANCES SOCIALES

L'état des affiliés de notre commune se présente comme suit au 31 décembre 2016 :

- ayants droit aux allocations familiales	89
- ayants droit aux rentes AVS/AI	362
- ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	105
- ayants droit aux prestations complémentaires famille	2
- ayants droit aux rentes-pont	2
- affiliés de condition indépendante	120
- affiliés sans activité lucrative	89
- affiliés employeurs y c. agriculture et viticulture	94
- bénéficiaires du subside à l'assurance maladie	311
Total	1174
	=====

9. PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES SOCIALES CANTONALES

Le canton de Vaud fait bénéficier certaines catégories de sa population des régimes sociaux principaux suivants : prestations complémentaires AVS/AI – prévoyance et aide sociales – protection de la jeunesse – enseignement spécialisé. Les communes participent à ce financement selon la classification des communes.

Régimes sociaux 2016

Prestations complémentaires à domicile et hébergement
Assurance maladie
RI + participation cantonale à l'assurance chômage
Subventions et aides aux personnes handicapées
Prestations pour la famille et autres prestations sociales
Bourse d'étude et d'apprentissage

Participation communale

Acomptes 2016

fr. 1'263'149.-
fr. 398'649.-
fr. 1'365'703.-
fr. 608'937.-
fr. 202'939.-
fr. 154'329.-
fr. **3'993'706.-**
=====

III – FINANCES

Voir documents au début de la deuxième partie regroupant les comptes

IV - BATIMENTS

Travaux d'entretien principaux

Chalet Buttica

- Remplacement de 4 batteries solaires

Rue du Village 5-7

- Mise en conformité des installations électriques dans les appartements OIBT

Collège et Bâtiment de Chenaux

- Réfection peinture corridor sous-sol Collège
- Réfection peinture WC sous-sol Collège
- Réfection peinture salle des professeurs Collège
- Rénovation de l'ascenseur du bâtiment de Chenaux (BUM)
- Remplacement du banc circulaire autour d'un arbre dans la cour du Collège
- Remplacement de 9 luminaires dans la salle de gymnastique

Collège de Pully

- Remplacement du brûleur à mazout
- Mise hors service de la citerne de 12'000 l. et installation de 3 citernes de 2'000 l. chacune

Logis de Chardonne

- Remplacement de la chaudière à gaz
- Installation d'une borne wifi au caveau des vigneron

Bibliothèque

- Remplacement de la chaudière à gaz

Grande salle

- Remise en état de l'installation électrique
- Remplacement des vannes par vannes thermostatiques

Maison de Commune

- Remplacement du brûleur à mazout par un brûleur à gaz
- Amélioration du wifi interne
- Amélioration du wifi hotspot public

Temple et Chapelles

- Révision générale de l'orgue du Temple
- Remplacement de 8 radiateurs électriques à la Chapelle de Pully

Voirie

- Achat de matériel de sécurité
- Achat d'un cadre pour creuse des tombes
- Acquisition d'un nouveau véhicule de type Meili 7000 H45 E6, selon préavis n° 07/2015-2016 :

- crédit accordé	fr.	230'581.30
- dépense, soit prix d'achat du véhicule	- fr.	268'381.30
+ reprise de l'ancien véhicule	+ fr.	37'800.--
- Solde	fr.	-.--
		=====

V – DOMAINES

A. Vignoble

Un hiver particulièrement doux, quelques pointes à 15°C en février, ainsi que des précipitations soutenues tout au long du printemps et au début de l'été présageaient une année 2016 relativement compliquée. La pression de maladies cryptogamiques tel que le mildiou se faisait ressentir, et c'est bien courageusement que les vignerons profitaient des rares journées appropriées pour protéger leurs vignes.

C'est fin juillet, au lendemain d'une pluie abondante, que le mildiou est parvenu à submerger les efforts des vignerons et s'est installé dans le vignoble de Chardonne.

Le moral était au plus bas, tout portait à croire que la récolte allait grandement en pâtir.

Fort heureusement, une sortie de raisin plus importante qu'estimée, conjugué à une fin d'été magnifique, a permis aux vignerons de finalement faire de belles vendanges.

Les attaques de mildiou ayant ralenti la maturation du raisin, les viticulteurs ont dû patienter jusqu'à mi-octobre pour débiter les vendanges.

Le rendement des vignes communales est le suivant :

BLANC

Chasselas :

Récolte encavée en 2016 : 11'990 lt.

d'où un rendement moyen de : **1,17 kg/m²**
=====

Pour la seconde fois, une mise d'une partie de la récolte a eu lieu à Chexbres, regroupant les communes de Chexbres, Rivaz et Chardonne et à cette occasion 6'351 kg de raisin de Chasselas ont été vendus à Obrist SA. 11'055 kg supplémentaires ont été vendus à Arc en Vins SA lors des vendanges.

Doral :

Récolte encavée en 2016 : 320 lt.

d'où un rendement moyen de **1,12 kg/m²**
=====

ROUGE

Gamay :

Récolte encavée en 2016 : 1'150 lt.

représentant un rendement moyen de : **0,99 kg/m²**
=====

Merlot :

Récolte encavée en 2016 : 1'040 lt.

représentant un rendement moyen de : **0,89 kg/m²**
=====

B. Forêts

Le Groupement forestier de la Veveyse s'est réuni le 15 novembre 2016 en assemblée générale. Les principaux sujets abordés ont été :

- élection des membres du Groupement forestier pour la nouvelle législature,
- nomination de la commission de gestion pour la nouvelle législature.

Rapport du garde-forestier :

Pas de grand bouleversement sur les tendances météo et forestière en 2016. Pour rappel, la première neige est là au début janvier mais l'hiver reste très doux. Aucune période de grand froid permettant la destruction des parasites n'est au programme. A nouveau, un printemps très pluvieux puis une fin d'été assez chaude et sèche suivie encore d'un bel automne exceptionnel et d'un début d'hiver sans précipitation jusqu'au 31 décembre.

Le printemps pluvieux est à nouveau bénéfique pour la forêt, celle-ci peut se développer de manière très dynamique, l'on voit des pousses annuelles de près d'un mètre sur les jeunes tiges. Les conditions automnales sont idéales pour les travaux forestiers car le bois se débarde proprement, la sécurité est améliorée et le terrain ne subit pas de gros impacts.

Janvier 2016, au bois Dévin, secteur du chenil, une grosse coupe de réalisation s'effectue dans les flancs ouest en face du chenil afin de sécuriser ce dernier. Tous les arbres s'abattent sur une longueur de 100m et une profondeur de 30m.

La zone déboisée, se plante au début avril avec 475 épicéas et 200 buissonnants divers. Ces derniers permettent de créer une zone tampon dite, lisière étagée, avec le terrain du chenil.

Fin novembre, une deuxième coupe a lieu au Pèlerin. C'est également en partie une réalisation en bordure de la route menant au chalet Buttica. Le reboisement s'effectuera au printemps 2017.

Courant mai, quelques arbres déracinés et cassés par le vent au Bois Dévin s'exploitent pour éviter une prolifération de bostryches.

En juin, journée de martelage accompagnée du futur municipal M. Laurent Cossy et de M. Fabrice Neyroud. Une coupe se martèle au Pèlerin, comme écrit ci-dessus, une deuxième coupe se martèle au Bois Dévin, secteur Enchironnaz. Cette dernière est un recul de lisière afin de mettre en lumière le rajeunissement naturel déjà en place.

En juillet, un fauchage des plantations de 2015 est nécessaire afin de sortir les jeunes plants de la ronce.

Le volume total exploité courant 2016 est de 670 m³.

Malgré une bonne demande des scieurs régionaux, les prix de vente restent au niveau de 2015, c'est-à-dire trop bas. Aucune hausse n'est actuellement possible sans mettre en péril le difficile équilibre de compétitivité du bois suisse face au bois étranger.

Les résultats de l'inventaire forestier effectué pendant l'automne 2015 ont été communiqués à fin 2016. L'image que cela donne du patrimoine forestier communal présente encore trop de vieux et gros bois. En effet, 57% des arbres ont un diamètre de plus de 48cm à 1.30m du sol. Il est indispensable de continuer à exploiter les forêts communales afin de les rajeunir et ainsi en garantir leur pérennité.

Lors de projet communaux, il y a lieu d'exiger l'utilisation du bois dans la construction et du bois suisse bien sûr. Pour garantir la provenance suisse, le label COBS, certificat d'origine suisse est à disposition.

VI – TRAVAUX

A. Travaux généraux (informations et texte du Bureau technique intercommunal)

Canalisations :

La campagne des curages et contrôles préventifs a été réalisée comme chaque année. Elle a permis de nettoyer les canalisations et de se tenir au courant de l'état de celles-ci, afin d'anticiper des problèmes éventuels futurs. Des problèmes ont été repérés et sont ou seront traités en fonction de l'urgence estimée. Le but fixé serait d'avoir une vision à 10 ans de l'ensemble des collecteurs communaux. Cette façon de faire est recommandée par le PGEE (Plan général sur l'Evacuation des Eaux) et permet d'être proactif en matière d'entretien des canalisations et à moyen terme de baisser les coûts d'entretien. La connaissance et l'entretien régulier des canalisations nous permettent d'anticiper les problèmes et éviter les travaux d'urgence.

Des travaux d'urgence ont dû être entrepris entre le chemin de la Confrary et celui de Charmigny pour le remplacement d'une canalisation d'eaux claires qui était trop bouchée pour être sauvée par curage.

Diverses réparations ponctuelles ont été effectuées et des regards créés pour les tronçons inaccessibles au contrôle et au curage.

Cours d'eaux :

Une coulisse de vignes au chemin de la Roche Ronde a été nettoyée et étanchée. Ces travaux ont bénéficié de subventions cantonales car cette coulisse est considérée comme un cours d'eau.

Un tronçon de la Salenche, en dessous de la route de Praz-Valey, a fait l'objet d'une étude pour l'étanchéité de son lit. Des travaux futurs sont à prévoir.

Routes :

Les campagnes de pontage de fissures, de reflâchage par la méthode « PATA » ou Mini-Mac permettent de maintenir l'étanchéité et un niveau correct du revêtement routier.

Des réfections ponctuelles telles que des reprises d'accotements routiers, ont été réalisées sur les chemins de la Gay, du Sommet, des Tassonneyres et de Praz-Valey.

Des tronçons de route jugés trop dégradés ont été réfectionnés au chemin du Bois de Ruz, au chemin de Plattex et sur le bas du Sentier de la Piaz.

Quelques regards de visite ont dû être remplacés également.

B. Les tâches de la voirie sont :

Tâches régulières :

- entretien général des chemins et balayage, y compris les trottoirs et passages publics,
- nettoyage et entretien des murs et des talus,
- émondage et élagage des arbres,
- participation à la journée « coup de balai »,
- fauchage et entretien des parcelles communales, places de jeux et parcs publics,

- pose des numéros sur les bâtiments et des noms de rues et chemins,
- transport et mise en place des sapins de Noël, y compris la coupe en forêt,
- pose, enlèvement, réparation des barrières à neige et des piquets de balisage,
- déblaiement de la neige, salage, etc.,
- mise en place, entretien et arrosage de la décoration florale, y compris les seilles,
- préparation des différentes manifestations (Marché des Vins, Jazz au caveau, 1^{er} août, Caves ouvertes, etc.)
- collecte du PET, entretien des poubelles publiques et Roby dog,
- entretien du cimetière, services funèbres,
- pose et dépose des drapeaux pour les manifestations, aide à la signalisation,
- mise en place et enlèvement des compteurs d'eau dans les vignes et entretien des vannes,
- réparation ponctuelle du revêtement des routes et chemins,
- contrôle périodique des déversoirs,
- nettoyage des fontaines,
- maintenance et réparation des véhicules, engins, outillage, etc.

Certains travaux, comme la creuse des tombes, la fourniture des fleurs et l'entretien de quelques plates-bandes, sont confiés à des entreprises spécialisées, ainsi que l'élagage de certains arbres.

L'entretien périodique des immeubles communaux, collèges, salle de sports, w.c. publics, etc, est effectué par les concierges.

C. Places de jeux de la Rte du Vignoble et du chemin des Roches

- Remise en état des jeux et pose d'un revêtement de sol conforme aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

D. Chantiers importants

- Assainissement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées reliant le chemin de l'Haut-Bozon à la route de Baumaroché par la Résidence du Parc et réalisation d'un collecteur d'eaux claires de délestage conformément au PGEE, du chemin de l'Haut-Bozon à la route de Baumaroché – Préavis n° 04/2009-2010

- crédit accordé	fr. 1'153'000.-
- dépenses au 31 décembre 2016	fr. <u>856'554.02</u>
- solde actif	fr. 296'445.98
	=====

Les travaux sont terminés et payés. Il subsiste quelques travaux de contrôle en relation avec la liaison des collecteurs privés de la Résidence du Parc dans le collecteur communal, travaux qui doivent être exécutés dans le cadre de la finition des aménagements extérieurs commencée à fin 2016. Il sera ensuite possible de boucler le préavis.

- Aménagement de la place du funiculaire comprenant la modification de la disposition des places de parc sur le chemin du Pèlerin et la route de Baumaroche, la création de trottoirs, l'assainissement du réseau d'évacuation des eaux claires et usées et les aménagements urbains y relatifs, ainsi que l'assainissement du chemin du Pèlerin, du carrefour avec le chemin du Brésil, jusqu'à l'EMS de la Maison du Pèlerin, inclus l'assainissement du réseau d'évacuation des eaux claires et usées situé dans ce secteur – Préavis n° 08/2009-10

- crédit accordé	fr.	2'898'500.-
- dépenses au 31 décembre 2016	fr.	2'760'358.-
- solde actif	fr.	138'142.-
		=====

Les travaux sur la place du funiculaire et sur le chemin du Pèlerin sont terminés, sous réserve de la pose du tapis définitif dans le secteur ancienne Poste qui interviendra dans le cadre des travaux de la route de Baumaroche en direction des Tassonneys.

- Demande de crédit de 974'700.- fr. pour l'aménagement d'un espace public et de rencontre sur la parcelle privée communale n° 3261 au Mt-Pèlerin, chemin du Pèlerin 2 (chalet Cendrillon), comportant un édicule, un boulodrome et un espace de détente, ainsi qu'une plateforme d'observation – Préavis n° 03/2012-2013

- crédit accordé	fr.	974'700.-
- dépenses au 31 décembre 2016	fr.	961'545.70
- solde actif	fr.	13'154.30
		=====

Les travaux se sont terminés en 2014. Quelques petites finitions au niveau des aménagements extérieurs ont été exécutées en 2016. Le préavis est bouclé au 31 décembre 2016.

- Demande de crédit de 3'870'500.- fr., pour l'assainissement complet de la route de Baumaroche au Mt-Pèlerin, étape 2, soit du tronçon situé entre la place du funiculaire et l'entrée dans la zone boisée à la hauteur de la Résidence du Parc, création d'un trottoir, mise en séparatif, constitution et adaptation de servitudes - Préavis n° 08/2014-2015

- crédit accordé		fr.	3'870'500.-
- dépenses au 31 décembre 2016	fr.	1'009'749.61	
- moins indemnité encaissée de la Résidence du Parc	- fr.	133'500.--	fr. 876'249.61
- solde actif		fr.	2'994'250.79
			=====

Les travaux ont débuté en 2015 côté Tassonneys, en raison d'un recours déposé à la Cour de droit administratif et public, qui a levé partiellement l'effet suspensif, en autorisant un démarrage des travaux sur les secteurs 4 et 5, soit côté amont du chantier (Panorama-Résidence du Parc – forêt des Tassonneys).

Une indemnité de 133'500.- fr. a été encaissée de la Résidence du Parc pour participation au coût de réfection de la route dans ce secteur (bande de roulement), en fonction des travaux de terrassement importants sur ce chantier, ayant générés une circulation importante de poids lourds.

Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2016 et les secteurs 4 et 5 ont été terminés à fin 2016. Les travaux reprendront au printemps 2017, par le secteur 3, soit le secteur au droit du chemin de l'Haut-Bozon.

E. Nettoyage du lac

Ce travail est effectué par le SIGE pour toutes les communes riveraines.

F. Gestion des déchets

a) Ramassage au porte à porte :

918'370 kg d'ordures ménagères ont été ramassés en 2016 (incinérables + papier + compost), représentant une moyenne de 76'530 kg par mois et environ 318 kg par habitant.

Comme en 2015 la forte diminution des ordures ménagères ramassées est liée à l'entrée en vigueur de la taxe au sac, soit diminution d'environ 37% des incinérables. Par contre, le compost ramassé a légèrement augmenté.

Ramassage du verre : 140'240 kg de verre ont été récupérés, soit environ 48,54 kg par habitant.

Tableau récapitulatif – évolution des 10 dernières années (en kg)

Année	Ordures ménagères incinérables	Déchets encombrés	Ferraille	Papiers	Verre	Déchets compost	Total
2003	579'200	88'080	42'956	185'110	124'970	198'950	1'219'266
2004	598'150	95'810	33'067	163'769	125'525	259'850	1'276'171
2005	605'300	141'830	--	205'567	134'956	270'320	1'357'973
2006	635'250	109'340	--	206'664	133'301	204'570	1'289'125
2007	621'690	146'780	--	213'460	129'155	285'790	1'396'875
2008	642'710	128'900	--	227'928	129'904	323'910	1'518'718
2009	611'680	108'990	--	214'520	129'922	328'720	1'393'832
2010	616'210	111'250	--	197'850	141'030	311'000	1'377'340
2011	670'080	128'000	--	200'810	135'000	207'000	1'340'890
2012	641'050	137'000	--	206'200	136'000	375'000	1'495'250
2013	635'360	149'000	--	212'490	140'000	417'350	1'554'200
2014	431'000	--	--	227'360	142'000	287'630	1'087'900
2015	402'240	--	--	194'970	139'320	308'190	1'044'720
2016	403'110	--	--	241'470	140'240	273'790	1'058'610

b) Déchetterie intercommunale « En Praz-Libon » - informations et texte reçus de SATOM SA, M. Gabriel Clément :

Dans le cadre de la mise en place en 2014 de la taxe au sac sur les communes du Cercle de Corsier-sur-Vevey, les quatre communes (Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey et Jongny) ont uni leurs efforts pour l'exploitation d'une déchetterie provisoire sur le site En Praz-Libon, à Fenil-sur-Corsier, propriété de la Commune de Corsier-sur-Vevey.

Afin de régler l'aspect contractuel de cette exploitation, les communes ont signé un contrat de droit administratif pour la mise à disposition de cette déchetterie provisoire au début 2015.

La commune de Corsier-sur-Vevey exerce donc le leadership dans ce dossier. Elle a signé avec SATOM SA une convention pour la gestion de la déchetterie provisoire et la mise en place de son personnel. Le contrat a également été signé début 2015.

La structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2016 les déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2016	Tonnage 2015	Exutoire
Benne encombrants	313.19	265.6	SATOM Monthey
Benne papier	60.98	43.6	Retripa Crissier SA
Benne bois	238.35	218.4	SATOM Monthey
Benne inerte	234.18	228.7	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	28.18	28.2	Vetropack St-Prex
Déchets verts – branches - gazon	273.20	234.5	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	3.42	4.5	Petrecycling Roche
Textiles	22.30	10.9	Valtex Monthey
Fer léger	110.29	114.1	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Fil isolé cuivre 40-50 %	1.19	1.6	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.41	1.8	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium ramassages commune	0.45	0.2	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Métaux ferreux	0	0.6	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Carton paille en vrac	35.75	39.7	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Appareils Swico	16.57	16.7	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	13.57	13.8	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	194 pièces	172 pièces	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Lave-vaisselle, four	333 pièces	310 pièces	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Déchets spéciaux	11.15	10.9	Cridec SA Eclépens / SATOM
Huiles	1.35	1.5	SATOM Villeneuve
Divers (amiante, etc.)	1.95	0.0	Divers
Tonnage total	1'366.48	1'235.3	<i>Non compris les frigos et fours</i>

En 2016, il a été récupéré 131,18 to de plus qu'en 2015 (+10,62%) et le total moyen ramené par habitant est de 136,91 kg.

Le nombre de passages enregistrés a représenté 16'810 entrées (15'287 en 2015, soit +9.96%) pour 9'981 citoyens concernés (9'875 en 2015, soit +1.07%). Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent par contre absolument obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée.

Les informations et directives relatives à la déchetterie de Praz-Libon sont disponibles sur www.dechetscerclecorsier.ch.

Les résultats après trois ans de fonctionnement de la déchetterie provisoire sont jugés bons pour tout ce qui est du fonctionnement avec une bonne acceptation de la population. Un réaménagement interne des bennes a néanmoins été effectué afin de gagner un peu de place pour les véhicules qui doivent y accéder.

Par contre, force est de constater que trop de personnes se présentent avec des matières qui doivent normalement être mises dans les sacs taxés.

L'adaptation et le cumul des horaires d'ouverture (citoyens-entreprises) introduits dès 2015 ont amélioré le service offert à la population. La mise en place d'une barrière d'accès a également facilité l'accueil sur le site.

Le cas des petites entreprises se présentant avec une carte citoyenne « ménage » n'est pas facile à résoudre. Il est en effet délicat pour le personnel en place de faire la police lorsque du côté des partenaires, tous ne tirent pas à la même corde.

Nous avons eu à déplorer à deux reprises des vols dans l'enceinte de la déchetterie. Une première fois avec effraction, les voleurs ayant emporté des métaux de valeur, et la seconde fois pendant les heures d'ouvertures avec le vol de la souffleuse à feuilles. Ces deux cas ont été annoncés auprès de Police Riviera.

Les coûts (CHF 35.85 par habitant en 2016, CHF 33.01 en 2015 et CHF 36,76 en 2014) provenant de l'exploitation de la déchetterie provisoire reflètent bien le problème lié à l'introduction de la taxe au sac, à savoir qu'il est difficile de mettre en place une telle taxe sans prévoir des infrastructures coûteuses en faveur de la population en vue de se délester des déchets urbains. La Ville de Vevey, sans déchetterie jusqu'à décembre 2015 et malgré ses nombreuses surfaces commerciales, en est l'exemple même.

Dans les comptes 2016, on peut donc remarquer une augmentation du nombre de transports effectués à la suite de l'accroissement des apports. Malheureusement, la valorisation financière des matières est en nette diminution notamment en raison des problèmes liés au franc fort et à la chute brutale de certains cours sur le marché des matières recyclées.

Le projet d'une déchetterie intercommunale définitive avec option pour une centrale de transfert est toujours gelé par les quatre communes. Il faut néanmoins rester attentif à la situation. Il serait utile de privilégier une solution plus rationnelle au sein de la Riviera.

- c) Préavis n° 02/2013-2014 – relatif à une demande de crédit de 40'726.- fr. pour la participation au mandat à donner pour la réalisation de l'étude de la déchetterie intercommunale pour un montant total de 143'000.- fr. sous condition de l'acceptation de prise en charge d'une participation de 31'717.- fr. par le Conseil communal de Corseaux, de 48'878.- fr. par le Conseil communal de Corsier-sur-Vevey et de 21'679.- fr. par le Conseil communal de Jongny.

- crédit accordé	fr.	40'726.-
- dépenses au 31 décembre 2016	fr.	25'046.40
- solde actif	fr.	15'679.60
		=====

Le mandat relatif à l'étude de faisabilité d'une déchetterie intercommunale, au lieu-dit « Praz Libon » sur la Commune de Corsier-sur-Vevey et au projet de construction y relatif a été confirmé le 19 décembre 2013, par les quatre Communes du Cercle, au bureau d'ingénieurs Roger Jourdan SA, à Chexbres. Les projets proposés dépassent de loin le budget global de réalisation imaginé par les quatre Communes, si bien que l'étude est « gelée », la déchetterie provisoire donnant satisfaction et pouvant « vivre » quelques années comme cela.

G. Rochers

- a) Préavis n° 21/2011-2012 – Demande de crédit de fr. 430'400.- pour le subventionnement à hauteur de 20% des travaux de confortation de la bande rocheuse sise « En Couralaz » devisés à 2'152'000.- fr..

- crédit accordé	fr.	430'400.--
- dépenses au 31 décembre 2016	fr.	400'000.--
- solde actif	fr.	30'400.--
- + restitution sur montant versé en trop au 31 décembre 2016	fr.	40'116.75
- solde actif définitif	fr.	70'516.75
		=====

La Commune a versé jusqu'au 31 décembre 2015 une somme de 400'000.- fr. au Syndicat d'améliorations foncières « En Couralaz » au titre d'acompte sur subvention communale.

Les travaux de confortation se sont terminés au printemps 2015.

Le coût final des travaux étant inférieur au budget initial calculé par les bureaux d'ingénieurs pour l'obtention des subventions fédérale, cantonale et communale, un montant de 40'116,75 fr. a été restitué à la Commune sur l'année 2016. Le décompte final interviendra en 2017, compte tenu de la procédure de dissolution du Syndicat d'améliorations foncières et un petit solde d'environ 500.- fr. reviendra encore vraisemblablement à la Commune.

Historique :

Le coût définitif des travaux y compris les honoraires des bureaux d'ingénieurs et les frais administratifs est monté à 1'837'193,79 fr., réparti comme suit :

- subvention fédérale	fr.	665'784.--
- subvention cantonale	fr.	431'859.85
- subvention communale	fr.	359'883.25
- intérêts sur CCP et poursuites	fr.	391.--
- participation des CFF pour sa ligne à haute tension	fr.	5'000.--
- participation des SEL pour sa ligne à haute tension	fr.	10'000.--
- participation des propriétaires	fr.	385'000.--
- dont à déduire le solde du CCP	- fr.	20'724.31
- Total	fr.	1'837'193.79
		=====

Il est à relever que le coût final de cette opération de confortation se situe environ 300'000.- fr. en-dessous du budget initial qui faisait état d'un montant de 2'152'000.- fr..

Ceci a permis de limiter la participation communale à 359'883.35 fr. au lieu de 430'400.- fr., d'où une économie de 70'516.75 fr..

La répartition définitive de la participation des propriétaires de 385'000.- fr., a fait l'objet d'une enquête publique qui a eu lieu du 16 novembre au 16 décembre 2015. Elle n'a soulevé aucune opposition ou remarque.

L'Assemblée générale de dissolution du Syndicat d'améliorations foncières « En Couralaz » aura lieu le 26 avril 2017. Le Service du développement territorial, division Améliorations foncières en zone à bâtir, pourra alors confirmer la dissolution par parution dans la Feuille des avis officiels et radier au Registre foncier la mention d'améliorations foncières inscrite le 30 octobre 2012.

Dès ce moment-là, le Syndicat d'améliorations foncières « En Couralaz » aura cessé d'exister, après un peu plus de cinq ans de vie.

Suivi hydrogéologique des sources de l'Haut-Bozon, dans le cadre de ce syndicat :

Le suivi hydrogéologique des sources de l'Haut-Bozon a été effectué par une entreprise spécialisée. Le service des eaux cantonal, via le SIGE, a également été impliqué.

Ce suivi des sources s'est poursuivi jusqu'au 2 novembre 2015 et aucune anomalie n'a été détectée. Ce dernier contrôle est la sixième mesure effectuée après la fin des travaux.

En conséquence, la surveillance des sources est terminée et il est établi que les travaux de confortation de la bande rocheuse « En Couralaz » n'ont pas eu d'influence sur les sources de l'Haut-Bozon.

- b) Préavis n° 06/2013-2014 – relatif à une demande de crédit de 290'850.- fr. pour le subventionnement à hauteur de 34% des travaux de confortation de la bande rocheuse sise au-dessus du hameau des Curnilles, devisés à 855'420.- fr..

Préavis complémentaire n° 11/2015-2016 - relatif à une demande de crédit complémentaire de 103'815.10 fr. pour le subventionnement à hauteur de 34% des travaux supplémentaires de confortation de la bande rocheuse sise au-dessus du hameau des Curnilles, devisés à 305'338.60 fr..

- Crédit accordé (préavis n° 06/2013-2014)	fr.	290'850.-
- Crédit accordé (préavis n° 11/2015-2016)	fr.	103'815.10
- Total	fr.	394'665.10
- Dépenses au 31 décembre 2016	fr.	931'565.65
- Solde passif	fr.	536'900.55
- Sous déductions des subventions fédérale et cantonale et la participation des propriétaires (45'000.- fr. + 15'000.- fr.)	- fr.	504'523.40
- Solde passif au 31 décembre 2016	fr.	32'377.15
		=====

Pour rappel des conventions ont été signées avec les propriétaires des parcelles situées sous la bande rocheuse, en relation avec une participation de leur part à hauteur d'un 5% du coût devisé des travaux de 855'420.- fr., soit à une somme arrondie de 45'000.- fr., qui a été encaissée.

En raison de travaux supplémentaires sur la falaise la plus au Nord, découverts lors du débroussaillage, un préavis complémentaire n° 11/2015-2016 a dû être présenté au Conseil communal, pour un montant de 305'338.60 fr.. Ce surcoût est subventionné à 37% par la Confédération et à 24% par le Canton, le solde étant à la charge de la Commune (34%) et des propriétaires (5%).

Les propriétaires ont donc participé au surcoût des travaux supplémentaires de 305'338.60 fr., à hauteur d'un 5%, arrondi à 15'000.- fr., somme également encaissée.

Pour mémoire, les travaux de confortation ont commencé dès le 23 septembre 2014 et se sont terminés au printemps 2016.

Toutes les factures ont été réglées. Les subventions fédérale et cantonale ont été encaissées, sous réserve d'un montant de 32'377.15 fr. qui fera l'objet d'un décompte final avec la Confédération et le Canton en 2017.

VII – POLICE DES CONSTRUCTIONS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Police des constructions

- Voir rapport annexé du Bureau technique intercommunal

Aménagement du territoire

- La Commission d'urbanisme s'est réunie à huit reprises en 2016, pour examiner des dossiers en relation avec la police des constructions. Une délégation de cette Commission, appelée « CCU réduite » a été activée à plusieurs reprises pour traiter de dossiers difficiles et accompagner les constructeurs dans leur démarche de mise en œuvre de leur projet.
- Le Plan général d'affectation et le Règlement sur le Plan général d'affectation, ont été mis en application tout au long de l'année 2016. En fonction de la nouvelle LAT (loi sur l'aménagement du territoire) entrée en vigueur en 2014 et des cartes de dangers naturels validées en 2015, le Plan général d'affectation et son règlement, de même que le Plan directeur communal devront faire l'objet d'une révision complète. Ces différentes mises à jour nécessiteront études complémentaires, accord préalable du Canton, enquêtes publiques et passages devant le Conseil communal.
- La Commune disposant d'un territoire à bâtir surdimensionné et après calculs effectués en collaboration entre le Bureau technique intercommunal, le bureau Plarel, urbanistes et le Service du développement territorial, ainsi qu'au vu de la multiplication des enquêtes publiques pour des nouvelles constructions, péjorant gravement l'effet de la modification de la LAT, il a été décidé de mettre en œuvre une procédure de zone réservée, selon l'article 46 LATC, pour « geler » les possibilités de constructions sur les parcelles sises en zone à bâtir, hors du périmètre de centre.

Pour information, la teneur de l'Article 46 est la suivante : *La Commune ou l'Etat peut établir une zone réservée, à titre provisoire, pour une durée de cinq ans pouvant être prolongée de trois ans au maximum lorsque la sauvegarde des buts et des principes régissant l'aménagement du territoire l'exige.*

Un avis est paru dans la Feuille des avis officiels du Canton de Vaud, en date du 30 août 2016, informant tous les propriétaires de la situation. Il est prévu de mettre à l'enquête publique cette zone réservée au printemps 2017, après réception de l'accord préalable du Service du développement territorial.

En parallèle, un préavis a été présenté au Conseil communal pour la mise en œuvre de cette zone réservée et la révision du Plan général d'affectation et de son règlement.

Préavis n° 11/2016-2017 - relatif à une demande de crédit 295'920.- fr. pour la réalisation de la révision du Plan général d'affectation et de son règlement, conformément aux exigences légales.

- Crédit accordé
- Dépenses au 31 décembre 2016
- Solde actif

fr.	295'920.--
fr.	---
fr.	295'920.--
=====	

VIII – POLICE

A. Police

Voir rapport de gestion de l'Association Sécurité Riviera sur le site internet : www.police-riviera.ch ou www.securite-riviera.ch

B. Contrôle des habitants

Le total de la population de notre Commune au 31 décembre 2016 est de 2'916 habitants, soit 27 personnes de plus qu'en 2015.

1'366 fiches de mutations arrivées, départs, déménagements, mariages, séparations, divorces, naissances ou décès ont été établies par le Contrôle des habitants. Il y a eu 36 naissances et 40 décès.

Les documents suivants ont été délivrés :

- 99 cartes d'identité, pour un montant total de fr. 5'885.-
- 318 permis pour étrangers, représentant une part communale de fr. 5'107.-

Répartition de la population

	Hommes	Femmes	Garçons moins de 16 ans	Filles	Total
Total population suisse	921 + 47	1'021 + 1	146 - 8	125 - 19	2'213 + 21
Total population étrangère	310 + 4	289 + 11	50 - 9	54 + 0	703 + 6
Total général de la population	1'231 + 51	1'310 + 12	196 - 17	179 - 19	2'916 + 27
Bourgeois	107 + 7	119 - 11	19 + 5	20 - 1	265 + 0

Effectif des étrangers

Nationalité	Total	H	F	Nationalité	Total	H	F
Afghanistan	4	1	3	Japon	1	1	0
Afrique du Sud	3	1	2	Kosovo	1	1	0
Allemagne	49	19	30	Malaisie	1	0	1
Angola	1	1	0	Malte	1	1	0
Arabie saoudite	1	1	0	Maroc	2	2	0
Argentine	1	1	0	Mexique	1	0	1
Australie	9	5	4	Moldova	2	1	1
Autriche	9	5	4	Mongolie	1	1	0
Belgique	23	11	12	Népal	2	2	0
Bosnie-Herzégovine	2	2	0	Norvège	2	2	0
Brésil	6	3	3	Pakistan	1	1	0
Bulgarie	2	1	1	Panama	2	1	1
Cameroun	2	2	0	Pays-Bas	8	5	3
Canada	11	4	7	Pérou	2	1	1
Chili	2	1	1	Philippines	5	2	3
Chine	6	3	3	Pologne	5	3	2
Colombie	3	1	2	Portugal	46	28	18
Congo (Brazzaville)	3	0	3	République tchèque	3	2	1
Danemark	3	1	2	Roumanie	10	4	6
Espagne	30	16	14	Royaume-Uni	71	34	37
Etats-Unis	11	6	5	Russie	14	6	8
Finlande	2	0	2	Serbie	1	1	0
France	255	134	121	Seychelles	1	0	1
Grèce	14	8	6	Suède	8	4	4
Hongrie	3	2	1	Thaïlande	2	0	2
Inde	4	4	0	Turquie	3	2	1
Iran	3	1	2	Ukraine	8	2	6
Irlande	8	5	3	Venezuela	2	1	1
Israël	1	1	0	Vietnam	1	1	0
Italie	45	29	16				

C. Protection civile

Voir rapport de l'organisation régionale sur les sites internet :

www.securite-riviera.ch

www.pci-vd.ch/regions/riviera/html/accueil.htm

D. Service du feu

Voir rapport de l'organisation régionale sur le site internet :

www.sdis-riviera.ch

CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, à un titre quelconque, nous ont accordé leur confiance et leur appui.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2016,

OUI le rapport de la Commission de gestion sur cet objet,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2016, tels que présentés ci-après,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité
Le syndic Le secrétaire
F. Neyroud M. Pethoud



Chardonne, le 1^{er} mai 2017
10.02/MP

COMMUNE DE CHARDONNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BTI EN 2016

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras.
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux
- Mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT
- Dans certaines limites, orienter les propriétaires afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc.
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions et renseigner la population pendant la période de consultation.
- Gérer les dossiers d'archives de police des constructions.

2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

2.1 Comité de direction

Le comité directeur du BTI est composé de quatre Municipaux, un Municipal pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2011-2016, le comité de direction était composé des membres suivants :

- M. Jean-Pierre Allegra, président du Comité de direction, Municipal à Corseaux
- M. Jean-Luc Sansonnens, Municipal à Jongny
- M. Franz Brun, Syndic de Corsier-sur-Vevey
- M. Serge Jacquin, Syndic de Chardonne (dès novembre 2015). M. Jean-Luc Ducret de juin 2011 jusqu'à fin octobre 2015
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

Pour la législature 2016-2021, le comité de direction est composé des membres suivants :

- M. Franz Brun, président du Comité de direction, Syndic de Corsier-sur-Vevey
- M. Jean-Pierre Allegra, Municipal à Corseaux
- M. Jean-Luc Sansonnens, Municipal à Jongny
- M. Fabrice Neyroud, Syndic à Chardonne
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

2.2 Responsable du Bureau Technique Intercommunal

Le responsable du Bureau Technique Intercommunal est chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers de police des constructions, d'aménagement du territoire, de travaux, en cours et à traiter, ainsi que de l'organisation interne du bureau:

- Séance hebdomadaire de transmission des dossiers avec le Municipal délégué et le Secrétaire municipal.
- 10 séances de commission consultative d'urbanisme et 3 séances de commission consultative d'urbanisme réduite ont eu lieu au cours de l'année en vue de soumettre l'analyse de projets complexes à un groupe d'experts et de prendre des décisions en respect des normes légales et esthétiques
- Séance mensuelle du comité de direction du BTI
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'informations et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'informations et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, OPB, ECA, diverses études régionales de transport et d'urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions.
- Entretien de réseaux routiers ou de collecteurs
- Contacts avec les services de l'État
- Contacts avec les services industriels

- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires
- Séances au tribunal administratif (CDAP) ou à la préfecture, ou autres

2.3 Police des constructions

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.)

Durant l'année 2016, le Bureau Technique Intercommunal a examiné 172 nouveaux projets, dont 48 pour la commune de Chardonne :

- 24 projets ont fait l'objet d'une dispense d'enquête publique
- 24 projets ont fait l'objet d'une procédure d'enquête publique

Durant l'année 2016, le Bureau Technique Intercommunal a établi 97 permis de construire, dont 29 pour la commune de Chardonne qui ont été délivrés par la Municipalité selon la répartition suivante :

- 14 permis de construire délivrés ont fait l'objet d'une dispense d'enquête publique
- 15 permis de construire délivrés ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique

Le traitement administratif des enquêtes publiques se fait au BTI depuis le 1^{er} juillet 2013. Le nombre de dossiers soumis à l'enquête publique en 2016 s'élève à 51, dont 14 pour la commune de Chardonne.

Dans le cadre de la mise à l'enquête publique de ces dossiers :

Aucun dossier n'a fait l'objet d'une demande de construction d'un abri PCi ou d'une demande de dispense d'abri PCi

Le montant total des taxes des permis de construire délivrés se chiffre à CHF 114'929.-

Par ailleurs, le Bureau Technique Intercommunal a procédé également à 33 contrôles techniques de fin des travaux, dont 13 pour la commune de Chardonne ainsi qu'à 25 visites de la commission de salubrité, dont 5 pour la commune de Chardonne en vue de la délivrance de permis d'habiter.

Il a également établi 78 permis d'habiter/utiliser, dont 15 ont été délivrés par la Municipalité de Chardonne.

Par ailleurs, les techniciens ont également procédé à :

- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux ou industriels
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, constructions, assainissement, expropriation, etc.)

En 2016, des autorisations ont été accordées pour un total de 16 m² de capteurs solaires thermiques et 955 m² de capteurs solaires photovoltaïques sur l'ensemble des quatre communes du Cercle.

Pour la commune de Chardonne, des autorisations pour un total 14 m² de capteurs solaires thermiques et 248 m² pour des capteurs solaires photovoltaïques ont été accordées.

Les techniciens de la police des constructions sont également chargés de l'attribution des plaques de numéro d'immeubles, gestion des commandes et de la livraison lors du contrôle technique.

LHR et RCB (Loi sur l'harmonisation des registres et registre cantonal des bâtiments) : divers contrôles sur place, ainsi que la mise à jour des registres ont été effectués, en collaboration avec le Contrôle des habitants.

Les techniciens de la police des constructions ont effectué des statistiques diverses : constructions, appartements, travaux de génie civil, abris PC.

Finalement, le Bureau Technique Intercommunal a également procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

2.4 Travaux et génie civil

- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de ruisseaux, collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages, notamment en cas de pollution
- Constats et entretien des routes et chemins communaux, y compris délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains etc.
- Contrôles de fin de travaux divers
- Raccordements de collecteurs privés d'égouts et d'eaux claires comprenant les recherches, essais, contrôles, relevés et reports sur le SIT
- Gestion et réfection définitive des fouilles sur le domaine public
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase des travaux
- Contrôles des chantiers (constructions, collecteurs, etc.)
- Constats de dégradations des chemins communaux et planification des travaux de réparation comprenant soumissions, plans, synthèses
- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle
- Examen d'assainissement de sources et autres ouvrages
- Établissement de plans de signalisation routière
- Établissement de plans de propriétés communales
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité (places containers, places de parc, places de jeux, vignes communales, forêts, etc.) et des autres services communaux (voirie, école, pompiers) ou des industriels locaux
- Collaboration à l'étude de détail de projets d'assainissement et suivi de chantiers pour la route de Baumaroché, et pour le chantier de l'OFROU (autoroute A9)
- Contrôles, recherches et études d'assainissement divers par secteur ou groupes d'immeubles
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (recherche de statuts de chemins, de collecteurs, de sources, etc.)
- Mise à jour des données (problèmes domaine public) dans la base de données

Chantiers communaux :

- Route de Baumaroché : Suivi des travaux
- Sentier du Perozet : projet, appel d'offres et préavis canalisations
- Plan touristique : mise à jour et commande d'impression
- Étude de réfection des chemins de la Pérose et de l'Ecouralaz.

Entretien des chemins communaux :

- Diverses remises à niveau de regards de visite sur la commune
- Réfection partielle de chemins par une campagne de colmatage de fissures et une réfection par un système d'enrobé coulé à froid
- Réfection de la chaussée et reflachage ponctuel sur : la route de Praz Valey, chemin du Bois-de-Ruz
- Permis de fouille : durant l'année 2016, le BTI a délivré 34 permis de fouille/dépôt.

2 objets ont nécessité soit un avis de restriction aux riverains, soit une fermeture de route, engendrant l'envoi d'avis aux bordiers concernés et aux différents services publics (Police, SDIS, voirie, Poste, VMCV.)

Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) :

L'étude par les communes du Cercle en collaboration avec le canton pour définir les mesures visant à l'assainissement du bruit routier des principaux axes des communes a débuté en 2013. En 2016, l'étude s'est poursuivie avec la remise des dossiers au canton pour validation.

Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune
- Mise à jour du cadastre souterrain: relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain pour la mise à jour
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT

3. ETUDES ET PROJETS DIVERS

3.1 PPA

Études de PPA suivants :

PPA « Maison Jean » pour l'EMS Maison du Pèlerin : Projet suspendu

3.2 Cartoriviera

Développement du guichet cartographique régional (www.cartoriviera.ch) en collaboration avec les communes de Blonay, Vevey et le SIGE, Saint-Légier – la Chiésaz, la Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux, Police Riviera et Villeneuve.

Le guichet cartographique est un produit Opensource qui bénéficie des développements réalisés par l'ensemble des utilisateurs et qui permet un développement constant des outils de consultation ou des couches mises à disposition.

Les données disponibles pour le public ainsi que pour les professionnels bénéficiant d'un accès sécurisé permettent une interrogation complète des informations sur le territoire des dix communes du district et celles du Haut Lac.

Cet outil est de plus en plus utilisé et reconnu par le public ainsi que par les professionnels pour l'obtention de renseignements complets.

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <http://www.cartoriviera.ch>

En 2016, une nouvelle convention a été signée liant les entités de Cartoriviera et donnant à la commune de Vevey un mandat de prestation permettant de pérenniser la situation.

3.3 LLavaux

En 2016, le BTI a soumis 6 projets à la CCL, dont 5 pour la commune de Chardonne.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique. L'ensemble des documents produits par le BTI dans le cadre des examens sont appréciés par la CCL.

D'autre part, les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique est rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

3.4 Ordonnance sur les résidences secondaires

La loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2016, dans la pratique, les permis de construire délivrés en application de cette ordonnance se fait uniquement pour des résidences principales avec l'inscription d'une mention au registre foncier.

3.5 LVLene : Nouvelle loi vaudoise sur l'énergie

La loi vaudoise sur l'énergie est maintenant entrée dans la phase pratique.
Quelques modifications sont entrées en vigueur en 2016 relatives aux productions de froid et de climatisations à compenser par des énergies renouvelables.
L'efficacité énergétique dans les bâtiments est toujours plus pointue et la planification énergétique territoriale est entrée en vigueur dans les nouvelles planifications.
Les formulaires énergétiques ont été adaptés en 2016 en fonction des nouvelles directives.
Le personnel technique du BTI suit une formation continue dispensée par le canton.

3.6 Normes AEAI

Les nouvelles normes AEAI commencent à entrer dans les mœurs.
Les architectes ont enfin compris les enjeux et les responsabilités que chacun devait avoir et les concepts d'assurance qualité sont fournis pour chaque enquête publique en fonction des objets.
La responsabilité des communes est un peu allégée, mais pour pouvoir renseigner les propriétaires et architectes quant à l'application de ces nouvelles normes le personnel technique du BTI suit une formation continue dispensée par l'ECA.

3.7 LAT : Redimensionnement des zones à bâtir

L'article 15 *zones à bâtir*, complété, adapté et entré en vigueur le 1^{er} mai 2014, spécifie entre autres que les « *zones à bâtir sont définies de telle manière qu'elles répondent aux besoins prévisibles pour les quinze années suivantes* » et que, par conséquent, « *les zones à bâtir surdimensionnées doivent être réduites.* ».

La surface constructible est surdimensionnée quand elle dépasse le 15% d'augmentation de la population prévu pour les 15 prochaines années. En précisant que la période de 15 ans se compte depuis 2014.

De façon générale, les surfaces à bâtir sont largement surdimensionnées dans le canton de Vaud et les surfaces surdimensionnées devront être déclassées.

De plus, l'article 15a *disponibilité des terrains constructibles*, introduit le 1^{er} mai 2014 également, précise que les cantons doivent collaborer avec les communes pour prendre les mesures nécessaires afin que les zones à bâtir soient utilisées conformément à leur affectation.

Le canton intervient dans les procédures d'enquête publique par des oppositions pour les projets qui se situent hors périmètres de centre.

Ainsi, un projet de construction de 7 bâtiments a été bloqué sur la commune de Corsier-sur-Vevey.

3.8 Zone réservée selon article 46 LATC

A la suite du redimensionnement des zones à bâtir, la mise en place de zones réservées selon l'article 46 de la LATC permet aux Municipalités d'instaurer un périmètre strictement inconstructible – hormis pour de petites dépendances, des travaux de rénovation ou la

transformation des bâtiments existants – afin de sauvegarder les buts et principes régissant l'aménagement du territoire.

La zone réservée permet en outre une utilisation rationnelle et cohérente du sol et d'adapter le dimensionnement des zones à bâtir aux besoins conformément à la LAT.

Cette zone déploie ses effets pendant 5 ans, elle est prolongeable 3 ans, jusqu'à l'adoption d'un nouveau PGA conforme aux normes de droit supérieur.

Un travail d'analyse de la mise en œuvre de cet article a été réalisé sur les communes de Chardonne et de Corsier-sur-Vevey ainsi que les démarches préalables auprès du Service du développement territorial.

Le 30 août 2016, par le biais de la FAO et d'un avis affiché au pilier public, les communes ont informé la population de l'instauration d'une zone réservée.

Tous les projets conformes, situés à l'extérieur du périmètre compact et déposés avant cette date peuvent poursuivre la procédure.

Le choix du périmètre de la zone réservée a été défini sur l'ensemble des parcelles situées en-dehors du périmètre compact, en zone constructible habitable sans les zones d'utilité publique et sans le plan de quartier sans habitants (PQ Les Tassoneyres) pour permettre un traitement équitable sur l'ensemble des propriétés.

3.9 PAC Lavaux

Suite au refus du peuple vaudois de l'initiative de M. Weber et de l'acceptation du contre-projet, les projets continuent à être analysés en fonction des RPGA et de la LLavaux avec une obligation de révision après l'arrêté du Conseil d'État dans les 5 ans des règlements communaux de Corseaux (village et PEP « Village de Corseaux ») et de Chardonne (village et zones de faible et moyenne densité).

5 séances du COPIL ont été organisées par le SDT pour présenter l'avancement de la démarche, le planning de la mise en œuvre du PAC Lavaux (qui concerne principalement la zone viticole du Lavaux) et un atelier de travail.

3.10 Cartes de dangers naturels

Les cartes de dangers naturels ont été publiées dans la FAO du 19 février 2016.

L'usage des cartes de dangers naturels est désormais entré dans les mœurs. Ces cartes permettent une évaluation rapide des niveaux de risques, et de définir à quels endroits du territoire des études particulières doivent être réalisées en fonction des projets.

En fonction des nouveautés dans l'évaluation, le personnel technique du BTI suit une formation continue dispensée par l'ECA ou le canton.

4. CONSTAT ET CONCLUSION

4.1. Personnel du BTI

Au 31 décembre 2016, le personnel du BTI se composait de 9 collaborateurs et d'un apprenti :

M. David Ferrari	chef de service (100%)
M. Yann Gilliéron	adjoint, responsable du secteur travaux et SIT (100%)
M. Ludovic Sherif	secteur police des constructions jusqu'au 31 janvier 2016 (100%) responsable du secteur police des constructions dès le 1 ^{er} octobre 2016 (100%)
M. Hervé Martinez	secteur police des constructions dès le 1 ^{er} mars 2016 (100%)
M. Frédéric Savoy	secteur police des constructions dès le 1 ^{er} juin 2016 (100%)
M. Marc Aeby	secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini Michel	secrétaire, en congé maternité dès le 13 novembre 2016 (80%)
Mme Cynthia Produit	secrétaire remplacement congé maternité (60% temporaire)
Mme Sabrina Lichtenauer	secrétaire (60 et 80%)
Mme Evelyne Domenjoz	secrétaire en remplacement de Corinne Collet dès le 1 ^{er} septembre 2016 (temporaire et 70%)
M. Alain Liaudat	apprenti géomaticien

Le personnel suivant a terminé son activité au BTI en 2016 :

M. Ludovic Sherif	secteur police des constructions jusqu'au 31 janvier 2016 (100%)
Mme Manuela Peikert	secteur police des constructions jusqu'au 30 septembre 2016 (100%)
Mme Corinne Collet	secrétaire jusqu'au 31 août 2016 (60%)
Mme Anna Iamartino	secrétaire jusqu'au 31 mars 2016 (temporaire)

4.2. Évolution du travail du bureau technique

Beaucoup de changement ont eu lieu au sein du personnel du BTI pendant l'année 2016.

Au secrétariat, Mme Corinne Collet a été remplacée par Mme Evelyne Domenjoz dès le 1^{er} septembre 2016, en contrat temporaire dans un premier temps, puis par un contrat fixe dès le 1^{er} décembre 2016.

Mme Sabrina Paolini Michel a été en congé maternité au mois de novembre 2016. Elle a été remplacée par Mme Cynthia Produit, secrétaire temporaire à 60%, pendant la durée du congé maternité.

Dans le secteur de la police des constructions :

M. Ludovic Sherif a quitté le BTI le 31 janvier 2016.

M. Hervé Martinez a été engagé le 1^{er} mars 2016 en remplacement de M. Ludovic Sherif.

M. Frédéric Savoy a été engagé le 1^{er} juin 2016 pour renforcer la structure technique de la police des constructions.

Mme Manuela Peikert a décidé de changer d'employeur et nous a quitté après 10 ans au BTI. Le 1^{er} octobre 2016, elle a été remplacée par M. Ludovic Sherif qui a réintégré la structure au poste de « responsable du secteur police des constructions ».

Dans un souci de répartition de tâches et d'équilibre des forces de travail, une nouvelle organisation du BTI a été mise en place pour décharger M. David Ferrari, chef de service, d'une partie de ses responsabilités afin qu'il puisse se consacrer aux tâches inhérentes au comité de direction du BTI, aux activités liées à l'aménagement du territoire - plus spécifiquement à la

révision des PGA des 4 communes qui débutera dès janvier 2017 – ainsi qu’aux tâches liées à la gestion du personnel.

Ainsi, M. Ludovic Sherif a été nommé responsable du secteur police des constructions. M. Yann Gilliéron, adjoint au chef de service, est également le responsable du secteur travaux et du SIT.

Ces nombreux mouvements de personnel, ajoutés aux soldes de vacances à prendre en fin de contrat laissant parfois pendant plusieurs semaines un poste de travail vacant, ont été difficiles pour le personnel restant. Ainsi, les charges de travail ont dû être réparties et un certain nombre de tâches ont été décalées dans le temps.

Ces changements ont toutefois permis au comité de direction du BTI d’entamer une réflexion sur la gestion du personnel et de mettre en place une nouvelle structure permettant de pérenniser le personnel en place.

En effet, sur la base de ce qui est utilisé par la commune de Corseaux, un important travail de mise en œuvre de l’outil de conduite du personnel - comprenant un système d’évaluation des collaborateurs, une grille d’évaluation de la fonction, un cahier des charges, la classe et le palier ainsi que la grille salariale - a été effectué en 2016 pour l’ensemble du personnel du BTI. La mise en vigueur se fera au 1^{er} janvier 2017.

Ces outils permettront au personnel du BTI d’avoir des éléments plus clairs relatifs au traitement des salaires.

En parallèle au changement de plusieurs collaborateurs au BTI, les greffes ont également supporté des mouvements de personnel, dus principalement à des départs à la retraite. Ces changements ont également nécessité un certain temps d’adaptation des nouveaux venus au fonctionnement de transmission des informations entre greffe et BTI.

Les statistiques révèlent une stabilisation des demandes de permis de construire en 2016 en regard de l’année 2015. Par ailleurs, les procédures continuent à se complexifier, notamment dans le cadre des responsabilités déléguées par le canton aux communes mais également en raison des multiples étapes (préavis divers) à franchir avant de pouvoir soumettre les dossiers à l’enquête publique.

Le BTI a été occupé au traitement de dossiers importants - en termes de nombre de constructions - tels que le projet du plan de quartier « Sur Jongny » ou celui de la Dautère, sur la commune de Corsier-sur-Vevey.

En 2016, le nombre de constructions a augmenté par rapport à 2015, notamment en raison des incertitudes à l’application de la LAT et à la constructibilité des parcelles.

D’autre part, dans les projets soumis, la surface des logements a diminué. Une architecture comptable, liée à une application maximaliste des surfaces de constructions a été constatée.

Nous constatons une augmentation exponentielle du nombre d’oppositions dans le cadre des procédures de mise à l’enquête publique de constructions de bâtiments. Plusieurs de ces dossiers ont été traités par la Cour de droit administratif et public (CDAP), ce qui implique de très longues procédures.

Les procédures en lien avec le hors zone à bâtir, dont les dossiers sont examinés par le SDT, sont longues et fastidieuses. Nous constatons que les délais de réponse sont très longs à obtenir.

L’examen par le SDT (aménagement communal) pour les projets en matière d’aménagement du territoire (PPA, PQ, etc.) prend également du temps en raison notamment des nombreuses exigences cantonales, en matière de documents et études à fournir principalement, avant de pouvoir aboutir et permettre de légaliser de nouveaux plans.

En conclusion, nous pouvons constater que les tâches confiées au Bureau Technique Intercommunal sont en constante évolution et demandent une grande capacité d'adaptation notamment par rapport aux nouvelles procédures à mettre en application et afin de pouvoir conseiller de façon optimale les Municipalités comme les citoyens.

Corseaux, le 28 mars 2017

Annexe : 1 dossier de statistiques

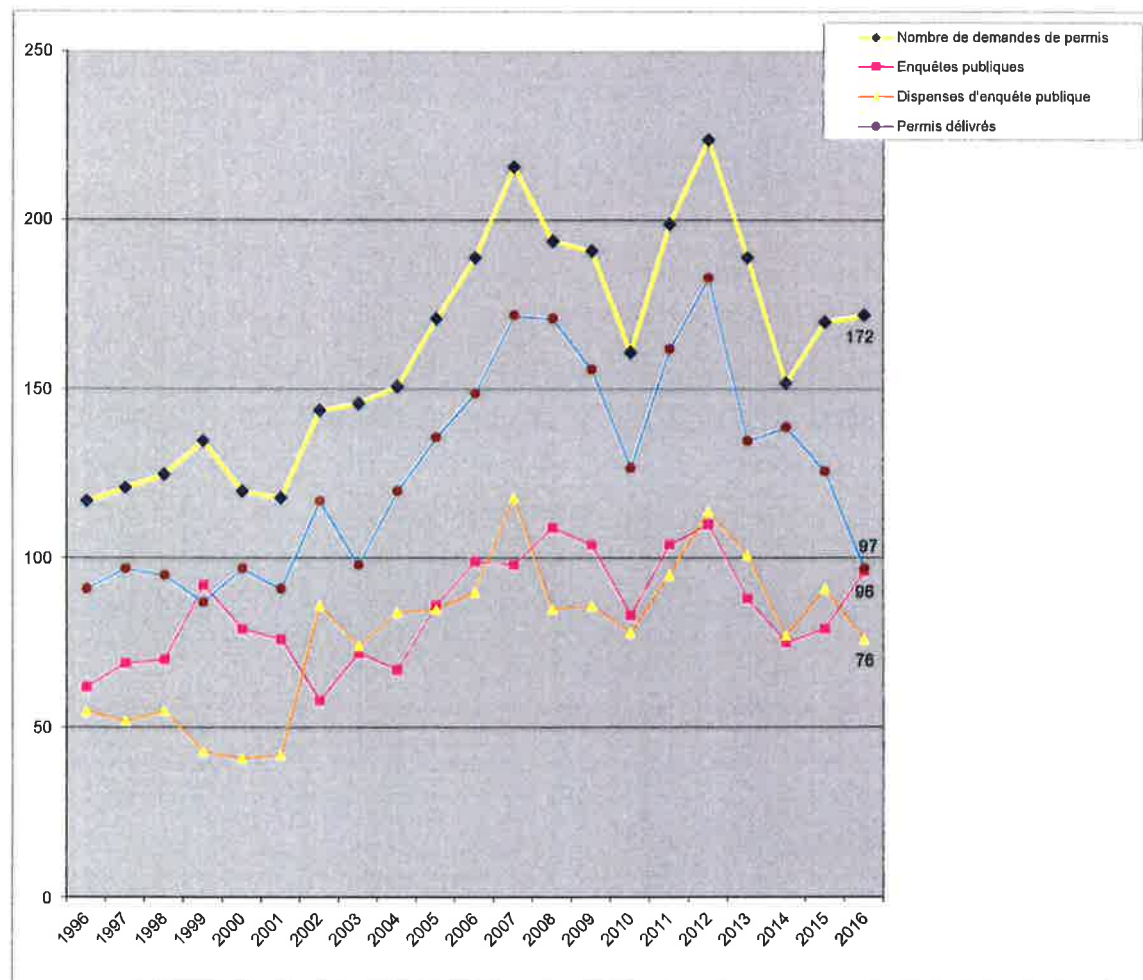
COMMUNES DE CORSIER, CORSEAUX, CHARDONNE, JONGNY

Police des constructions

Nombre de demandes d'autorisations de construire

Graphique établi sur la base des données sur la police des constructions du BTI

	Nombre de demandes de permis	Enquêtes publiques	Dispenses d'enquête publique	Permis délivrés
1996	117	62	55	91
1997	121	69	52	97
1998	125	70	55	95
1999	135	92	43	87
2000	120	79	41	97
2001	118	76	42	91
2002	144	58	86	117
2003	146	72	74	98
2004	151	67	84	120
2005	171	86	85	136
2006	189	99	90	149
2007	216	98	118	172
2008	194	109	85	171
2009	191	104	86	156
2010	161	83	78	127
2011	199	104	95	162
2012	224	110	114	183
2013	189	88	101	135
2014	152	75	77	139
2015	170	79	91	126
2016	172	96	76	97
	3405	1776	1628	2646



COMMUNES DE CORSIER, CORSEAUX, CHARDONNE et JONGNY

Commission de Gestion - Police des constructions

Nombre de demandes d'autorisation de construire

Somme des tableaux rose et orange

Nombre de demandes de permis					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
1996	39	24	33	21	117
1997	34	21	47	19	121
1998	30	16	56	23	125
1999	29	19	65	22	135
2000	28	17	61	13	119
2001	25	28	43	22	118
2002	37	24	52	31	144
2003	32	30	39	45	146
2004	51	25	55	20	151
2005	52	24	50	45	171
2006	33	39	77	40	189
2007	53	47	76	40	216
2008	61	34	73	26	194
2009	60	37	64	30	191
2010	32	32	68	29	161
2011	65	48	58	28	199
2012	72	40	79	33	224
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	48	57	172
Total	691	668	1215	631	3405

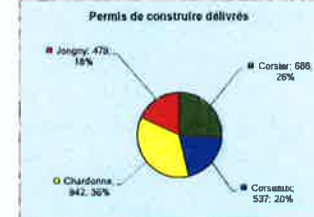
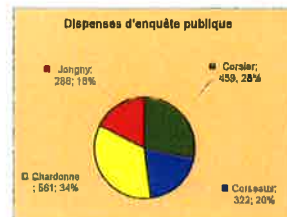
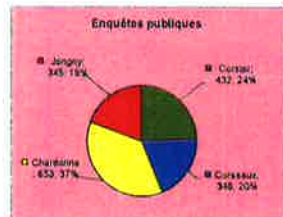
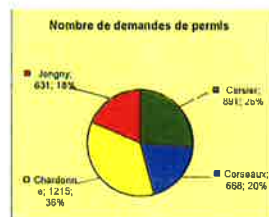
Graphiques établis sur la base de données du SITI
secteur police des constructions
de 1996 à 31.12.2016

Enquête publique					
Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny		
18	13	22	11	64	63
15	10	31	15	71	69
11	8	36	15	70	70
15	13	47	18	93	80
13	13	43	10	79	79
10	22	28	15	75	78
7	13	23	15	58	58
12	18	17	25	72	72
28	8	25	7	68	67
27	11	23	29	89	88
19	21	36	22	98	97
28	23	28	23	102	101
34	33	41	11	119	118
28	17	37	11	104	103
13	18	36	12	81	80
32	29	32	14	104	103
59	18	37	16	110	109
18	26	24	19	87	86
14	18	30	15	77	76
24	13	30	12	79	78
21	11	24	40	96	95
432	346	653	345	1776	1776

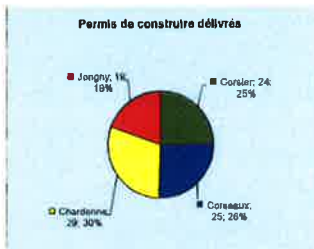
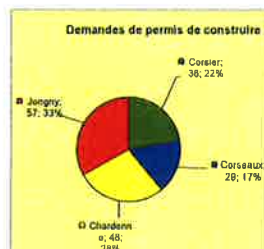
Dispense d'enquête publique				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
23	11	11	10	55
19	11	16	6	52
19	8	20	8	55
13	6	16	6	41
16	4	18	3	41
15	5	15	7	42
30	11	29	16	86
20	12	22	20	74
25	16	30	13	84
25	13	27	20	85
15	18	39	18	90
27	24	50	17	118
27	11	32	15	85
21	20	38	18	97
19	13	29	17	78
33	22	26	14	95
33	22	42	17	114
28	25	37	11	101
16	21	22	18	77
16	21	28	14	81
17	18	24	17	76
459	322	591	286	1628
Total				

Permis délivrés				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
1993	34	15	29	13
1997	32	22	29	14
1998	20	12	48	15
1999	22	14	39	12
2000	20	13	52	12
2001	15	24	39	12
2002	30	22	38	27
2003	17	21	36	24
2004	30	23	30	29
2005	40	23	43	30
2006	18	28	58	45
2007	49	32	68	32
2008	56	39	50	28
2009	44	34	54	24
2010	35	28	45	19
2011	49	33	54	28
2012	49	36	72	28
2013	40	24	48	25
2014	42	31	38	30
2015	30	38	39	19
2016	24	25	29	19
	668	537	942	479
Total				

Statistiques de 1996 à 2016



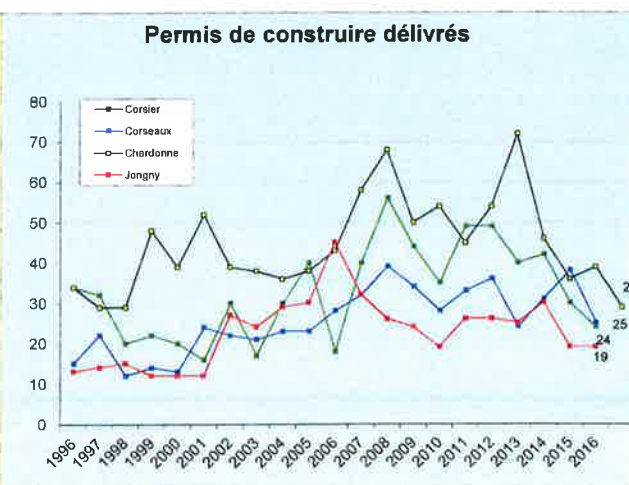
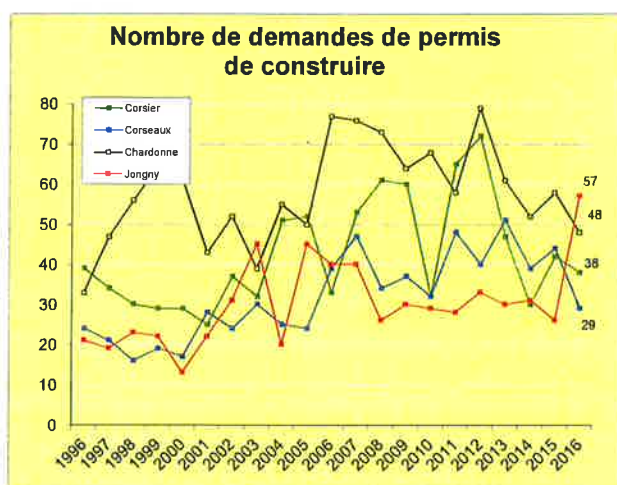
Statistiques pour l'année 2016



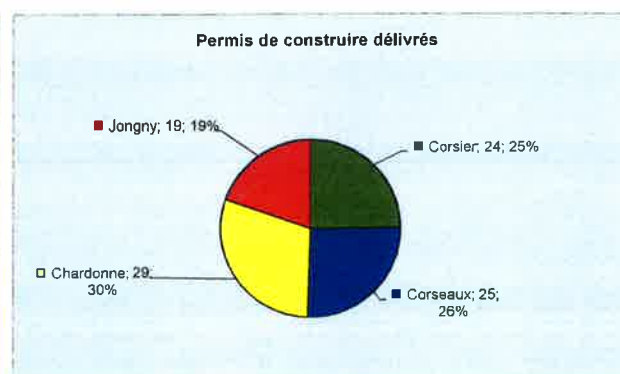
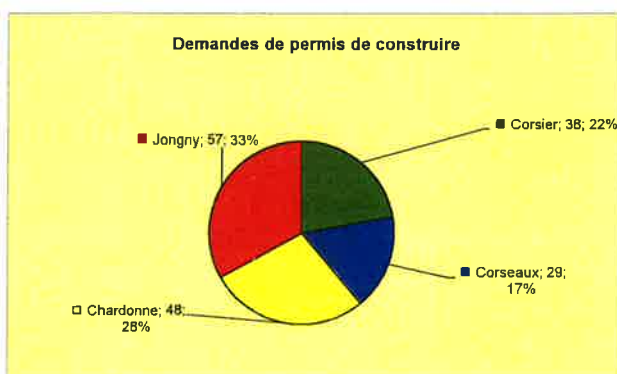
Statistiques de 1996 à 2016

Nombre de demandes de permis					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
1996	39	24	33	21	117
1997	34	21	47	19	121
1998	30	16	56	23	125
1999	29	19	65	22	135
2000	29	17	61	13	120
2001	25	28	43	22	118
2002	37	24	52	31	144
2003	32	30	39	45	146
2004	51	25	55	20	151
2005	52	24	50	45	171
2006	33	39	77	40	189
2007	53	47	76	40	216
2008	61	34	73	26	194
2009	60	37	64	30	191
2010	32	32	68	29	161
2011	65	48	58	28	199
2012	72	40	79	33	224
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	48	57	172
	891	668	1215	631	3405

Permis délivré					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
1996	34	15	29	13	91
1997	32	22	29	14	97
1998	20	12	48	15	95
1999	22	14	39	12	87
2000	20	13	52	12	97
2001	16	24	39	12	91
2002	30	22	38	27	117
2003	17	21	36	24	98
2004	30	23	38	29	120
2005	40	23	43	30	136
2006	18	28	58	45	149
2007	40	32	68	32	172
2008	56	39	50	26	171
2009	44	34	54	24	156
2010	35	28	45	19	127
2011	49	33	54	26	162
2012	49	36	72	26	183
2013	40	24	46	25	135
2014	42	31	36	30	139
2015	30	38	39	19	126
2016	24	25	29	19	97
	688	537	942	479	2646



Statistiques pour l'année 2016



Statistiques de 1996 à 2016

Nombre de demandes de permis

	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
1996	39	24	33	21	117
1997	34	21	47	19	121
1998	30	16	56	23	125
1999	29	19	65	22	135
2000	29	17	61	13	120
2001	25	28	43	22	118
2002	37	24	52	31	144
2003	32	30	39	45	146
2004	51	25	55	20	151
2005	52	24	50	45	171
2006	33	39	77	40	189
2007	53	47	76	40	216
2008	61	34	73	26	194
2009	60	37	64	30	191
2010	32	32	68	29	161
2011	65	48	58	28	199
2012	72	40	79	33	224
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	48	57	172
	891	668	1215	631	3405

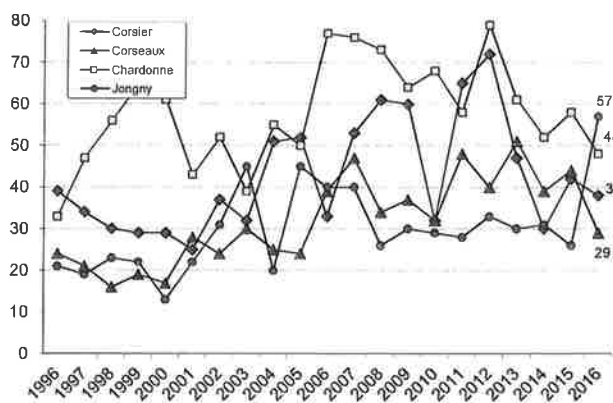
3405

Permis délivré

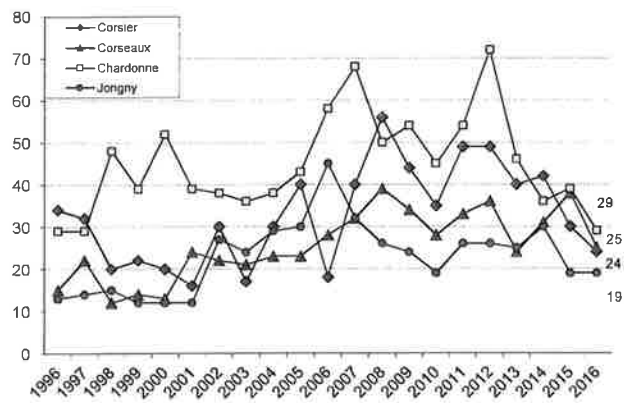
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
1996	34	15	29	13	91
1997	32	22	29	14	97
1998	20	12	48	15	95
1999	22	14	39	12	87
2000	20	13	52	12	97
2001	16	24	39	12	91
2002	30	22	38	27	117
2003	17	21	36	24	98
2004	30	23	38	29	120
2005	40	23	43	30	136
2006	18	28	58	45	149
2007	40	32	68	32	172
2008	56	39	50	26	171
2009	44	34	54	24	156
2010	35	28	45	19	127
2011	49	33	54	26	162
2012	49	36	72	26	183
2013	40	24	46	25	135
2014	42	31	36	30	139
2015	30	38	39	19	126
2016	24	25	29	19	97
	688	537	942	479	2646

2646

Nombre de demandes de permis de construire

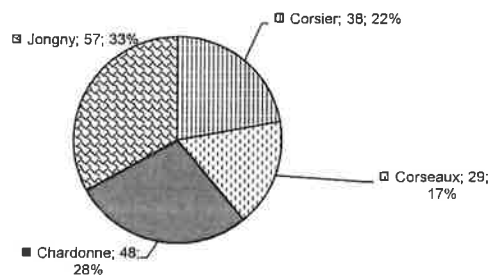


Permis de construire délivrés

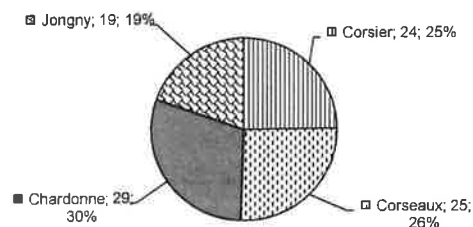


Statistiques pour l'année 2016

Demandes de permis de construire



Permis de construire délivrés

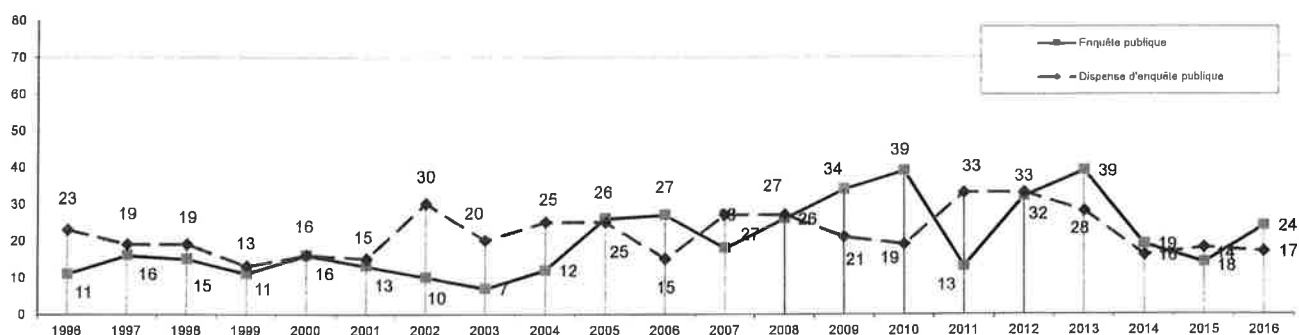


POLICE DES CONSTRUCTIONS

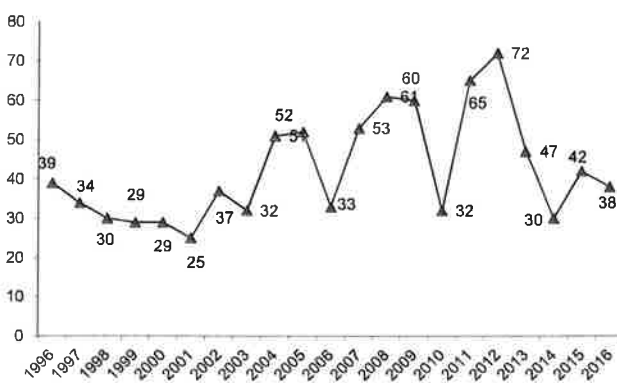
COMMUNE DE CORSIER Statistiques de 1996 à 2016

	Nombre de demandes de permis	Enquête publique	Dispense d'enquête publique	Permis délivré
1996	39	16	23	34
1997	34	15	19	32
1998	30	11	19	20
1999	29	16	13	22
2000	29	13	16	20
2001	25	10	15	16
2002	37	7	30	30
2003	32	12	20	17
2004	51	26	25	30
2005	52	27	25	40
2006	33	18	15	18
2007	53	26	27	40
2008	61	34	27	56
2009	60	39	21	44
2010	32	13	19	35
2011	65	32	33	49
2012	72	39	33	49
2013	47	19	28	40
2014	30	14	16	42
2015	42	24	18	30
2016	38	21	17	24
	891	432	459	688

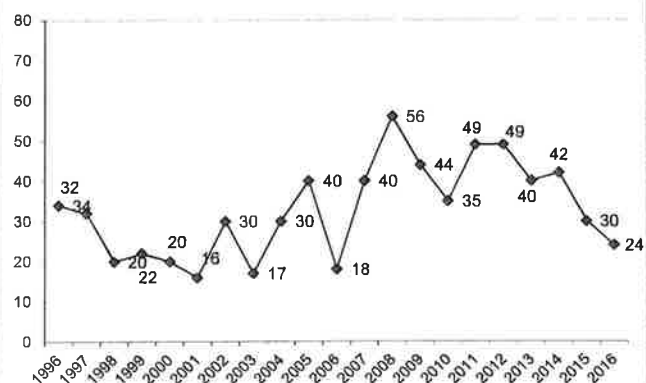
Analyse de dossiers pour enquête publique et dispense d'enquête publique



Nombre de demandes de permis de construire



Permis de construire délivrés

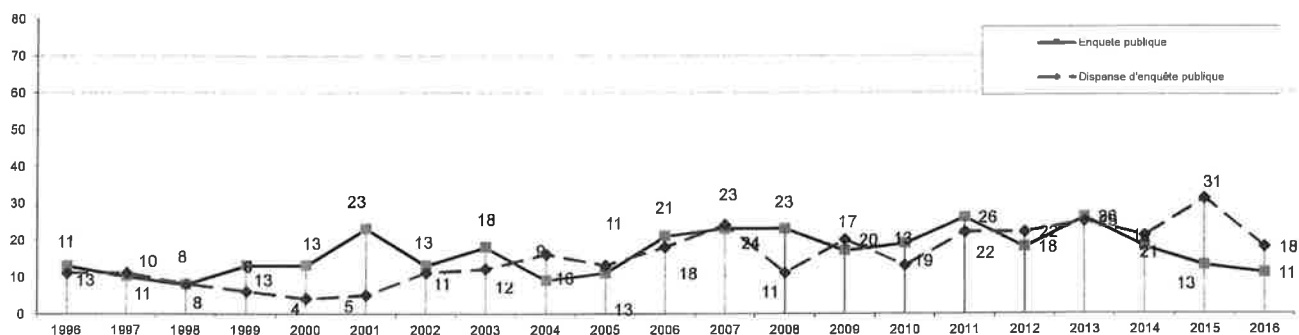


POLICE DES CONSTRUCTIONS

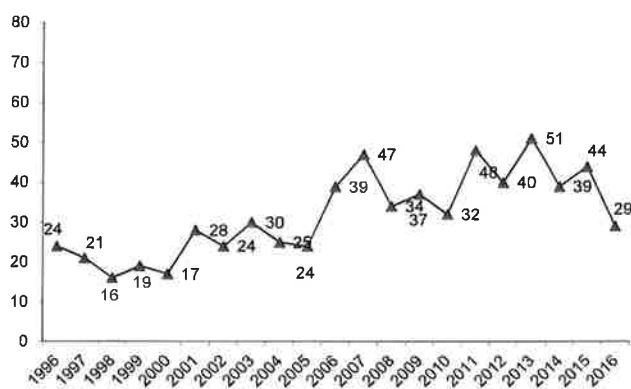
COMMUNE DE CORSEAUX Statistiques de 1996 à 2016

	Nombre de demandes de permis	Enquête publique	Dispense d'enquête publique	Permis délivré
1996	24	13	11	15
1997	21	10	11	22
1998	16	8	8	12
1999	19	13	6	14
2000	17	13	4	13
2001	28	23	5	24
2002	24	13	11	22
2003	30	18	12	21
2004	25	9	16	23
2005	24	11	13	23
2006	39	21	18	28
2007	47	23	24	32
2008	34	23	11	39
2009	37	17	20	34
2010	32	19	13	28
2011	48	26	22	33
2012	40	18	22	36
2013	51	26	25	24
2014	39	18	21	31
2015	44	13	31	38
2016	29	11	18	25
	668	346	322	537

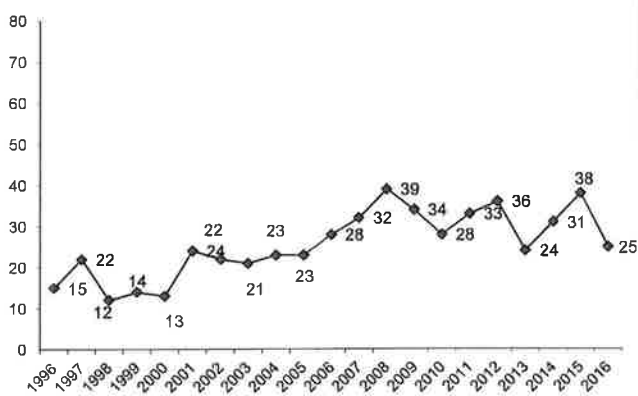
Analyse de dossiers pour enquête publique et dispense d'enquête publique



Nombre de demandes de permis de construire



Permis de construire délivrés



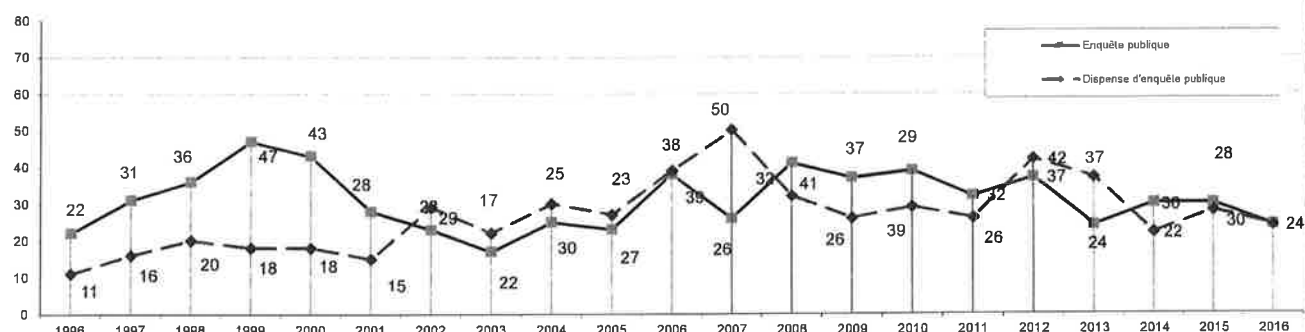
POLICE DES CONSTRUCTIONS

COMMUNE DE CHARDONNE

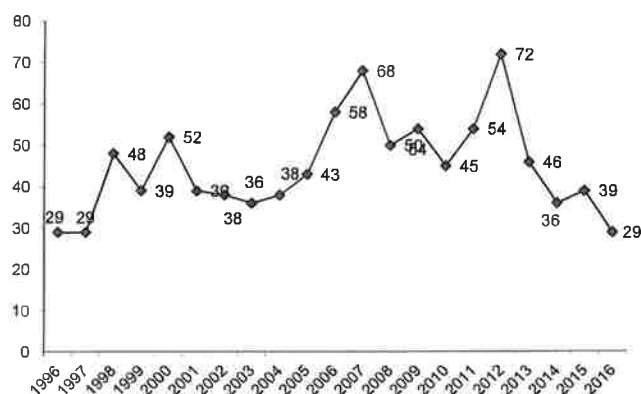
Statistiques de 1996 à 2016

	Nombre de demandes de permis	Enquête publique	Dispense d'enquête publique	Permis délivré
1996	33	22	11	29
1997	47	31	16	29
1998	56	36	20	48
1999	65	47	18	39
2000	61	43	18	52
2001	43	28	15	39
2002	52	23	29	38
2003	39	17	22	36
2004	55	25	30	38
2005	50	23	27	43
2006	77	38	39	58
2007	76	26	50	68
2008	73	41	32	50
2009	64	37	26	54
2010	68	39	29	45
2011	58	32	26	54
2012	79	37	42	72
2013	61	24	37	46
2014	52	30	22	36
2015	58	30	28	39
2016	48	24	24	29
	1215	653	561	942

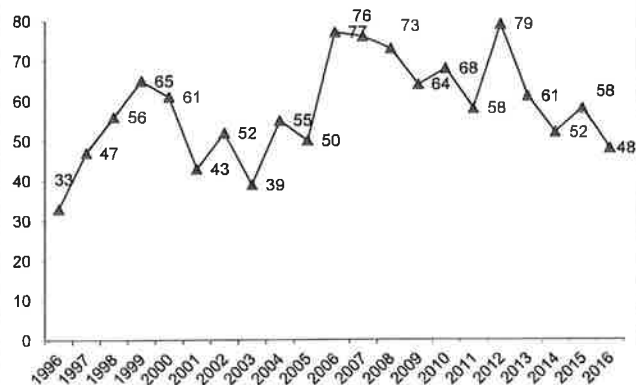
Analyse de dossiers pour enquête publique et dispense d'enquête publique



Permis de construire délivrés



Nombre de demandes de permis de construire

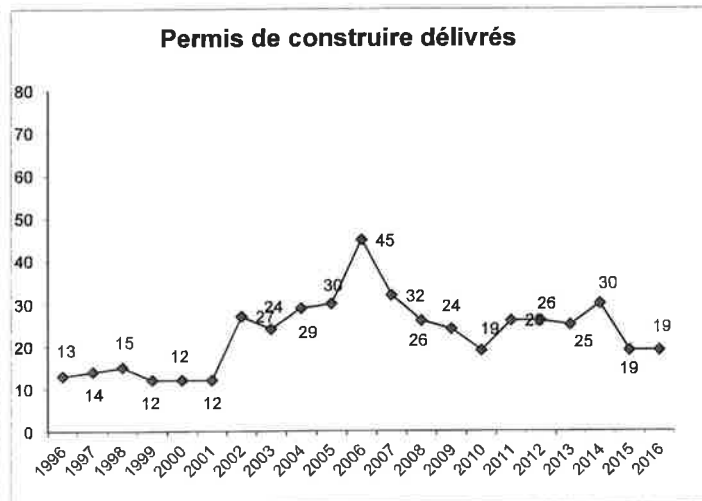
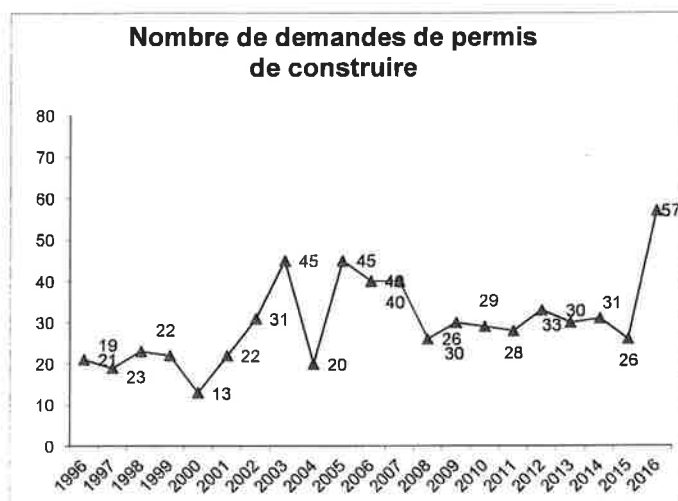
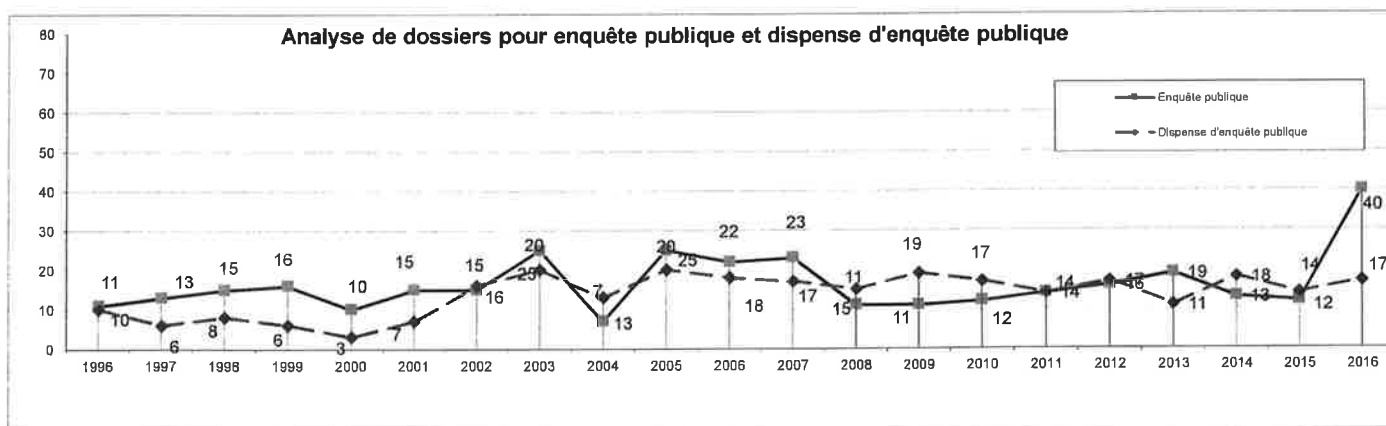


POLICE DES CONSTRUCTIONS

COMMUNE DE JONGNY

Statistiques de 1996 à 2016

	Nombre de demandes de permis	Enquête publique	Dispense d'enquête publique	Permis délivré
1996	21	11	10	13
1997	19	13	6	14
1998	23	15	8	15
1999	22	16	6	12
2000	13	10	3	12
2001	22	15	7	12
2002	31	15	16	27
2003	45	25	20	24
2004	20	7	13	29
2005	45	25	20	30
2006	40	22	18	45
2007	40	23	17	32
2008	26	11	15	26
2009	30	11	19	24
2010	29	12	17	19
2011	28	14	14	26
2012	33	16	17	26
2013	30	19	11	25
2014	31	13	18	30
2015	26	12	14	19
2016	57	40	17	19
	631	345	286	479



STATISTIQUES DE 1996 à 2016

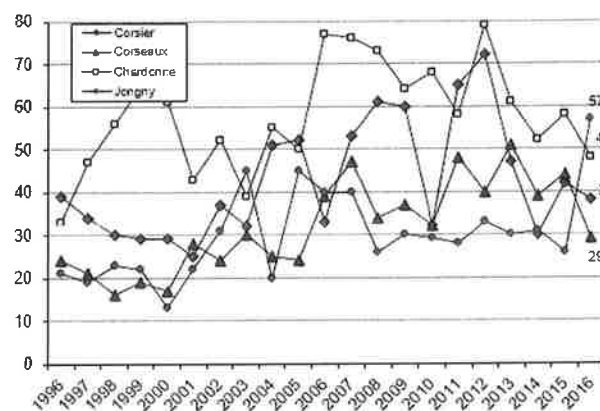
Nombre de demandes de permis

	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
1996	39	24	33	21	117
1997	34	21	47	19	121
1998	30	16	56	23	125
1999	29	19	65	22	135
2000	29	17	61	13	120
2001	25	28	43	22	118
2002	37	24	52	31	144
2003	32	30	39	45	146
2004	51	25	55	20	151
2005	52	24	50	45	171
2006	33	39	77	40	189
2007	53	47	76	40	216
2008	61	34	73	26	194
2009	60	37	64	30	191
2010	32	32	68	29	161
2011	65	48	58	28	199
2012	72	40	79	33	224
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	48	57	172
	891	668	1215	631	3405
	3405				

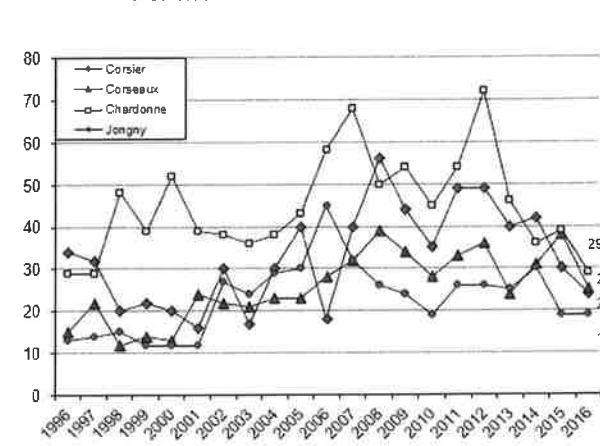
Permis délivré

	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
1996	34	15	29	13	91
1997	32	22	29	14	97
1998	20	12	48	15	95
1999	22	14	39	12	87
2000	20	13	52	12	97
2001	16	24	39	12	91
2002	30	22	38	27	117
2003	17	21	36	24	98
2004	30	23	38	29	120
2005	40	23	43	30	136
2006	18	28	58	45	149
2007	40	32	68	32	172
2008	56	39	50	26	171
2009	44	34	54	24	156
2010	35	28	45	19	127
2011	49	33	54	26	162
2012	49	36	72	26	183
2013	40	24	46	25	135
2014	42	31	36	30	139
2015	30	38	39	19	126
2016	24	25	29	19	97
	688	537	942	479	2646
	2646				

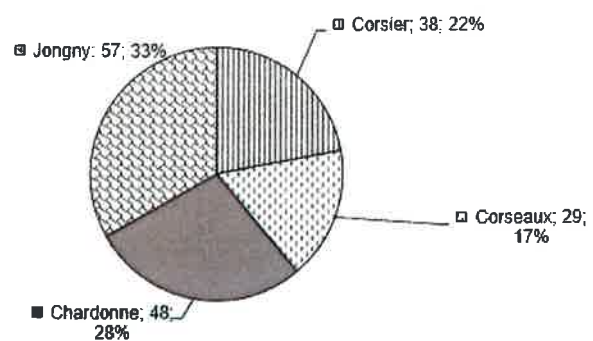
Nombre de demandes de permis de construire



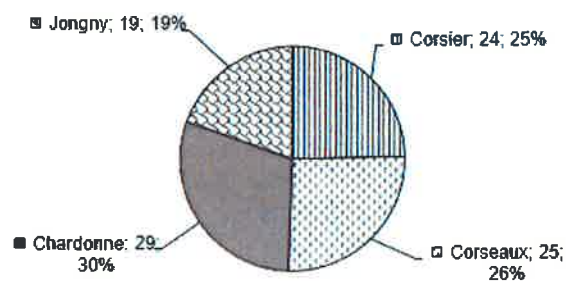
Permis de construire délivrés



Demandes de permis de construire



Permis de construire délivrés





SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

RAPPORT DE GESTION 2016



1. Historique

A la suite d'études menées par un Comité de direction, composé d'un/e Municipal/e de chaque commune du Cercle de Corsier, 4 structures d'accueil extrascolaire pour l'accueil des élèves à midi ont ouvert le 31 mars 2008. Dans un 2^{ème} temps, les heures d'accueil au sein desdites structures furent prolongées de 14h00 à 18h30 ceci afin de répondre à la demande des parents.

Le Comité de direction est composé de :

- Sébastien EIENBERGER, Municipal de Jongny et Président du Comité de direction
- Ursula BUCHER, Municipale de Corsier-de-Vevey
- Gilbert CAVIN, Municipal de Chardonne
- Patrick MICHAUX, Municipal de Corseaux

Par ailleurs, cela fait maintenant deux ans que Mme Tissot, Directrice et Responsable des structures ONDÎNE assure cette fonction avec enthousiasme. Durant l'année 2016, Mme Tissot a accompagné les 13 éducatrices auxiliaires qui ont choisi de débiter une formation d'une année en vue de l'obtention du CFC d'ASE (Assistante socio-éducative). Dans l'optique de préparer cette entrée en formation, des prés-suivis ont eu lieu du mois de février jusqu'au mois de juin 2016. A partir de la rentrée scolaire 2016-2017, des suivis et des périodes d'observation ont été instaurés.

2. Alimentation

2.1 Fournisseur de repas

Depuis le mois février 2015, c'est la société BG Gastronomie qui assure la livraison des repas auprès de nos UAPEs.

Pour information, cette société est établie à Chatel-St-Denis. Elle est active sur différents sites parascolaires pour la livraison des repas, notamment sur le Canton de Fribourg.



A fin décembre 2016, une baisse de la qualité du service a été notée et le label « Fourchette Verte Junior » s'est vu être retiré temporairement. En effet, les menus annoncés en début de semaine ne reflétaient parfois pas la réalité de ceux servis au sein de nos structures d'accueil. De plus, trop de mets gras étaient proposés.

Le délai de mise en conformité pour l'éventuelle réattribution du label a été fixé au 31 mars 2017.

Pour information, cette société est actuellement en travaux en vue de l'élargissement de leur succursale qui se trouve actuellement à Châtel-St-Denis.

2.2 Régimes alimentaires particuliers

Certains enfants accueillis bénéficient de régimes alimentaires spécifiques. Ces derniers ont des origines diverses :

- Allergies
- Intolérances
- Pratiques religieuses et personnelles

Un élément est à mentionner :

- un régime ne peut être assumé par notre service d'accueil extrascolaire. En effet, l'enfant a de nombreuses allergies alimentaires. Par conséquent, l'enfant apporte son propre repas à la structure de Jongny.

3. Fréquentation des UAPes

Nous enregistrons 326 enfants inscrits au 31 décembre 2016, soit un nombre équivalent en comparaison avec l'année 2015.

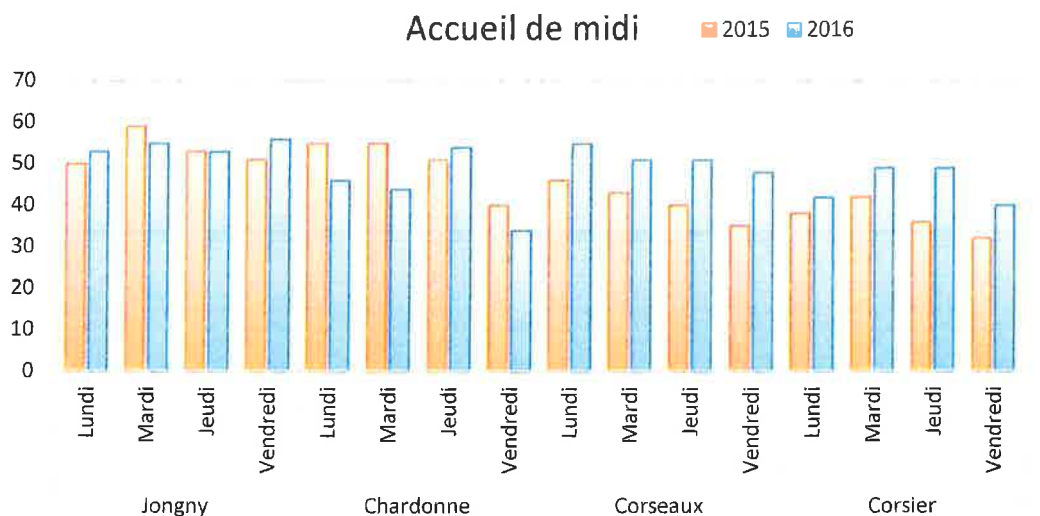
Nous vous présentons quelques statistiques qui illustrent les fluctuations de fréquentation au sein des différentes structures.

Statistiques et graphiques (situation au 31 décembre 2016)

Accueil de midi

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	53	46	55	42
Mardi	55	44	51	49
Jeudi	53	54	51	49
Vendredi	56	34	48	40

Accueil de midi - tableau comparatif 2015 - 2016

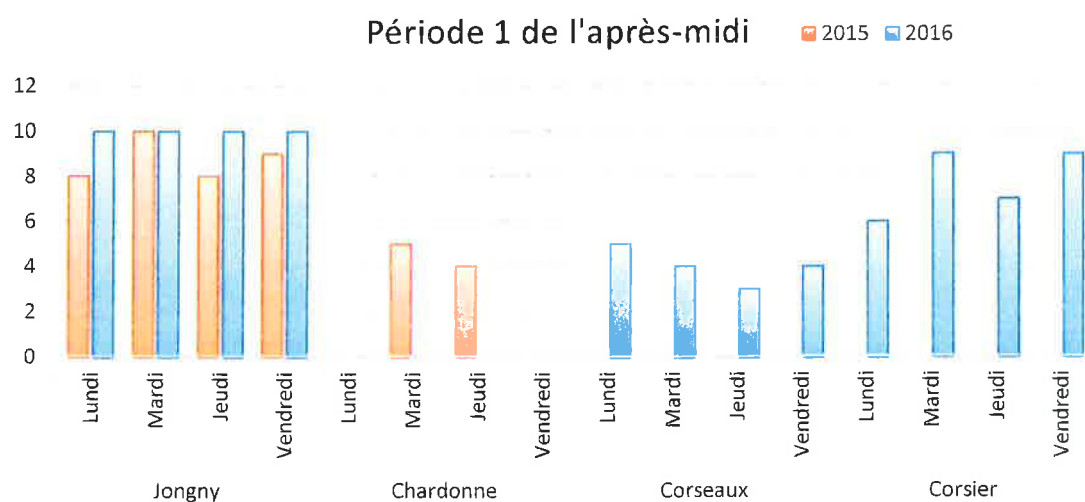


Accueil de l'après-midi – Période 1 (de 14h00 à 15h30)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	10	0	5	6
Mardi	10	0	4	9
Jeudi	10	0	3	7
Vendredi	10	0	4	9

Accueil de l'après-midi – Période 1 (de 14h00 à 15h30)

tableau comparatif 2015 – 2016

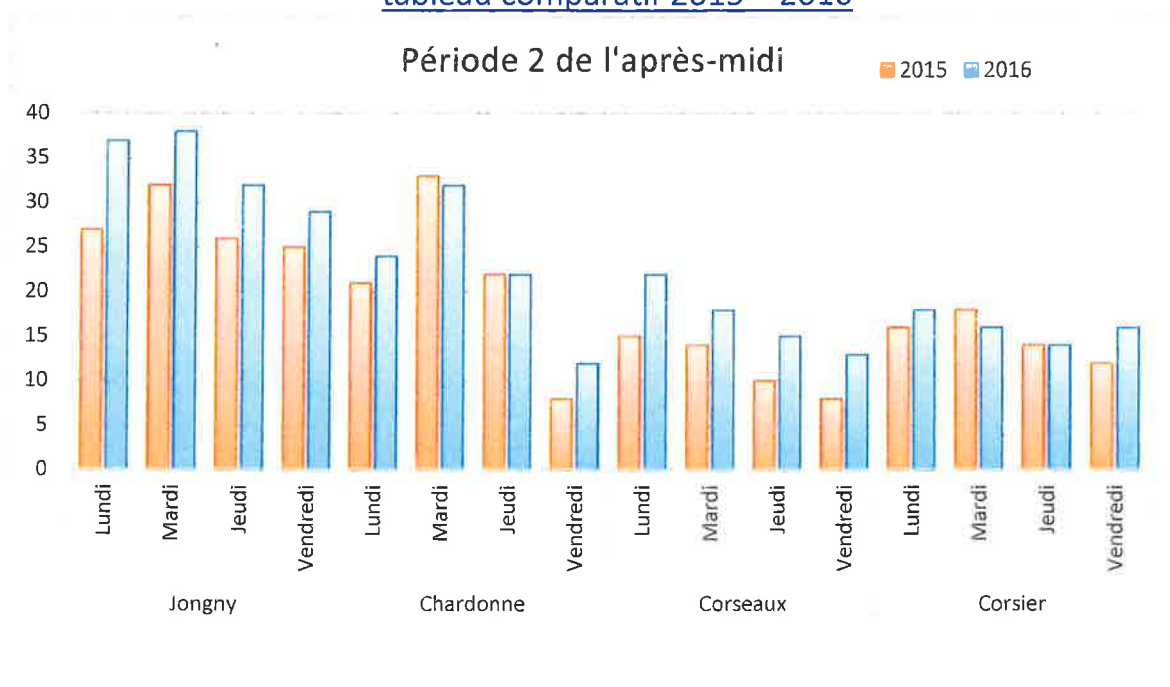


Accueil de l'après-midi – Période 2 (de 15h30 à 17h00)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	37	24	22	18
Mardi	38	32	18	16
Jeudi	32	22	15	14
Vendredi	29	12	13	16

Accueil de l'après-midi – Période 2 (de 15h30 à 17h00)

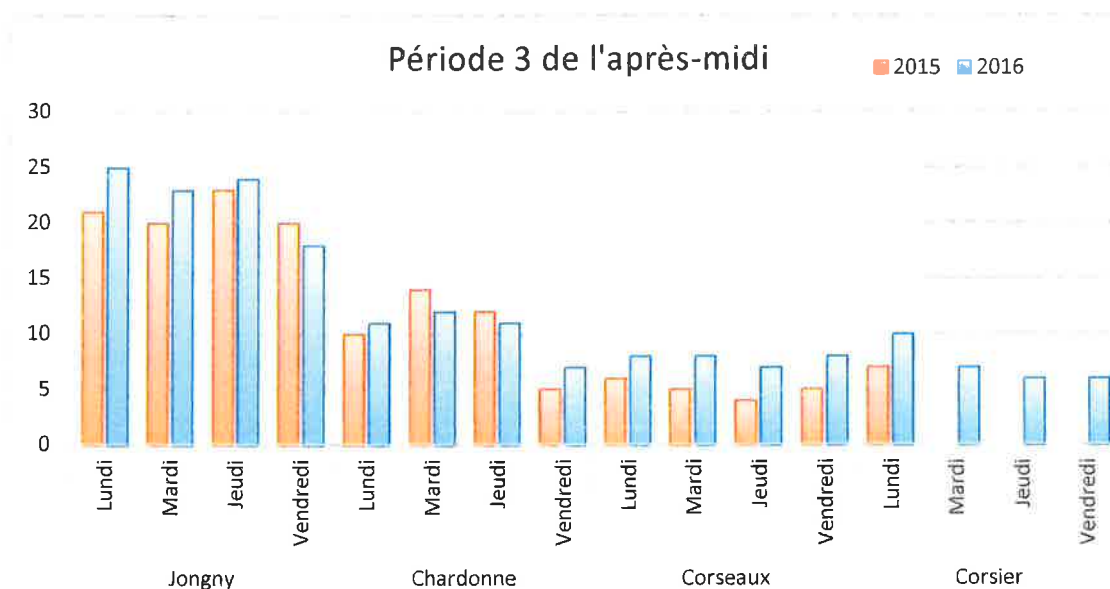
tableau comparatif 2015 – 2016



Accueil de l'après-midi – Période 3 (de 17h00 à 18h30)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	25	11	7	10
Mardi	23	12	8	7
Jeudi	24	11	8	6
Vendredi	18	7	7	6

Accueil de l'après-midi – Période 3 (de 17h00 à 18h30)
tableau comparatif 2015 – 2016



3.1 Explications des données

A la rentrée scolaire 2016-2017, les périodes 1 des structures de Corsier, Corseaux et Chardonne étaient faiblement fréquentées par les enfants. Les UAPEs de Corsier et Corseaux ont tout de même ouverts car, sur deux jours par semaine, le quota de fréquentation dépassait les 5 enfants nécessaires à l'ouverture de la période.

Concernant la structure de Chardonne et conformément aux directives ONDÎNE, la décision a été prise de supprimer cette période trop faiblement fréquentée après les vacances d'octobre.

ONDÎNE a donc tout mis en œuvre, en collaboration avec l'EPS de Corsier et notamment les transports scolaires, pour que les enfants inscrits à Chardonne et ayant profités de cet accueil jusqu'au mois d'octobre, puissent, tout de même, bénéficier d'un accueil sur le site de Jongny. Les parents ont eu entière satisfaction quant à cette solution. Cette suppression a été effective un mois après l'annonce aux parents concernés. L'incertitude des parents liée à cette suppression de période a entraîné deux résiliations de contrat.

Par ailleurs, la structure de Corseaux note une nette augmentation de la fréquentation durant de le temps de midi et de l'après-midi.

Pour conclure, en règle générale, il persiste une faible fluctuation (positive ou négative en fonction des périodes d'accueil) du nombre d'enfants accueillis au sein des différentes structures.

4. Personnel éducatif

Durant l'année 2016, le personnel éducatif a connu divers changements. En effet, trois éducatrices ont été à l'assurance pour cause de maladie ou d'accident et une éducatrice a donné sa démission. Ces absences ont donc dû être comblées par l'engagement d'une professionnelle (Mme Egg) et de deux éducatrices auxiliaires remplaçantes (Mmes Boy et De Cet) .

Toutes les structures :

ONDÎNE tient à relever que le taux d'absence dû à la maladie est plus important que celui des années précédentes. Outre les maladies et les accidents, cela peut être expliqué par les exigences et le stress liés à la formation en vue de l'obtention du CFC d'ASE.

En conclusion, les remplaçantes ainsi que Mme Tissot ont été fortement sollicitées afin de pourvoir à toutes ces absences. Il est également opportun de signaler que Mme D'Agostini, en charge de la gestion administrative d'ONDÎNE, a effectué des remplacements.

5. Personnel administratif

- Engagement de Mme Marisa D'Agostini à 100% en date du 18 juillet 2016 suite à la démission de M. Guillaume Novak.
Mme D'Agostini assure toute la gestion administrative d'ONDÎNE en collaboration avec Mme Tissot et la bourse communale de Jongny.
Elle effectue aussi, lorsque cela est nécessaire et qu'aucune éducatrice auxiliaire remplaçante n'est disponible, des remplacements dans les UAPes de Chardonne et Jongny durant le temps de midi.

- Pour information : engagement au mois de mai de M. Bijan Kaveh, boursier communal de Jongny suite à la démission de Mme Zurbuchen.

6. Evénement

Visite dans les classes des 1P par nos éducatrices

Sur la base d'une idée de l'équipe éducative de Chardonne, une visite des classes de 1^{ère} primaire a été mise en place afin de faire connaissance avec les enfants inscrits à ONDÎNE et d'expliquer brièvement notre fonctionnement. Les classes des plus grands ne sont pas concernées étant donné que les enfants connaissent déjà ONDÎNE.

Cette visite s'effectue durant la première semaine d'école après les grandes vacances d'été. L'objectif étant que les enfants puissent mettre un visage sur la personne qui s'occupera d'eux et s'en trouver ainsi rassurés. Nous tenons à remercier les EPS de Corsier pour leur collaboration.

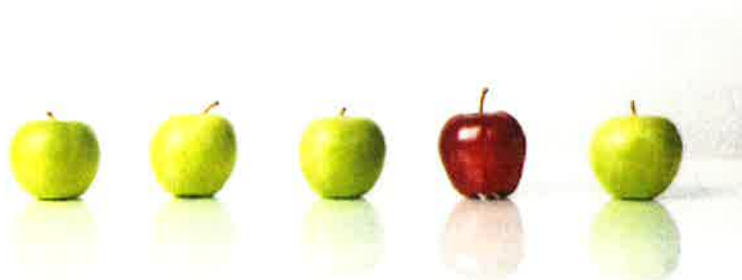


7. Tarification 2016 - 2017

La tarification des prestations d'ONDÎNE est restée inchangée pour les années scolaires 2015 – 2016 et 2016 – 2017.

8. Bilan et perspectives

*« Ce que vous êtes aujourd'hui est le résultat de vos choix antérieurs.
Ce que vous serez demain sera le résultat des choix que vous faites aujourd'hui ».*



ONDÎNE est dans une dynamique de mouvement liée :

- à la formation des éducatrices auxiliaires,

- aux exigences qu'imposent l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants) quant aux autorisations d'exploiter,
- à la réforme de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants).

Formation du personnel éducatif

La formation de la majorité de notre personnel éducatif a eu des effets significatifs en termes de disponibilités et de stress. En effet, certaines éducatrices devant se rendre trois fois par semaine à Yverdon dont deux fois dès 17h00, cela a généré des changements d'horaire et des disponibilités plus restreintes en matière de remplacement.

Au début de l'année scolaire 2016 – 2017, Mmes D'Agostini et Tissot ont pris sur le temps de travail pour assurer des remplacements mais ce fonctionnement ne pouvait être pérennisé. Le Comité de direction a donc validé l'engagement de deux remplaçantes.

Exigences de l'OAJE

Parlons des locaux, les UAPEs de Chardonne et Jongny, bien que détentrices des autorisations d'exploiter, devront s'implanter dans de nouveaux locaux qui correspondent entièrement aux normes en vigueur dans le Canton de Vaud.

Des projets d'aménagement ont été réalisés par le personnel éducatif de chaque UAPE. Ils ont été soumis aux Municipalités.

La Municipalité de Jongny a validé le projet d'aménagement. Il est à signifier que l'UAPE de Jongny devra subir quelques travaux (notamment en matière d'isolation) pour répondre aux normes ECA.

Les projets sont en attente pour les autres structures.

Réforme de la LAJE

Enfin, signalons les implications potentielles de la réforme de la LAJE, laquelle entrera en vigueur en 2017 avec un délai d'application pour 2020. Cette réforme vise à élargir les horaires d'ouverture, comprenant les matins et les mercredis, ceci pour certaines tranches d'âge.

Pour se faire, le Comité de direction étudie les différentes possibilités et leurs impacts financiers. L'ouverture des structures le matin est un sujet qui est régulièrement abordé lors des réunions du Comité de direction.

Ce dernier étudie également, suite à l'obtention du CFC ASE d'une majorité du personnel éducatif, l'adhésion à un réseau d'accueil, qui nous permettrait d'obtenir des subventions de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) moyennant

une harmonisation tarifaire (part à charge des parents) en fonction du réseau d'accueil auquel nous adhérierions.

L'année 2017 s'annonce donc sous l'hospice du changement, de la professionnalisation et nous travaillons à anticiper ce changement afin que, tant le personnel éducatif, que les enfants et les parents le vivent sereinement en renouvelant pleinement leur confiance au service d'accueil ONDÎNE.



Commune de Chardonne



COMPTES

2016

FINANCES

Considérations générales

Le montant de l'impôt sur le revenu est en constante évolution, avec un taux de progression léger. En 2014 et 2015 des revenus exceptionnels, provenant de rattrapage d'impôts des années précédentes, sont venus augmenter ce poste.

Pour les comptes 2016 c'est l'inverse : la correction, par le canton, d'impôts trop perçus antérieurs à 2013, a eu un impact négatif.

La simulation des impôts est un exercice difficile.

Le montant des taxations provisoires est relativement stable et c'est sur cette base que nous établissons notre budget.

Le montant des taxations définitives et des correctifs appliqués par l'administration fiscale cantonale, sont quant à eux très difficiles à anticiper. Les variations de ces correctifs, entre les exercices, sont très importantes.

Nous devons être très attentifs à l'évolution du montant final des impôts après taxation. Si cette tendance baissière est confirmée, nous devons prendre des mesures en conséquence.

La diminution des recettes totales impôts par rapport au budget est de CHF 1'228'252.—.

Le montant des droits de mutation encaissé en 2016 est faible. Il devrait être en augmentation sur les prochains exercices. Il y a encore un nombre important d'appartements de luxe en vente sur le territoire de notre commune.

Le cashflow de l'exercice 2016 est négatif pour un montant de 319'919.-. Cependant, grâce au résultat de 2015, nos liquidités sont bonnes.

Après avoir comptabilisé les amortissements obligatoires, la perte de cet exercice est de CHF 685'290.17.

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Ecart avec le budget

	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart
Impôts			
4001.00 Impôt sur le revenu	7'600'000.00	7'130'907.91	-469'092.09
4002.00 Impôt sur la fortune	1'510'000.00	1'598'048.34	88'048.34
4003.00 Impôt à la source	260'000.00	148'507.79	-111'492.21
4004.00 Impôt spécial des étrangers	340'000.00	371'642.95	31'642.95
4011.00 Impôt s/bénéfice personnes morales	93'000.00	249'340.70	156'340.70
4012.00 Impôt s/capital personnes morales	5'000.00	15'716.25	10'716.25
4013.00 Impôt complémentaire sur immeubles	19'000.00	31'313.00	12'313.00
4020.00 Impôt foncier	800'000.00	818'902.27	18'902.27
Sous-total impôts	10'627'000.00	10'364'379.21	-262'620.79
4040.00 Droits de mutation	550'000.00	369'527.80	-180'472.20
4050.00 Impôt sur successions et donations	500'000.00	543'857.30	43'857.30
4061.00 Impôt sur les chiens	11'000.00	11'840.00	840.00
4090.00 Impôts récupérés après défalcons		4'039.25	4'039.25
4110.00 Concessions	110'000.00	101'247.60	-8'752.40
4221.00 Intérêts s/décompte impôts	40'000.00	65'219.16	25'219.16
4370.01 Amende soustraction LMSD (Impôts)		9'662.50	9'662.50
4411.00 Part à l'impôt sur les gains immobiliers	350'000.00	285'968.70	-64'031.30
4411.01 Part à l'impôt sur les frontaliers		10'525.40	10'525.40
Sous-total impôts aléatoires	1'561'000.00	1'401'887.71	-159'112.29
Total impôts	12'188'000.00	11'766'266.92	-421'733.08
Divers			
3187.00 Emoluments facturés par le canton	70'000.00	71'368.05	1'368.05
3191.01 Impôts payés à d'autres communes	5'000.00	13'263.00	8'263.00
3212.00 Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)		10'033.81	10'033.81
3221.00 Intérêts compensatoires	30'000.00	2'747.98	-27'252.02
3301.00 Défalcons des créances et débiteurs + impôts	45'000.00	78'409.47	33'409.47
3809.01 Attribution fonds défalcons impôts		183'000.00	183'000.00
3819.00 Prélèvements s/revenus conjoncturels		602'834.52	602'834.52
3909.01 Imputation interne - Réforme policière	319'000.00	313'862.00	-5'138.00
Sous-total divers	469'000.00	1'275'518.83	806'518.83
Total général	11'719'000.00	10'490'748.09	-1'228'251.91

Ecart sur le budget par dicastère

	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart
1 Administration générale	2'262'800	2'194'546	-68'254
Amortissements	0	0	0
2 Finances	120'750	77'332	-43'418
Impôts	-11'719'000	-10'490'748	1'228'252
Péréquation	2'003'814	2'052'293	48'479
3 Domaines et bâtiments	282'040	166'954	-115'086
Locations appartements	-347'500	-347'791	-291
Amortissements	3'320	32'050	28'730
4 Travaux	1'647'824	1'457'407	-190'417
Egouts	0	0	0
Amortissements	251'090	271'100	20'010
5 Instruction publique et cultes	1'372'040	1'345'398	-26'642
6 Police	-43'500	-76'519	-33'019
Participation charges cantonales	215'352	223'357	8'005
Récupération bascule policière	319'000	313'862	-5'138
7 Sécurité sociale	1'100'700	1'097'187	-3'513
Facture sociale cantonale	3'170'367	2'321'020	-849'347
8 Services industriels	3'000	4'972	1'972
Total	642'097	642'420	323

Multifiduciaire Léman SA
Avenue du Casino 52
CH-1820 Montreux
Tél. +41 21 966 80 00
Fax +41 21 966 80 10
www.multigroupservices.com

Au Conseil communal de la

Commune de Chardonne

Montreux, le 13 avril 2017

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, tableau des investissements et engagements hors bilan) de la Commune de Chardonne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Municipalité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels présentant un capital de CHF 315'889.80 et un total de bilan de CHF 21'903'909.91 ne sont pas conformes à la loi et aux règlements cantonaux.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA


Christophe Boy
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

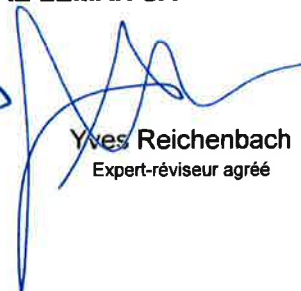

Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

		31.12.2016	31.12.2015
	Notes	CHF	CHF
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Excédent de revenus		-642'420	685'290
Amortissement des immobilisations	7	723'033	797'549
Dotations de réserves	12 / 13	319'350	919'000
Prélèvements de réserves	12 / 13	-719'883	-4'196
CASH FLOW		-319'919	2'397'643
Variation des Titres et placements	3	0	0
Variation des Créances résultant de ventes et de prestations	2	-461'077	1'402'209
Variation du stock	4	-1'090	7'254
Variation des Comptes de régularisation (actif)	6	-1'561'954	7'314
Variation des Dettes résultant d'achats et de prestations	8	-222'534	-1'981'854
Variation des Provisions	9	183'000	-237'000
Variation du besoin en fonds de roulement net		-2'063'656	-802'077
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		-2'383'575	1'595'566
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Investissements nets	4 / 6	-791'407	-642'353
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-791'407	-642'353
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts à moyen et long terme	9 / 10	3'529'234	-1'008'285
Diminution des emprunts à moyen et long terme	10	0	0
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		3'529'234	-1'008'285
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES			
Liquidités en début d'exercice		508'508	563'580
Liquidités en fin d'exercice		862'760	508'508
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES		354'252	-55'072

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1010.3003.00 Jetons de présence et traitements

Augmentation sensible de la valeur des jetons de présence par l'intégration de bouteilles de Merlot, CHF 1'500.—
Versement d'indemnités à M. P.-A. Maïkoff pour les dépouillements de 2013 à 2016, CHF 2'400.—
Versement des indemnités 2014 et 2015 à l'huissier, CHF 630.—

1020.3001.00 Rétributions des autorités

Indemnités de base : CHF 108'427.20
Vacations : CHF 119'505.05
Indemnités de départ de 3 municipaux (indemnité de CHF 300.— par année de service), CHF 11'700.—

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2'249'776.25	55'230.00	2'298'800.00	36'000.00	2'110'879.75	60'192.00
10	Autorités	347'167.85	20'451.30	331'450.00	22'000.00	310'063.63	16'924.40
1010	Conseil communal	43'527.80		36'000.00		35'928.17	
3003.00	Jetons de présence et traitements	21'050.00		16'600.00		17'431.00	
3030.00	Assurances sociales	521.90		600.00		526.22	
3050.00	Assurances accidents et maladie	240.05		300.00		184.90	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	369.30		1'500.00		93.90	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	21'346.55		17'000.00		17'692.15	
1020	Municipalité	303'640.05	20'451.30	295'450.00	22'000.00	274'135.46	16'924.40
3001.00	Rétributions des autorités	239'632.25		228'450.00		108'427.20	
3001.01	Vacations					104'540.95	
3030.00	Assurances sociales	17'464.15		20'000.00		16'454.46	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	31'680.00		32'000.00		31'680.00	
3050.00	Assurances accidents et maladie	5'016.05		5'000.00		5'781.25	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	9'847.60		10'000.00		7'251.60	
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.		20'451.30		22'000.00		16'924.40
11	Administration	1'677'944.75	26'890.70	1'720'950.00	7'000.00	1'578'466.76	35'335.60
1100	Administration	1'677'944.75	26'890.70	1'720'950.00	7'000.00	1'578'466.76	35'335.60
3011.00	Traitement du personnel	501'972.00		501'000.00		481'228.60	
3030.00	Assurances sociales	36'136.80		46'000.00		36'175.34	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	71'675.35		76'500.00		68'478.65	
3050.00	Assurances accidents et maladie	16'843.95		15'000.00		12'948.10	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1100.3100.00 Imprimé, annonces, fournitures de bureau

Création graphique du nouveau « Chardonneret », CHF 6'000.—

1100.3151.01 Entretien matériel informatique

Vision 2 Action : Nouveau contrat d'infogérance depuis août 2016 (5x1'728.—), CHF 8'640.—

1100.3170.00 Frais réceptions et manifestations

Dont des frais liés :

- à l'assermentation des nouvelles autorités, CHF 2'284.50
- au départ de trois municipaux, CHF 1'401.95
- à l'indemnité de fin de mandat offert à la Commission de naturalisation, CHF 1'500.—
- à la séance extra muros de la nouvelle Municipalité, CHF 1'136.—
- au vin offert et consommé, augmentation de CHF 1'899.—

1100.3520.00 Participations à des entités intercommunales

Les principaux montants sont :

- la participation au Service des Affaires Intercommunales (SAI), CHF 9.50 par habitant, CHF 27'445.50
- la cotisation à Promove, CHF 11'556.—
- les cotisations à la CIL et Lavaux Patrimoine Mondial, CHF 45'484.10
- la participation communale pour l'achat de 10 vélos électriques, CHF 3'000.—
- la participation au financement du stade d'athlétisme de la Saussaz, CHF 138'000.—
- la participation au frais d'entretien du stand de tir intercommunal de la Barmaz à Villeneuve, CHF 1'793.60
- la participation au bus du « Petit Prince », CHF 1'562.75

1100.3657.00 Aide pour le trafic régional

Chiffre fourni par le Canton

1100.4363.00 Rembours. Assurances et divers dommages

Vaudoise Assurances, versement d'indemnités journalières maladie

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	352.90		2'000.00		519.80	
3080.00	Personnel intérimaire	2'250.00				1'085.25	
3091.00	Formation et recherche du personnel	1'834.00		5'000.00		4'436.00	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	44'571.04		40'000.00		31'556.10	
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections	15'906.50		18'000.00			
3111.00	Achats mobilier et matériel	4'512.20		5'000.00		463.10	
3111.01	Achats matériel informatique	13'257.35		15'000.00		1'211.45	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	13'748.52		10'000.00		13'571.62	
3151.01	Entretien matériel informatique	55'489.00		48'500.00		73'553.65	
3151.02	Maintenance site internet	217.50		5'000.00		15.50	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	65'877.90		50'000.00		57'071.30	
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	47'022.60		50'000.00		5'141.20	
3181.00	Frais de ports et CCP	18'533.96		20'000.00		15'582.05	
3182.00	Frais de téléphones	7'556.60		12'000.00		7'393.20	
3183.00	Frais bancaires					1.30	
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	163.38		100.00		139.90	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	9'422.00		30'000.00		9'548.00	
3186.00	Primes d'assurances	13'232.55		15'000.00		12'514.65	
3193.00	Cotisations	10'110.75		10'000.00		9'921.65	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.			6'550.00		32'732.20	
3520.00	Participation à des entités intercommunales	233'389.95		240'600.00		247'523.45	
3526.05	CIEHL	14'445.00		14'200.00		14'175.00	
3657.00	Aide pour le trafic régional	271'062.75		283'500.00		232'323.65	
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	198'360.20		192'000.00		199'156.05	
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		465.00				
4313.03	Finances de naturalisations		2'500.00				3'400.00
4350.00	Ventes et prestations de service		7'060.60		7'000.00		6'778.60
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		16'764.10				23'228.00
4390.00	Recettes diverses		101.00				1'929.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1510.3523.00 **Fonds intercommunal de la culture**
Participation de CHF 48.— par habitant

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	Affaires culturelles	224'663.65	7'888.00	246'400.00	7'000.00	222'349.36	7'932.00
1500	Bibliothèque	85'991.65	7'888.00	108'600.00	7'000.00	86'269.36	7'932.00
3011.00	Traitement du personnel	47'480.50		57'200.00		47'258.00	
3030.00	Assurances sociales	3'418.10		4'500.00		3'552.53	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	6'917.75		7'900.00		6'877.40	
3050.00	Assurances accidents et maladie	1'572.05		2'000.00		1'248.15	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			1'500.00			
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	1'647.90		3'000.00		2'067.50	
3102.00	Livres, journaux, documentation	19'822.15		20'000.00		19'054.20	
3111.00	Achats mobilier et matériel	552.45		2'500.00		1'100.00	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	1'651.50		4'500.00		1'342.03	
3151.01	Entretien matériel informatique	97.20					
3170.00	Frais réceptions et manifestations	758.45		3'000.00		1'577.30	
3182.00	Frais de téléphones	1'379.60		1'500.00		1'348.50	
3186.00	Primes d'assurances	294.00		1'000.00		443.75	
3193.00	Cotisations	400.00				400.00	
4390.00	Recettes diverses		888.00				932.00
4520.00	Participations et rbts de communes		7'000.00		7'000.00		7'000.00
1510	Concerts et activités culturelles	138'672.00		137'800.00		136'080.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises			1'000.00			
3523.00	Part. intercomm. à des charges culture, loisirs, sports	138'672.00		136'800.00		136'080.00	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2100.3191.01 Impôts payés à d'autres communes

Restitution à d'autres communes pour activités dirigeantes

2100.3809.01 Attribution fonds défalcation impôts

Provision pour créances ouvertes (montant communiqué par le canton)

2100.3819.00 Prélèvements sur les revenus conjoncturels

La nouvelle péréquation fixe le financement d'une couche de la facture sociale par le prélèvement de 50% des recettes conjoncturelles communales, comptes 2100.4040.00, 4050.00, 4411.00 et de 30% sur la part d'impôt des frontaliers compte 2100.4411.01. Ce montant se retrouve dans compte 7200.3515.01 « Part. charges cantonales – prévoyance sociale »

2100.3909.01 Imputation interne réforme policière

Le budget prévoit la totalité des impôts supplémentaires que la commune va encaisser à la suite de la bascule de 2 points (voir ci-dessous). Afin d'avoir une idée du coût de la police (comptes 6100) la valeur des 2 points est comptabilisée par imputation interne en charge sous « Impôts » et en revenu sous « Administration police »

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	4'532'097.39	12'893'220.32	3'610'075.00	13'204'511.00	3'852'552.72	13'546'574.96
20	Comptabilité générale		4.70	2'000.00			187.05
2000	Contentieux		4.70	2'000.00			187.05
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts			2'000.00			
4362.00	Rbt de frais admin., poursuites, etc.		4.70				187.05
21	Impôts	1'275'518.83	11'766'266.92	469'000.00	12'188'000.00	984'202.20	12'501'407.99
2100	Impôts	1'275'518.83	11'766'266.92	469'000.00	12'188'000.00	984'202.20	12'501'407.99
3187.00	Emoluments facturés par le canton	71'368.05		70'000.00		86'121.93	
3191.01	Impôts payés à d'autres communes	13'263.00		5'000.00		610.05	
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	10'033.81					
3221.00	Intérêts compensatoires	2'747.98		30'000.00		15'988.65	
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	78'409.47		45'000.00		72'369.57	
3809.01	Attribution fonds défalcation impôts	183'000.00				-237'000.00	
3819.00	Prélèvements s/revenus conjoncturels	602'834.52				726'736.00	
3909.01	Imputation interne - Réforme policière	313'862.00		319'000.00		319'376.00	
4001.00	Impôt sur le revenu		7'130'907.91		7'600'000.00		7'161'429.53
4002.00	Impôt sur la fortune		1'598'048.34		1'510'000.00		1'618'927.47
4003.00	Impôt à la source		148'507.79		260'000.00		205'936.44
4004.00	Impôt spécial des étrangers		371'642.95		340'000.00		648'858.90
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales		249'340.70		93'000.00		323'835.15
4012.00	Impôt s/capital personnes morales		15'716.25		5'000.00		15'348.70
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles		31'313.00		19'000.00		14'266.00
4020.00	Impôt foncier		818'902.27		800'000.00		808'765.75

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2200.3210.00 Intérêts des dettes à court terme
Intérêts sur les emprunts de trésorerie

2200.3222.00 Intérêts des dettes consolidées
Intérêts sur les emprunts à long terme

2200.4220.00 Revenus des capitaux du patrimoine financier
Intérêts bancaires et dividendes des actions Holdigaz et Romande Energie

2200.4241.00 Gains comptables – Patrimoine financier
Encaissement des droits de boucle du port de la Pichette suite à la liquidation de la S.A.

2210.3520.01 Fonds de péréquation horizontal
L'alimentation de ce fonds équivaut à 19.75 points d'impôt

2210.4520.00 Part. et remboursements des communes
Retour du fonds de péréquation : CHF 1'046'134.—, :
- Couche population : CHF 100.—/hab. entre 1 et 1'000 habitants, et CHF 350.—/hab. entre 1'001 et 3'000 habitants, CHF 753'493.—
- Dépenses thématiques : (prise en charge du coût des transports - éléments calculés et fournis par le canton) CHF 292'641.—.

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4040.00	Droits de mutation		369'527.80		550'000.00		472'638.50
4050.00	Impôt sur successions et donations		543'857.30		500'000.00		714'160.50
4061.00	Impôt sur les chiens		11'840.00		11'000.00		11'440.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		4'039.25				40'184.85
4100.00	Patentes						118.90
4110.00	Concessions		101'247.60		110'000.00		103'372.80
4221.00	Intérêts s/décompte impôts		65'219.16		40'000.00		95'451.35
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)		9'662.50				
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		285'968.70		350'000.00		266'673.15
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers		10'525.40				
22	Service financier	3'256'578.56	1'126'948.70	3'139'075.00	1'016'511.00	2'868'350.52	1'044'979.92
2200	Intérêts	158'151.56	80'814.70	178'750.00	60'000.00	152'597.17	88'250.92
3183.00	Frais bancaires	3'004.17		3'000.00		2'986.57	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme	13'752.79		10'000.00		12'989.10	
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	141'394.60		165'750.00		136'621.50	
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		79'148.00		60'000.00		79'708.37
4241.00	Gains comptables - Patrimoine financier		1'666.70				8'542.55
2210	Participations	3'098'427.00	1'046'134.00	2'960'325.00	956'511.00	2'715'753.35	956'729.00
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3'098'427.00		2'960'325.00		2'715'753.35	
4520.00	Participations et rbts de communes		1'046'134.00		956'511.00		956'729.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3110.3146.00 Bacs rocheux – entretien

Il s'agit en particulier de :

Sécurisation des rochers, secteur Est du chemin des Roches, CHF 27'237.60

Honoraires pour étude des dangers au chemin de la Grangette, 3'926.40

3110.4360.00 Bacs rocheux – remboursement de tiers

Remboursement par le Syndicat d'Améliorations Foncières « En Couralaz » de l'avance faite par la commune pour les travaux au chemin de l'Ecouralaz avant la création dudit Syndicat.

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	1'013'670.90	1'162'457.59	996'980.00	1'059'120.00	1'317'124.51	1'136'223.05
30	Service technique	1'509.50	533.50	1'100.00	600.00	1'501.10	329.00
3000	Poids public	1'509.50	533.50	1'100.00	600.00	1'501.10	329.00
3156.00	Entretien matériel spécialisé	1'509.50		1'000.00		1'479.60	
3186.00	Primes d'assurances			100.00		21.50	
4356.01	Produits des pesages		533.50		600.00		329.00
31	Terrain	87'932.95	55'629.10	83'000.00	22'000.00	388'065.50	53'550.10
3100	Terrains	3'484.00	28'406.60	3'000.00	22'000.00	3'484.00	33'324.00
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	2'500.00		2'000.00		2'500.00	
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00		1'000.00		984.00	
4232.00	Loyers des terrains		28'406.60		22'000.00		23'624.00
4241.00	Gains comptables - Patrimoine financier						9'700.00
3110	Bancs rocheux	84'448.95	27'222.50	80'000.00		384'581.50	20'226.10
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	84'448.95		80'000.00		84'581.50	
3800.00	Attribution au fonds de réserve					300'000.00	
4360.00	Remboursements de tiers		24'948.60				
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		2'273.90				20'226.10

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3300.3191.02 TVA

Suite à la modification de la méthode de comptabilisation de la TVA dans les comptes, celle-ci est directement déduite du chiffre d'affaires de la vente de vin, compte n° 3300.4355.01 et représente CHF 3'319.60 pour 2016

3300.4355.03 Vente de raisin

- Arc-en-Vin et Obrist pour CHF 107'663.40
- Maurice Neyroud et Richard Neyroud, CHF 6'047.40

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
32	Forêts	44'958.35	53'908.40	59'600.00	45'000.00	68'108.00	55'238.05
3200	Forêts	44'958.35	53'908.40	59'600.00	45'000.00	68'108.00	55'238.05
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	11'612.35		18'500.00		6'406.55	
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	33'241.00		32'500.00		54'001.75	
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	105.00		8'600.00		7'699.70	
4355.02	Ventes de bois		50'070.75		45'000.00		50'148.45
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		3'837.65				5'089.60
33	Vignes	180'951.97	248'252.14	177'500.00	185'000.00	174'675.21	206'754.15
3300	Vignes	180'951.97	248'252.14	177'500.00	185'000.00	174'675.21	206'754.15
3134.00	Approvisionnements des domaines	12'274.35		8'000.00		12'174.65	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	14'109.13		13'000.00		16'143.40	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	342.00		3'500.00		3'668.20	
3186.00	Primes d'assurances	5'452.49		8'000.00		6'685.07	
3189.02	Vigneron-tâcheron + caviste	144'767.45		135'000.00		125'146.19	
3191.02	TVA			5'000.00		5'893.35	
3193.00	Cotisations	4'006.55		5'000.00		4'964.35	
4355.01	Ventes de vin		134'385.74		100'000.00		133'939.50
4355.03	Ventes de raisin		113'710.80		85'000.00		72'163.00
4359.00	Ventes et prestations diverses		155.60				651.65

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3510.3141.00 Logis de Chardonne, entretien

Dont l'assainissement de la chaudière à gaz, le remplacement de la moquette d'un appartement et de 2 réservoirs de chasse d'eau de 2 appartements et l'installation d'une borne WIFI au caveau

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	Bâtiments	698'318.13	804'134.45	675'780.00	806'520.00	684'774.70	820'351.75
3500	Bâtiments - général	196'968.70	2'400.00	209'400.00	2'400.00	203'555.34	17'380.40
3011.00	Traitement du personnel	147'940.00		158'000.00		155'183.10	
3030.00	Assurances sociales	17'210.15		16'000.00		16'878.74	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	21'232.55		22'000.00		21'108.85	
3050.00	Assurances accidents et maladie	4'898.15		4'500.00		3'771.60	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	858.00		1'500.00		622.80	
3120.00	Eau, électricité, combustible	330.95		500.00		547.15	
3124.00	Carburant	659.35		1'000.00		696.75	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments			1'000.00		616.05	
3155.00	Entretien véhicules	1'160.95		1'500.00		1'775.15	
3186.00	Primes d'assurances	2'211.90		2'400.00		842.70	
3191.00	Impôts et taxes	256.40		500.00		252.25	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	210.30		500.00		1'260.20	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2'400.00		2'400.00		2'400.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						14'980.40
3510	Logis de Chardonne	48'676.45	56'100.00	46'900.00	55'500.00	23'206.60	61'212.95
3120.00	Eau, électricité, combustible	7'937.35		10'000.00		7'850.10	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	38'382.05		35'000.00		13'331.75	
3186.00	Primes d'assurances	2'331.90		1'900.00		1'689.35	
3191.00	Impôts et taxes	25.15				335.40	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		56'100.00		55'500.00		56'050.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						5'162.95

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3514.3141.00 Bibliothèque, entretien

Assainissement de la chaudière à gaz, CHF 14'983.60

3515.3141.00 Collège de Pully, entretien

Remplacement du brûleur et mise en conformité de l'installation de stockage du mazout, CHF 14'110.—

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3512	Chalet Buttica	4'832.55	2'800.00	6'500.00	1'800.00	7'724.40	1'400.00
3120.00	Eau, électricité, combustible			1'000.00		148.25	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	4'412.45		5'000.00		7'207.00	
3186.00	Primes d'assurances	420.10		500.00		369.15	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2'800.00		1'800.00		1'400.00
3514	Bibliothèque	20'406.70		22'980.00		6'553.82	
3011.00	Traitement du personnel	804.90		1'500.00		933.40	
3030.00	Assurances sociales	57.95		130.00		70.17	
3050.00	Assurances accidents et maladie	26.65		50.00		24.65	
3120.00	Eau, électricité, combustible	3'094.35		4'000.00		3'749.60	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	15'729.15		16'000.00		1'115.60	
3186.00	Primes d'assurances	511.50		1'000.00		466.85	
3191.00	Impôts et taxes	182.20		300.00		193.55	
3515	Collège de Paully	26'006.40	23'525.80	41'530.00	27'600.00	12'648.64	23'525.80
3011.00	Traitement du personnel	3'900.00		3'900.00		3'900.00	
3030.00	Assurances sociales	280.75		330.00		293.14	
3050.00	Assurances accidents et maladie	129.15		100.00		103.00	
3120.00	Eau, électricité, combustible	4'718.00		6'000.00		4'795.30	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	15'965.20		30'000.00		2'598.40	
3186.00	Primes d'assurances	1'013.30		1'200.00		958.80	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		23'525.80		27'600.00		23'525.80
3518	Rue du Village 5-7	12'951.05	173'335.20	21'000.00	167'000.00	47'782.65	172'142.60
3120.00	Eau, électricité, combustible	4'939.55		7'000.00		5'479.20	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	5'363.65		10'000.00		39'923.75	
3186.00	Primes d'assurances	2'647.85		4'000.00		2'379.70	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		173'335.20		167'000.00		172'142.60

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3520.3141.00 Grande salle, entretien

Comprend la remise en état de diverses installations électriques, CHF 5'112.50. Le remplacement de vannes thermostatiques, CHF 3'287.35 et l'acquisition d'une armoire réfrigérante, CHF 2'235.60

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3519	Espace Cendrillon - Mt-Pèlerin	34'048.60	200.00	7'500.00	500.00	3'272.70	
3120.00	Eau, électricité, combustible	1'031.45		2'000.00		341.10	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	453.20		5'000.00		2'459.60	
3186.00	Primes d'assurances	336.55		500.00		302.15	
3191.00	Impôts et taxes	177.40				169.85	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	32'050.00					
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		200.00				
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif				500.00		
3520	Grande salle	44'460.45	5'814.45	46'100.00	3'500.00	33'081.70	5'250.00
3120.00	Eau, électricité, combustible	17'902.85		25'000.00		18'222.70	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	20'895.95		15'000.00		9'706.90	
3186.00	Primes d'assurances	5'430.65		5'700.00		4'919.85	
3191.00	Impôts et taxes	231.00		400.00		232.25	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		4'910.00		3'500.00		5'250.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		904.45				
3530	Maison de la musique	5'084.48		6'400.00		3'600.35	500.00
3120.00	Eau, électricité, combustible	2'517.30		3'500.00		2'114.60	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1'775.73		2'000.00		781.05	
3186.00	Primes d'assurances	589.55		650.00		526.75	
3191.00	Impôts et taxes	201.90		250.00		177.95	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif						500.00
3540	Abri PCI Bellevue	1'012.70		1'500.00		809.75	
3120.00	Eau, électricité, combustible	271.60		800.00		190.65	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	217.30		500.00			
3186.00	Primes d'assurances	352.80				450.50	
3191.00	Impôts et taxes	171.00		200.00		168.60	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3550.3141.00 Maison de commune, entretien

Comprend la mise en conformité de l'installation de stockage du mazout et remplacement du brûleur à mazout par un brûleur à gaz, CHF 10'967.80, l'amélioration de la diffusion du Hotspot WIFI public (extérieur), CHF 3'651.75 ainsi que de celui de la maison de commune (intérieur), CHF 3'089.70

3560.3141.00 Collège et bâtiment de Chenaux, entretien

Dont la réparation de l'ascenseur, CHF 48'375.90 et le remplacement de 9 luminaires à la salle de gym, CHF 15'265.95

3570.3141.00 Temple et Chapelles, entretien

Comprend le remplacement des radiateurs électriques de la chapelle de Pully, CHF 6'649.70 et la révision générale de l'orgue du temple, CHF 4'870.80

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3550	Maison de commune	47'974.65	32'448.00	44'750.00	35'000.00	43'915.15	31'698.00
3120.00	Eau, électricité, combustible	16'422.40		15'000.00		16'663.15	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	27'504.85		25'000.00		23'570.10	
3186.00	Primes d'assurances	3'324.70		3'750.00		2'969.35	
3191.00	Impôts et taxes	722.70		1'000.00		712.55	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		32'448.00		35'000.00		31'698.00
3560	Collège et Bâtiment de Chenaux	214'397.00	465'451.50	171'000.00	470'320.00	176'144.51	455'031.50
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	2'887.55		5'000.00			
3120.00	Eau, électricité, combustible	52'892.35		68'000.00		58'634.65	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	143'674.50		80'000.00		102'179.21	
3186.00	Primes d'assurances	12'665.95		15'000.00		12'930.40	
3191.00	Impôts et taxes	2'276.65		3'000.00		2'400.25	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		62'381.50		62'400.00		62'381.50
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		403'070.00		407'920.00		392'650.00
3570	Temple et Chapelles	38'917.05	13'259.50	45'720.00	14'100.00	113'024.74	17'106.05
3011.00	Traitement du personnel	11'240.80		12'000.00		11'573.90	
3030.00	Assurances sociales	795.50		1'000.00		870.04	
3050.00	Assurances accidents et maladie	365.90		400.00		305.70	
3120.00	Eau, électricité, combustible	7'626.85		10'000.00		15'297.95	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	15'187.25		15'000.00		18'480.75	
3186.00	Primes d'assurances	3'700.75		4'000.00		3'456.10	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains			3'320.00		63'040.30	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		13'259.50		14'100.00		17'106.05

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3580	Abri-parc derrière l'église	2'581.35	28'800.00	4'500.00	28'800.00	9'454.35	35'104.45
3120.00	Eau, électricité, combustible	962.90		2'000.00		1'854.50	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments			500.00		6'304.45	
3186.00	Primes d'assurances	1'618.45		2'000.00		1'295.40	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		28'800.00		28'800.00		28'800.00
4803.00	Prélèvements sur fonds de réserve						6'304.45

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 4200.3185.01 Commission Communale d'Urbanisme CCU**
Comprend 8 séances plénières et 6 séances réduites (2015 : 4 plénières et 2 réduites)
- 4200.4360.00 Remboursement de tiers**
Remboursement de dépens

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	2'912'416.93	1'183'910.23	2'765'914.00	867'000.00	3'452'416.14	849'794.50
41	Service technique	119'982.00		143'547.00		106'622.35	
4100	BTI Corsier	119'982.00		143'547.00		106'622.35	
3526.01	Participation au BTI	119'982.00		143'547.00		106'622.35	
42	Service de l'urbanisme	221'447.65	116'832.65	240'847.00	40'000.00	233'740.70	42'669.00
4200	Service de l'urbanisme	221'447.65	116'832.65	240'847.00	40'000.00	233'740.70	42'669.00
3103.00	Frais d'enquête constructions	8'027.95		8'000.00		8'131.75	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	29'925.05		20'000.00		46'890.70	
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	31'042.80		20'000.00		12'796.40	
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	2'986.60		3'000.00		-2'900.00	
3185.03	Développement durable	2'483.10		21'300.00		40'885.20	
3526.01	Participation au BTI	119'982.00		143'547.00		106'622.35	
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	27'000.15		25'000.00		21'314.30	
4020.00	Impôt foncier		480.00				
4313.01	Emoluments permis construire		114'252.65		40'000.00		25'787.00
4360.00	Remboursements de tiers		2'100.00				7'488.00
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						9'394.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4300.3142.00 Entretien du réseau routier et des chemins

Divers travaux d'entretien, de balayage et de marquage

4300.3142.01 Entretien revêtement des routes et chemins

Pontage de fissures, réparations diverses et de bords de routes, CHF 77'970.95

Réfection revêtement de divers chemins et routes: Curnilles, Tassoneyres, Praz-Valey, Bois de Ruz, Sommet, Gay, Piaz et Mivy, Socret, Combes, Gottrauses et Rochettes, CHF 155'502.85

4300.3185.00 Honoraires et frais d'expertises

Honoraires pour le chemin des sorbiers (projet abandonné), CHF 30'500.—

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Routes	1'424'526.25	45'959.50	1'447'520.00	20'500.00	2'251'330.99	44'438.15
4300	Voirie	1'323'731.30	45'112.45	1'349'290.00	20'500.00	2'176'418.99	38'657.60
3011.00	Traitement du personnel	483'363.90		482'900.00		458'980.95	
3030.00	Assurances sociales	49'167.20		50'200.00		44'390.53	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	70'627.10		65'000.00		64'282.80	
3050.00	Assurances accidents et maladie	25'547.40		22'000.00		21'043.20	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	1'067.25		500.00		1'471.10	
3091.00	Formation et recherche du personnel	1'871.65					
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	7'343.15		10'000.00		53'708.50	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	5'409.10		5'000.00		6'997.35	
3120.00	Eau, électricité, combustible	34'238.15		70'000.00		58'254.90	
3124.00	Carburant	240.50		1'000.00			
3130.00	Achats fournitures	2'600.00		7'000.00		4'535.30	
3142.00	Entretien du réseau routier et des chemins	52'210.20		125'000.00		134'127.05	
3142.01	Entretien revêtement des routes et chemins	233'473.80		125'000.00		213'771.80	
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	6'754.75		10'000.00		961.20	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	7'656.80		10'000.00		8'964.96	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	41'705.00		10'000.00		8'999.10	
3186.00	Primes d'assurances	11'694.65		11'000.00		10'848.20	
3189.03	Nettoyage du lac	9'606.75		10'000.00		9'834.10	
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	38'482.05		60'000.00		65'988.85	
3189.05	Abattoir et CCSPA	17'888.20		17'900.00		19'332.00	
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	3'940.70		5'700.00		4'635.35	
3191.00	Impôts et taxes	323.00					
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	218'520.00		251'090.00		666'291.75	
3800.00	Attribution au fonds de réserve					69'000.00	
3804.00	Attribution au fonds rénovation routes et infrastructures					250'000.00	
4313.02	Emoluments permis de fouilles		19'976.00		20'000.00		16'827.55

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4300.4359.00 Ventes et prestations diverses

Vente d'une remorque, de sel à dégeler et refacturation d'une participation pour la pose de barrières de protection aux haltes du funiculaire de la Baume et de Chardonne

4300.4363.00 Remboursements assurances et divers dommages

Indemnités journalières accident SUVA, CHF 2'910.10

Participation au bénéfice Vaudoise ass., police concernant l'assurance du matériel, CHF 6'526.90

Facturation de la remise en état de bordures et remplacement de panneaux de signalisation, CHF 6'100.35

4310 Meili 7000 - 2004

Véhicule repris par le fournisseur lors de l'achat du nouveau véhicule Meili 7000 (position 4370)

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4356.02	Facturation déblaiement de la neige		4'127.50		500.00		10'115.00
4359.00	Ventes et prestations diverses		5'471.60				4'671.20
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		15'537.35				7'043.85
4310	Meili 7000 - VD 8791 - 2004	9'066.00		30'700.00		27'095.30	
3124.00	Carburant	2'703.40		10'000.00		7'723.10	
3155.00	Entretien véhicules	2'285.60		10'000.00		14'841.95	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	413.20		7'000.00		706.65	
3186.00	Primes d'assurances	2'343.80		2'200.00		2'503.60	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1'320.00		1'500.00		1'320.00	
4330	Meili 1300 - VD 5895 - 1995	15'277.40		24'180.00		8'845.65	
3124.00	Carburant	3'485.50		5'000.00		4'235.10	
3155.00	Entretien véhicules	6'898.85		10'000.00		1'889.00	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	2'665.85		7'000.00		657.15	
3186.00	Primes d'assurances	1'754.20		1'700.00		1'591.40	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	473.00		480.00		473.00	
4340	Ford Ranger - VD 562806 - 2008	7'313.10		12'400.00		6'798.40	
3124.00	Carburant	2'097.05		3'000.00		2'232.60	
3155.00	Entretien véhicules	2'961.15		2'000.00		2'366.00	
3155.01	Entretien accessoires véhicules			5'000.00			
3186.00	Primes d'assurances	1'396.90		1'400.00		1'261.80	
3191.00	Impôts et taxes	858.00		1'000.00		938.00	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4350.3155.00 Lindner, entretien véhicule

Diverses réparations dont le remplacement de l'embrayage, CHF 6'280.20

4360.3155.00 Egholm, entretien véhicule

Diverses réparations dont le remplacement de la pompe hydrostatique, CHF 7'178.95

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4350	Lindner Unitrac 102 - VD 6393 - 2010	27'527.90		17'650.00		21'620.05	4'158.15
3124.00	Carburant	2'995.45		4'000.00		4'076.20	
3155.00	Entretien véhicules	11'182.60		5'000.00		13'891.05	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	10'513.05		6'000.00		526.60	
3186.00	Primes d'assurances	2'022.80		1'750.00		2'152.20	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	814.00		900.00		974.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						4'158.15
4360	Egholm 2200 T - VD 287165 - 2011	15'882.35	847.05	13'300.00		10'552.60	1'622.40
3124.00	Carburant	882.10		3'000.00		1'894.15	
3155.00	Entretien véhicules	12'474.20		4'000.00		5'750.00	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	948.15		4'000.00		1'370.55	
3186.00	Primes d'assurances	1'577.90		1'800.00		1'537.90	
3192.00	Taxes et assurances véhicules			500.00			
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		847.05				1'622.40
4370	Meili 7000 - VD 8791 - 2016	25'728.20					
3124.00	Carburant	3'052.15					
3155.00	Entretien véhicules	2'820.35					
3155.01	Entretien accessoires véhicules	2'572.40					
3192.00	Taxes et assurances véhicules	188.30					
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules	17'095.00					

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4400.4510.00 Participations, subsides et remboursements du canton
Contribution pour le contrôle du feu bactérien

4500 Traitement des déchets ménagers
4510 Déchèterie

Budget du groupe 4500 scindé en deux : 4500 et 4510. Le 4500 comprenant les postes relatifs aux déchets ménagers (4500.3188.02, 4500.4342.01 et 4500.4356.03) et le 4510 comprenant les postes liés aux déchets recyclables ainsi que les coûts de la déchèterie.

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve déchets». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

4500.4342.01 Rétrocession – Vente sacs taxés

Suite à la modification de la méthode de comptabilisation de la TVA dans les comptes, celle-ci est directement déduite du chiffre d'affaires des rétrocessions et plus comptabilisée dans le compte de charge 3188.02. Cela représente la somme de CHF 4'507.— pour 2016.

4510.4342.02 Taxe forfaitaire – Habitants

4510.4342.03 Taxe forfaitaire – Résidences secondaires

4510.4342.04 Taxe forfaitaire - Entreprise

Suite à la modification de la méthode de comptabilisation de la TVA dans les comptes, celle-ci est directement déduite du chiffre d'affaires de la taxe forfaitaire et plus comptabilisée dans le compte de charge 3141.01. Cela représente la somme de CHF 5'650.— en 2016.

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	Parcs, promenades et cimetière	115'356.25	6'579.00	116'500.00	4'000.00	99'134.90	5'959.00
4400	Parcs, promenades et cimetière	115'356.25	6'579.00	116'500.00	4'000.00	99'134.90	5'959.00
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	111'843.10		110'000.00		93'364.95	
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	3'513.15		6'500.00		5'769.95	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		6'179.00		4'000.00		5'959.00
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		400.00				
45	Traitement des déchets	454'769.94	454'769.94	472'500.00	472'500.00	493'243.50	493'243.50
4500	Traitement des déchets	146'499.14	155'407.78	165'000.00	220'000.00	164'703.00	167'928.05
3188.02	Déchets ménagers	146'317.69		165'000.00		164'703.00	
3188.05	Le Marais	181.45					
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés		108'588.18		175'000.00		117'313.85
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert		46'819.60		45'000.00		50'614.20
4510	Déchèterie	308'270.80	299'362.16	307'500.00	252'500.00	328'540.50	325'315.45
3116.00	Achats d'équipement	437.95		20'000.00		17'781.70	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	372.35					
3141.01	Déchèterie	104'889.70		99'500.00		102'039.00	
3153.00	Entretien des moloks	1'534.15		4'000.00		4'510.10	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	449.45		1'000.00		692.55	
3188.01	Verre	43'608.60		43'000.00		43'289.50	
3188.03	Déchets verts	94'782.00		90'000.00		102'396.70	
3188.04	Déchets de voirie					543.25	
3188.05	Le Marais	2'469.20		5'000.00		6'883.30	
3188.08	Papler	49'071.40		37'000.00		46'754.85	
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	10'656.00		8'000.00		3'649.55	
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants		182'880.20		190'000.00		192'499.39

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4600.3800.00 Attribution réserve

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve assainissement EC-EU ». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

4700.3147.00 Entretien des cours d'eau

Travaux d'entretien de la Salenche, CHF 13'712.25 et d'un ruisseau au chemin de Roche Ronde, CHF 10'983.60

4700.4510.00 Participations, subsides et remboursements du canton

Subvention pour les travaux concernant le ruisseau au chemin de Roche Ronde

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires		33'678.40		35'000.00		34'992.00
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises		3'680.00		4'500.00		4'665.60
4350.00	Ventes et prestations de service		330.52				480.00
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa		14'990.54		13'000.00		13'815.70
4526.01	Particip. de communes - Déchets		10'571.30		10'000.00		10'681.65
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets		53'231.20				68'181.11
46	Réseau d'égouts	551'558.99	551'558.99	330'000.00	330'000.00	261'572.20	261'572.70
4600	Réseau d'égouts	551'558.99	551'558.99	330'000.00	330'000.00	261'572.20	261'572.70
3120.00	Eau, électricité, combustible	322.29		1'200.00		26.30	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	64'014.08		80'000.00		101'903.25	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	35'485.00		35'485.00		35'485.00	
3526.01	Participation au BTI	119'982.15		143'546.00		106'622.70	
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	12'405.00		13'000.00		12'206.55	
3800.00	Attribution au fonds de réserve	319'350.47		56'769.00		5'328.40	
4341.00	Taxes uniques de raccordement		228'655.19		80'000.00		-17'067.25
4342.00	Taxe périodique d'utilisation		322'903.82		250'000.00		278'639.94
4393.00	Ajustement TVA		-.02				.01
47	Cours d'eau et fontaines	24'775.85	8'210.15	15'000.00		6'771.50	1'912.15
4700	Cours d'eau et fontaines	24'775.85	8'210.15	15'000.00		6'771.50	1'912.15
3147.00	Entretien des cours d'eau	24'775.85		15'000.00		6'771.50	
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		8'210.15				1'912.15

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	1'370'883.55	25'485.65	1'397'700.00	25'660.00	1'315'109.15	21'475.20
51	Enseignement primaire & secondaire	1'292'444.75		1'316'800.00		1'248'667.50	
5100	Enseignement primaire & secondaire	1'292'444.75		1'316'800.00		1'248'667.50	
3111.00	Achats mobilier et matériel	324.90		5'000.00			
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseign.	1'292'119.85		1'311'800.00		1'248'667.50	
54	Office d'orientation professionnelle	2'604.00		2'700.00		2'573.40	
5400	Office d'orientation professionnelle	2'604.00		2'700.00		2'573.40	
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2'604.00		2'700.00		2'573.40	
58	Cultes	75'834.80	25'485.65	78'200.00	25'660.00	63'868.25	21'475.20
5800	Cultes	75'834.80	25'485.65	78'200.00	25'660.00	63'868.25	21'475.20
3011.00	Traitement du personnel	16'750.00		17'000.00		16'176.35	
3030.00	Assurances sociales			1'200.00		431.95	
3050.00	Assurances accidents et maladie	579.40		500.00		412.20	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			200.00			
3130.00	Achats fournitures			1'000.00		720.00	
3652.01	Participation - communauté catholique	53'471.65		53'000.00		41'010.75	
3652.02	Participation - foyer paroissial	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1'033.75		1'300.00		1'117.00	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		25'485.65		25'660.00		21'475.20

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6100.3511.00 Participation aux charges cantonales - Réforme policière

La nouvelle organisation policière vaudoise est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Sur la base des modalités de financement de la nouvelle organisation policière, les communes financent les missions générales de police, ce qui est déjà le cas pour la commune par Police Riviera. La bascule de 2 points d'impôt est donc affectée à la diminution de ce coût (6100.4909.01 – Imputation interne bascule impôts). Cependant, afin de garantir la neutralité des coûts entre les communes et l'Etat, un solde est payé par l'ensemble des communes vaudoises en points d'impôt. La part communale de ce solde s'élève à CHF 223'357.—

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Police	808'638.50	347'938.50	841'852.00	351'000.00	759'479.25	358'255.50
61	Corps de police	759'623.75	313'958.00	783'952.00	319'000.00	695'568.10	319'376.00
6100	Administration police	759'623.75	313'958.00	783'952.00	319'000.00	695'568.10	319'376.00
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	11'393.70		20'000.00		20'125.80	
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	223'357.00		215'352.00		184'273.00	
3521.01	Sécurité Riviera	524'873.05		548'600.00		491'169.30	
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		96.00				
4909.01	Imputations internes bascule impôts		313'862.00		319'000.00		319'376.00
62	Contrôle des habitants	16'347.95	29'521.50	20'000.00	32'000.00	21'868.45	38'879.50
6200	Contrôle des habitants	16'347.95	29'521.50	20'000.00	32'000.00	21'868.45	38'879.50
3187.00	Emoluments facturés par le canton	16'347.95		20'000.00		21'663.20	
3524.01	Contrôle des décès, transports					205.25	
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		28'321.50		32'000.00		35'169.50
4313.03	Finances de naturalisations		1'200.00				
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						3'710.00
63	Police sanitaire	6'583.95		8'700.00		6'594.70	
6300	Police sanitaire	6'583.95		8'700.00		6'594.70	
3524.02	Contrôle des viandes	6'583.95		8'700.00		6'594.70	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
64	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	7'695.25		9'000.00		9'373.55	
6400	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	7'695.25		9'000.00		9'373.55	
3524.01	Contrôle des décès, transports	7'695.25		9'000.00		9'373.55	
65	Défense contre l'incendie	18'387.60	4'459.00	20'200.00		26'074.45	
6500	Défense contre l'incendie	18'387.60	4'459.00	20'200.00		26'074.45	
3144.01	Entretien des bornes hydrantes	18'387.60		20'000.00		26'007.20	
3186.00	Primes d'assurances			200.00		67.25	
4651.00	Participations et subv. de l'ECA		4'459.00				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

7100.3525.00 Part. charges sociales intercommunales

Réseau REVE+FAJE - Structures d'accueil de l'enfance, CHF 615'415.60

ARAS, CHF 11'173.10

Commission prévention Riviera, CHF 2'889.—

7200.3515.01 Participation aux charges cantonales de prévoyance sociale

Acomptes 2016, CHF 3'993'706.—

Décompte final 2015, CHF 402'043.—

Utilisation de la provision 2015, CHF 401'359.50

Actif transitoire pour décompte final 2016 de la facture sociale et des impôts conjoncturels, CHF 1'070'535.—

Décompte final 2016 des impôts conjoncturels à reverser CHF 602'834.52

7300.3655.01 Association pour le maintien à domicile

Contribution de CHF 90.— par habitant à charge de la Commune

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	3'418'206.81		4'272'567.00	1'500.00	2'478'525.47	
71	Services sociaux	812'328.58		827'700.00	1'500.00	650'895.87	
7100	Services sociaux	812'328.58		827'700.00	1'500.00	650'895.87	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	8'736.00		14'000.00		12'681.45	
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	629'477.70		626'200.00		483'502.55	
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	160'654.76		167'500.00		144'577.52	
3655.00	Aide et prévoyance sociale	5'695.50		10'000.00		5'942.70	
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	7'764.62		10'000.00		4'191.65	
4659.01	Fonds Robin - sortie des aînés				1'500.00		
72	Prévoyance sociale	2'350'300.63		3'203'867.00		1'587'297.30	
7200	Prévoyance sociale	2'350'300.63		3'203'867.00		1'587'297.30	
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	2'321'019.98		3'170'367.00		1'565'604.00	
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - RAS	29'280.65		33'500.00		21'693.30	
73	Santé publique	255'577.60		241'000.00		240'332.30	
7300	Santé publique	255'577.60		241'000.00		240'332.30	
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques	427.60		1'000.00		379.60	
3655.01	Association pour le maintien à domicile	255'150.00		240'000.00		239'952.70	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Services industriels	8'424.60	3'452.95	8'000.00	5'000.00	7'282.75	6'144.70
81	Service des eaux	8'424.60	3'452.95	8'000.00	5'000.00	7'282.75	6'144.70
8100	Service des eaux	8'424.60	3'452.95	8'000.00	5'000.00	7'282.75	6'144.70
3120.00	Eau, électricité, combustible	3'480.90		5'000.00		5'072.90	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	4'943.70		3'000.00		2'209.85	
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs		3'452.95		5'000.00		6'144.70

×

Récapitulation

Commune de Chardonne - Comptes 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2'249'776.25	55'230.00 2'194'546.25	2'298'800.00	36'000.00 2'262'800.00	2'110'879.75	60'192.00 2'050'687.75
2	Finances	4'532'097.39 8'361'122.93	12'893'220.32	3'610'075.00 9'594'436.00	13'204'511.00	3'852'552.72 9'694'022.24	13'546'574.96
3	Domaines et bâtiments	1'013'670.90 148'786.69	1'162'457.59	996'980.00 62'140.00	1'059'120.00	1'317'124.51	1'136'223.05 180'901.46
4	Travaux	2'912'416.93	1'183'910.23 1'728'506.70	2'765'914.00	867'000.00 1'898'914.00	3'452'416.14	849'794.50 2'602'621.64
5	Instruction publique et cultes	1'370'883.55	25'485.65 1'345'397.90	1'397'700.00	25'660.00 1'372'040.00	1'315'109.15	21'475.20 1'293'633.95
6	Police	808'638.50	347'938.50 460'700.00	841'852.00	351'000.00 490'852.00	759'479.25	358'255.50 401'223.75
7	Sécurité sociale	3'418'206.81	3'418'206.81	4'272'567.00	1'500.00 4'271'067.00	2'478'525.47	2'478'525.47
8	Services industriels	8'424.60	3'452.95 4'971.65	8'000.00	5'000.00 3'000.00	7'282.75	6'144.70 1'138.05
	Fonctionnement	16'314'114.93	15'671'695.24 642'419.69	16'191'888.00	15'549'791.00 642'097.00	15'293'369.74 685'290.17	15'978'659.91

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3	Charges	16'314'114.93	16'191'888.00	15'293'369.74
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'874'131.05	1'892'460.00	1'778'384.67
3001	Traitements des municipaux	239'632.25	228'450.00	212'968.15
3001.00	Rétributions des autorités	239'632.25	228'450.00	108'427.20
3001.01	Vacations			104'540.95
3003	Jetons de présence	21'050.00	16'600.00	17'431.00
3003.00	Jetons de présence et traitements	21'050.00	16'600.00	17'431.00
3011	Traitement du personnel	1'213'452.10	1'233'500.00	1'175'234.30
3011.00	Traitement du personnel	1'213'452.10	1'233'500.00	1'175'234.30
3030	Assurances sociales	125'052.50	139'960.00	119'643.12
3030.00	Assurances sociales	125'052.50	139'960.00	119'643.12
3040	Caisse de pension (CIP)	202'132.75	203'400.00	192'427.70
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	202'132.75	203'400.00	192'427.70
3050	Assurances accidents et maladie	55'218.75	49'850.00	45'822.75
3050.00	Assurances accidents et maladie	55'218.75	49'850.00	45'822.75
3060	Indemnisation et remboursement de frais	11'637.05	15'700.00	9'336.40
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	11'637.05	15'700.00	9'336.40

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3080	Personnel temporaire	2'250.00		1'085.25
3080.00	Personnel intérimaire	2'250.00		1'085.25
3091	Formation et recherche du personnel	3'705.65	5'000.00	4'436.00
3091.00	Formation et recherche du personnel	3'705.65	5'000.00	4'436.00
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'568'256.58	2'632'280.00	2'665'679.18
3100	Imprimés, annonces, fournitures de bureau	62'125.44	61'000.00	33'623.60
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	46'218.94	43'000.00	33'623.60
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections	15'906.50	18'000.00	
3102	Livres, journaux	19'822.15	20'000.00	19'054.20
3102.00	Livres, journaux, documentation	19'822.15	20'000.00	19'054.20
3103	Frais d'annonces - Enquêtes pol. constructions	8'027.95	8'000.00	8'131.75
3103.00	Frais d'enquête constructions	8'027.95	8'000.00	8'131.75
3111	Achats mobilier et matériel informatique	18'646.90	27'500.00	2'774.55
3111.00	Achats mobilier et matériel	5'389.55	12'500.00	1'563.10
3111.01	Achats matériel informatique	13'257.35	15'000.00	1'211.45
3114	Achats machines et matériel d'exploitation	16'497.80	21'500.00	61'328.65
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	10'230.70	15'000.00	53'708.50
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	6'267.10	6'500.00	7'620.15

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3116	Equipement et matériel spécialisé	437.95	20'000.00	17'781.70
3116.00	Achats d'équipement	437.95	20'000.00	17'781.70
3120	Eau, électricité, combustible	158'689.24	231'000.00	199'243.00
3120.00	Eau, électricité, combustible	158'689.24	231'000.00	199'243.00
3124	Carburant	16'115.50	27'000.00	20'857.90
3124.00	Carburant	16'115.50	27'000.00	20'857.90
3130	Achats fournitures	2'600.00	8'000.00	5'255.30
3130.00	Achats fournitures	2'600.00	8'000.00	5'255.30
3134	Approvisionnementnements viticoles	12'274.35	8'000.00	12'174.65
3134.00	Approvisionnementnements des domaines	12'274.35	8'000.00	12'174.65
3141	Entretien bâtiments et déchèterie	394'823.33	339'500.00	330'313.61
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	289'933.63	240'000.00	228'274.61
3141.01	Déchèterie	104'889.70	99'500.00	102'039.00
3142	Revêtement des routes et chemins	285'684.00	250'000.00	347'898.85
3142.00	Entretien du réseau routier et des chemins	52'210.20	125'000.00	134'127.05
3142.01	Entretien revêtement des routes et chemins	233'473.80	125'000.00	213'771.80
3143	Entretien signalisation routière et éclairage public	18'148.45	30'000.00	21'087.00
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	18'148.45	30'000.00	21'087.00

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3144	Entretien canalisations et bornes hydrantes	87'345.38	103'000.00	130'120.30
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	68'957.78	83'000.00	104'113.10
3144.01	Entretien des bornes hydrantes	18'387.60	20'000.00	26'007.20
3145	Entretien des parcs et zones de loisirs	111'843.10	110'000.00	93'364.95
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	111'843.10	110'000.00	93'364.95
3146	Entretien des forêts, de la vigne et des terrains	110'170.43	111'500.00	107'131.45
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	110'170.43	111'500.00	107'131.45
3147	Entretien des cours d'eau	24'775.85	15'000.00	6'771.50
3147.00	Entretien des cours d'eau	24'775.85	15'000.00	6'771.50
3148	Entretien des bancs rocheux	2'500.00	2'000.00	2'500.00
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	2'500.00	2'000.00	2'500.00
3151	Entretien mobilier et matériel informatique	71'203.72	68'000.00	88'482.80
3151.00	Entretien mobilier et équipements	15'400.02	14'500.00	14'913.65
3151.01	Entretien matériel informatique	55'586.20	48'500.00	73'553.65
3151.02	Maintenance site internet	217.50	5'000.00	15.50
3153	Entretien des moloks	1'534.15	4'000.00	4'510.10
3153.00	Entretien des moloks	1'534.15	4'000.00	4'510.10
3154	Entretien machines et matériel d'exploitation	7'998.80	13'500.00	12'633.16
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	7'998.80	13'500.00	12'633.16

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3155	Entretien des véhicules	56'896.35	61'500.00	43'774.10
3155.00	Entretien véhicules	39'783.70	32'500.00	40'513.15
3155.01	Entretien accessoires véhicules	17'112.65	29'000.00	3'260.95
3156	Entretien matériel spécialisé	1'509.50	1'000.00	1'479.60
3156.00	Entretien matériel spécialisé	1'509.50	1'000.00	1'479.60
3161	Locations de terrains	984.00	1'000.00	984.00
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00	1'000.00	984.00
3170	Frais réceptions et manifestations	96'718.90	84'000.00	89'022.20
3170.00	Frais réceptions et manifestations	96'718.90	84'000.00	89'022.20
3171	Jumelage	47'022.60	50'000.00	5'141.20
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	47'022.60	50'000.00	5'141.20
3181	Frais de ports et CCP	18'533.96	20'000.00	15'582.05
3181.00	Frais de ports et CCP	18'533.96	20'000.00	15'582.05
3182	Téléphone	8'936.20	13'500.00	8'741.70
3182.00	Frais de téléphones	8'936.20	13'500.00	8'741.70
3183	Frais bancaires et postaux	3'167.55	3'100.00	3'127.77
3183.00	Frais bancaires	3'004.17	3'000.00	2'987.87
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	163.38	100.00	139.90

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3185	Honoraires et frais d'expertise	118'014.00	106'300.00	116'911.95
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	81'501.50	62'000.00	66'130.35
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	31'042.80	20'000.00	12'796.40
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	2'986.60	3'000.00	-2'900.00
3185.03	Développement durable	2'483.10	21'300.00	40'885.20
3186	Primes d'assurances	76'925.24	86'750.00	73'184.37
3186.00	Primes d'assurances	76'925.24	86'750.00	73'184.37
3187	Emoluments facturés par le canton	87'716.00	90'000.00	107'785.13
3187.00	Emoluments facturés par le canton	87'716.00	90'000.00	107'785.13
3188	Transports des déchets	336'430.34	340'000.00	364'570.60
3188.01	Verre	43'608.60	43'000.00	43'289.50
3188.02	Déchets ménagers	146'317.69	165'000.00	164'703.00
3188.03	Déchets verts	94'782.00	90'000.00	102'396.70
3188.04	Déchets de voirie			543.25
3188.05	Le Marais	2'650.65	5'000.00	6'883.30
3188.08	Papier	49'071.40	37'000.00	46'754.85
3189	Frais divers	247'926.15	261'100.00	278'938.24
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	33'241.00	32'500.00	54'001.75
3189.02	Vigneron-tâcheron + caviste	144'767.45	135'000.00	125'146.19
3189.03	Nettoyage du lac	9'606.75	10'000.00	9'834.10
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	38'482.05	60'000.00	65'988.85
3189.05	Abattoir et CCSPA	17'888.20	17'900.00	19'332.00
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	3'940.70	5'700.00	4'635.35

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3191	Impôts et taxes payés à d'autres communes, T.V.A.	18'688.40	16'650.00	12'084.05
3191.00	Impôts et taxes	5'425.40	6'650.00	5'580.65
3191.01	Impôts payés à d'autres communes	13'263.00	5'000.00	610.05
3191.02	TVA		5'000.00	5'893.35
3192	Taxes et assurances véhicules	3'005.60	3'880.00	4'027.20
3192.00	Taxes et assurances véhicules	3'005.60	3'880.00	4'027.20
3193	Cotisations	14'517.30	15'000.00	15'286.00
3193.00	Cotisations	14'517.30	15'000.00	15'286.00
32	INTERETS PASSIFS	167'929.18	205'750.00	165'599.25
3210	Intérêts des dettes à court terme	13'752.79	10'000.00	12'989.10
3210.00	Intérêts des dettes à court terme	13'752.79	10'000.00	12'989.10
	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	10'033.81		
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	10'033.81		
3221	Intérêts bonifiés et compensatoires	2'747.98	30'000.00	15'988.65
3221.00	Intérêts compensatoires	2'747.98	30'000.00	15'988.65
3222	Intérêts des dettes consolidées	141'394.60	165'750.00	136'621.50
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	141'394.60	165'750.00	136'621.50

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
33	AMORTISSEMENTS	381'559.47	343'445.00	869'918.82
3301	Défalcations	78'409.47	47'000.00	72'369.57
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	78'409.47	47'000.00	72'369.57
3311	Amortissements ouvrages génie civil et assainissements	286'055.00	293'125.00	734'508.95
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	286'055.00	293'125.00	734'508.95
3312	Amortissements bâtiments et terrains		3'320.00	63'040.30
3312.00	Amort. bâtiments et terrains		3'320.00	63'040.30
3313	Amortissements machines, mobilier, véhicules	17'095.00		
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules	17'095.00		
35	REMB. PART. SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQUE	9'096'225.59	9'937'384.00	7'642'273.32
3511	Part à des charges cantonales - Réforme policière	223'357.00	215'352.00	184'273.00
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	223'357.00	215'352.00	184'273.00
3515	Part aux charges cant. de prév. sociale	2'321'019.98	3'170'367.00	1'565'604.00
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	2'321'019.98	3'170'367.00	1'565'604.00
3518	Part à des charges cantonales - Inspect. et gestion forêts	105.00	8'600.00	7'699.70
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	105.00	8'600.00	7'699.70
3520	Part à des charges d'autres communes	3'331'816.95	3'200'925.00	2'963'276.80
3520.00	Participation à des entités intercommunales	233'389.95	240'600.00	247'523.45
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3'098'427.00	2'960'325.00	2'715'753.35

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3521	Part. à des charges de justice et sécurité d'autres communes	524'873.05	548'600.00	491'169.30
3521.01	Sécurité Riviera	524'873.05	548'600.00	491'169.30
3522	Part à des charges d'autres communes	1'294'723.85	1'314'500.00	1'251'240.90
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseignement	1'292'119.85	1'311'800.00	1'248'667.50
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2'604.00	2'700.00	2'573.40
3523	Part à des charges d'autres communes - Culture, loisirs et sports	138'672.00	136'800.00	136'080.00
3523.00	Part. intercomm. à des charges culture, loisirs, sports	138'672.00	136'800.00	136'080.00
3524	Part à des charges intercommunales - Santé publique, hygiène	14'279.20	17'700.00	16'173.50
3524.01	Contrôle des décès, transports	7'695.25	9'000.00	9'578.80
3524.02	Contrôle des viandes	6'583.95	8'700.00	6'594.70
3525	Part à des charges sociales intercommunales	819'413.11	827'200.00	649'773.37
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	629'477.70	626'200.00	483'502.55
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	160'654.76	167'500.00	144'577.52
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - RAS	29'280.65	33'500.00	21'693.30
3526	Part à des charges d'autres communes - Aménagement territoire	400'965.30	472'340.00	355'668.45
3526.01	Participation au BTI	359'946.15	430'640.00	319'867.40
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	3'513.15	6'500.00	5'769.95
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	10'656.00	8'000.00	3'649.55
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	12'405.00	13'000.00	12'206.55
3526.05	CIEHL	14'445.00	14'200.00	14'175.00

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3528	Surveillance chantiers-protection eaux	27'000.15	25'000.00	21'314.30
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	27'000.15	25'000.00	21'314.30
36	AIDES ET SUBVENTIONS	806'966.07	804'800.00	738'074.10
3652	Aides, subventions pour l'enseignement et les cultes	58'505.40	58'300.00	46'127.75
3652.01	Participation - communauté catholique	53'471.65	53'000.00	41'010.75
3652.02	Participation - foyer paroissial	4'000.00	4'000.00	4'000.00
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1'033.75	1'300.00	1'117.00
3654	Aides, subv. pour l'hygiène et la santé publique	427.60	1'000.00	379.60
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques	427.60	1'000.00	379.60
3655	Aide et prévoyance sociales	260'845.50	250'000.00	245'895.40
3655.00	Aide et prévoyance sociale	5'695.50	10'000.00	5'942.70
3655.01	Association pour le maintien à domicile	255'150.00	240'000.00	239'952.70
3657	Aide pour le trafic et l'énergie	271'062.75	283'500.00	232'323.65
3657.00	Aide pour le trafic régional	271'062.75	283'500.00	232'323.65
3658	Plein Ciel	10'000.00	10'000.00	10'000.00
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10'000.00	10'000.00	10'000.00
3659	Dons, aides et subventions casuelles	198'360.20	192'000.00	199'156.05
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	198'360.20	192'000.00	199'156.05
3665	Aide individuelle - Taxe au sac	7'764.62	10'000.00	4'191.65
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	7'764.62	10'000.00	4'191.65

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	1'105'184.99	56'769.00	1'114'064.40
3800	Attribution au fonds de réserve	319'350.47	56'769.00	374'328.40
3800.00	Attribution au fonds de réserve	319'350.47	56'769.00	374'328.40
3804	Attribution fonds rénovation routes et infrastructures			250'000.00
3804.00	Attribution au fonds rénovation routes et infrastructures			250'000.00
3809	Attribution fonds défalcation impôts	183'000.00		-237'000.00
3809.01	Attribution fonds défalcation impôts	183'000.00		-237'000.00
3819	Prélèvements s/revenus conjoncturels	602'834.52		726'736.00
3819.00	Prélèvements s/revenus conjoncturels	602'834.52		726'736.00
39	Imputations internes	313'862.00	319'000.00	319'376.00
3909	Imputation interne - Réforme policière	313'862.00	319'000.00	319'376.00
3909.01	Imputation interne - Réforme policière	313'862.00	319'000.00	319'376.00

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
4	Revenus	-15'671'695.24	-15'549'791.00	-15'978'659.91
40	IMPOTS	-11'294'123.56	-11'688'000.00	-12'035'791.79
4001	Impôt sur le revenu	-7'130'907.91	-7'600'000.00	-7'161'429.53
4001.00	Impôt sur le revenu	-7'130'907.91	-7'600'000.00	-7'161'429.53
4002	Impôt sur la fortune	-1'598'048.34	-1'510'000.00	-1'618'927.47
4002.00	Impôt sur la fortune	-1'598'048.34	-1'510'000.00	-1'618'927.47
4003	Impôt à la source	-148'507.79	-260'000.00	-205'936.44
4003.00	Impôt à la source	-148'507.79	-260'000.00	-205'936.44
4004	Impôt spécial des étrangers	-371'642.95	-340'000.00	-648'858.90
4004.00	Impôt spécial des étrangers	-371'642.95	-340'000.00	-648'858.90
4011	Impôt bénéfice personnes morales	-249'340.70	-93'000.00	-323'835.15
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales	-249'340.70	-93'000.00	-323'835.15
4012	Impôt capital personnes morales	-15'716.25	-5'000.00	-15'348.70
4012.00	Impôt s/capital personnes morales	-15'716.25	-5'000.00	-15'348.70
4013	Impôt complémentaire sur immeubles	-31'313.00	-19'000.00	-14'266.00
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles	-31'313.00	-19'000.00	-14'266.00
4020	Impôt foncier	-819'382.27	-800'000.00	-808'765.75
4020.00	Impôt foncier	-819'382.27	-800'000.00	-808'765.75

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
4040	Droits de mutation	-369'527.80	-550'000.00	-472'638.50
4040.00	Droits de mutation	-369'527.80	-550'000.00	-472'638.50
4050	Impôt sur les successions et donations	-543'857.30	-500'000.00	-714'160.50
4050.00	Impôt sur successions et donations	-543'857.30	-500'000.00	-714'160.50
4061	Impôt sur les chiens	-11'840.00	-11'000.00	-11'440.00
4061.00	Impôt sur les chiens	-11'840.00	-11'000.00	-11'440.00
4090	Impôts récupérés après défalcatons	-4'039.25		-40'184.85
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	-4'039.25		-40'184.85
41	LICENCES, CONCESSIONS	-101'247.60	-110'000.00	-103'491.70
4100	Licences			-118.90
4100.00	Patentes			-118.90
4110	Concessions (Electricité, Gaz)	-101'247.60	-110'000.00	-103'372.80
4110.00	Concessions	-101'247.60	-110'000.00	-103'372.80
42	REVENUS DU PATRIMOINE	-567'519.96	-510'500.00	-607'133.17
4220	Revenu des capitaux patrimoine financier	-79'148.00	-60'000.00	-79'708.37
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier	-79'148.00	-60'000.00	-79'708.37

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
4221	Intérêts s/décompte impôts	-65'219.16	-40'000.00	-95'451.35
4221.00	Intérêts s/décompte impôts	-65'219.16	-40'000.00	-95'451.35
4231	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-234'835.20	-226'700.00	-231'992.60
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-234'835.20	-226'700.00	-231'992.60
4232	Loyers des terrains - Patrimoine financier	-28'406.60	-22'000.00	-23'624.00
4232.00	Loyers des terrains	-28'406.60	-22'000.00	-23'624.00
4241	Gains comptables - patrimoine financier	-1'666.70		-18'242.55
4241.00	Gains comptables - Patrimoine financier	-1'666.70		-18'242.55
4271	Loyers des bâtiments - Patrimoine administratif	-123'265.30	-129'000.00	-123'355.30
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif	-123'265.30	-129'000.00	-123'355.30
4272	Redevances domaine public, concessions	-34'979.00	-32'800.00	-34'759.00
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions	-34'979.00	-32'800.00	-34'759.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS VENTES	-1'520'419.67	-1'149'600.00	-1'125'734.79
4312	Permis de séjour, établissement, etc	-28'786.50	-32'000.00	-35'169.50
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants	-28'786.50	-32'000.00	-35'169.50
4313	Emoluments administratifs	-137'928.65	-60'000.00	-46'014.55
4313.01	Emoluments permis construire	-114'252.65	-40'000.00	-25'787.00
4313.02	Emoluments permis de fouilles	-19'976.00	-20'000.00	-16'827.55
4313.03	Finances de naturalisations	-3'700.00		-3'400.00

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
4341	Taxes uniques de raccordement	-228'655.19	-80'000.00	17'067.25
4341.00	Taxes uniques de raccordement	-228'655.19	-80'000.00	17'067.25
4342	Taxe périodique d'utilisation	-651'730.60	-654'500.00	-628'110.78
4342.00	Taxe périodique d'utilisation	-322'903.82	-250'000.00	-278'639.94
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés	-108'588.18	-175'000.00	-117'313.85
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants	-182'880.20	-190'000.00	-192'499.39
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires	-33'678.40	-35'000.00	-34'992.00
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises	-3'680.00	-4'500.00	-4'665.60
4350	Ventes et prestations de service	-7'391.12	-7'000.00	-7'258.60
4350.00	Ventes et prestations de service	-7'391.12	-7'000.00	-7'258.60
4351	Ventes et prestations de service	-3'452.95	-5'000.00	-6'144.70
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs	-3'452.95	-5'000.00	-6'144.70
4354	Remboursements	-14'990.54	-13'000.00	-13'815.70
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa	-14'990.54	-13'000.00	-13'815.70
4355	Ventes de vin et bois	-298'167.29	-230'000.00	-256'250.95
4355.01	Ventes de vin	-134'385.74	-100'000.00	-133'939.50
4355.02	Ventes de bois	-50'070.75	-45'000.00	-50'148.45
4355.03	Ventes de raisin	-113'710.80	-85'000.00	-72'163.00

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
4356	Facturation de services à des tiers	-51'480.60	-46'100.00	-61'058.20
4356.01	Produits des pesages	-533.50	-600.00	-329.00
4356.02	Facturation déblaiement de la neige	-4'127.50	-500.00	-10'115.00
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert	-46'819.60	-45'000.00	-50'614.20
4359	Ventes et prestations diverses	-5'627.20		-5'322.85
4359.00	Ventes et prestations diverses	-5'627.20		-5'322.85
4360	Remboursement de tiers	-27'048.60		-7'488.00
4360.00	Remboursements de tiers	-27'048.60		-7'488.00
4361	Remboursement de traitements	-20'451.30	-22'000.00	-16'924.40
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.	-20'451.30	-22'000.00	-16'924.40
4362	Remboursement de frais	-4.70		-187.05
4362.00	Rbt de frais admin., poursuites, etc.	-4.70		-187.05
4363	Remboursements de dommages	-34'052.95		-56'195.75
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages	-34'052.95		-56'195.75
4370	Amendes	-9'662.50		
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)	-9'662.50		
4390	Recettes diverses	-989.00		-2'861.00
4390.00	Recettes diverses	-989.00		-2'861.00

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
4393	Ajustement TVA	.02		-.01
4393.00	Ajustement TVA	.02		-.01
44	PART A DES RECETTES CANTONALES	-296'494.10	-350'000.00	-266'673.15
4411	Part à des recettes cantonales	-296'494.10	-350'000.00	-266'673.15
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	-285'968.70	-350'000.00	-266'673.15
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers	-10'525.40		
45	PART ET REMB. COLLECTIVITES PUBLIQUES	-1'520'338.15	-1'421'191.00	-1'445'973.75
4510	Part. et remboursements du canton	-14'817.70		-40'331.85
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton	-14'817.70		-40'331.85
4520	Part. et remboursements de communes	-1'053'134.00	-963'511.00	-963'729.00
4520.00	Participations et rbts de communes	-1'053'134.00	-963'511.00	-963'729.00
4522	Participations de communes - Culture, écoles, cultes	-441'815.15	-447'680.00	-431'231.25
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes	-441'815.15	-447'680.00	-431'231.25
4526	Participations de communes - Aménag. territoire, prot. environnem	-10'571.30	-10'000.00	-10'681.65
4526.01	Particip. de communes - Déchets	-10'571.30	-10'000.00	-10'681.65
46	AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	-4'459.00	-1'500.00	
4651	Participations et subv. ECA	-4'459.00		
4651.00	Participations et subv. de l'ECA	-4'459.00		

Commune de Chardonne - Comptes 2016

Charges et revenus par nature

		Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
4659	Recettes diverses		-1'500.00	
4659.01	Fonds Robin - sortie des aînés		-1'500.00	
48	PRELEVEMENT SUR LES FONDS	-53'231.20		-74'485.56
4803	Prélèvement sur fonds de réserve - Rénovation bâtiments			-6'304.45
4803.00	Prélèvements sur fonds de réserve			-6'304.45
4812.00	Prélèvements sur financements spéciaux	-53'231.20		-68'181.11
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets	-53'231.20		-68'181.11
49	IMPUTATIONS INTERNES	-313'862.00	-319'000.00	-319'376.00
4909	Imputations internes	-313'862.00	-319'000.00	-319'376.00
4909.01	Imputations internes bascule impôts	-313'862.00	-319'000.00	-319'376.00
	Total balance	642'419.69	642'097.00	-685'290.17

Commune de Chardonne - Bilan 2016

		2016	2015
91	Actif	21'903'909.91	19'457'162.76
910	Disponibilités	862'759.60	508'507.96
9100	Caisse	1'828.25	1'865.35
9100.00	Caisse de la bourse communale	891.75	1'033.35
9100.01	Caisse du contrôle des habitants	936.50	832.00
9101	Compte de Chèques postaux	406'429.30	442'435.86
9101.00	CCP 18-184-6	406'429.30	442'435.86
9102	Banques	454'502.05	64'206.75
9102.04	BCV c/c S 0318.28.92	453'940.10	97'759.25
9102.07	UBS c/c 255-768875.01W	561.95	-33'552.50
911	Débiteurs et comptes-courants	5'757'669.54	5'051'130.39
9111	Débiteurs divers	1'741'572.56	867'375.91
9111.05	Débiteurs - PO Gefi	251'957.96	738'467.31
9111.06	Débiteur - PO Abacus	1'461'145.60	100'929.60
9111.16	C/c Neyroud Charly - Acptes vignolage	16'000.00	16'000.00
9111.30	Flexicard/CFF	12'469.00	11'979.00
9112	Impôts à encaisser	3'480'812.50	3'893'931.74
9112.00	ACI - Perceptions PP-PM-IS	2'966'491.86	
9112.01	ACI -c/c recettes impôt pers. physiques		2'694'776.48
9112.02	AFC Berne - impôt anticipé à récupérer	56'184.56	28'178.96
9112.03	ACI - c/c recettes impôt pers.morales		192'529.23
9112.04	ACI - c/c recettes impôt à la source		106'315.90
9112.05	ACI - c/c recettes impôt anticipé	458'136.08	872'131.17
9115	Débiteurs divers	530'873.73	283'439.39
9115.00	Débiteurs divers	510'409.50	272'179.14
9115.01	La Forestière	17'385.10	9'271.40
9115.03	Taxe au sac - stock sacs taxés	3'079.13	1'988.85
9119	TVA	4'410.75	6'383.35
9119.00	TVA - décomptes	4'410.75	6'383.35

Commune de Chardonne - Bilan 2016

		2016	2015
912	Placement du patrimoine financier	4'309'437.00	4'309'437.00
9120	Titres	224'337.00	224'337.00
9120.00	Titres	224'337.00	224'337.00
9123	Immeubles	4'085'100.00	4'085'100.00
9123.01	Bâtiments locatifs	3'671'200.00	3'671'200.00
9123.02	Bâtiments mixtes	100'000.00	100'000.00
9123.03	Terrains, places, divers	85'950.00	85'950.00
9123.04	Vignes	227'950.00	227'950.00
913	Actifs transitoires	1'298'981.70	34'630.25
9138	Comptes de chauffage	27'385.35	29'630.25
9138.01	Cpte chauffage - Logis de Chardonne	2'360.55	2'373.45
9138.02	Cpte chauffage - Maison de commune		5'757.20
9138.03	Cpte chauffage - Collège de Chardonne	15'860.65	14'110.00
9138.04	Cpte chauffage - Grande-salle	9'211.05	7'150.10
9138.05	Cpte chauffage - Collège de Pully	2'444.40	3'010.80
9138.10	Cpte chauffage - Rue du Village 5-7	-2'491.30	-2'771.30
9139	Actifs transitoires	1'271'596.35	5'000.00
9139.00	Actifs transitoires	15'216.35	5'000.00
9139.01	Prov. impôts conjonct. - Facture sociale	1'070'535.00	
9139.02	Prov. Péréquation	185'845.00	
914	Investissements du patrimoine adm.	9'612'119.91	9'543'746.20
9141	Ouvrage génie civil et assainissement	9'035'105.41	9'131'428.40
9141.00	Ouvrages génie civil et assainissement	9'035'105.41	9'131'428.40
9145	Forêts	346'400.00	346'400.00
9145.00	Forêts	346'400.00	346'400.00
9146	Mobilier, machines, véhicules	230'614.50	65'917.80
9146.00	Mobilier, machines, véhicules à amortir	230'614.50	65'917.80

Commune de Chardonne - Bilan 2016

		2016	2015
918	Avances aux financements spéciaux	62'942.16	9'710.96
	Avances aux financements spéciaux	62'942.16	9'710.96
9180.01	Avances s/recettes affectées - Déchets	62'942.16	9'710.96
92	Passif	-21'903'909.91	-19'457'162.76
920	Engagements courants	-1'211'927.74	-1'462'077.62
9200	Créanciers divers	-1'211'927.74	-1'462'077.62
9200.01	Créanciers divers - saisie manuelle	-217'192.40	-65'539.02
9200.02	Créanciers - PO Abacus	-981'605.94	-1'383'409.20
9200.03	C/C fonds scolaire	-13'129.40	-13'129.40
921	Dettes à court terme	-598'000.00	-2'415'000.00
9210	Banques		-2'000'000.00
9210.01	B.C.V. - avances à terme fixe		-2'000'000.00
9219	Autres dettes à court terme	-598'000.00	-415'000.00
9219.02	Provision pour défalcation d'impôts	-598'000.00	-415'000.00
922	Emprunts à moyen et long terme	-11'000'000.00	-5'500'000.00
9220	Emprunts hypothécaires		-5'500'000.00
9220.07	UBS c/terme - 255-768875.90H 001		-5'500'000.00
9221	Emprunts par obligation simple	-11'000'000.00	
9221.01	Emprunt - SUVA	-5'000'000.00	
9221.02	Emprunt - Caisse de Pension de La Poste	-6'000'000.00	
923	Engagements et fonds spéciaux	-181'831.10	-152'597.10
9233	Fonds et fondations	-181'831.10	-152'597.10
9233.01	Fonds Robin	-100'000.00	-100'000.00
9233.02	Fonds apprentis vignerons-agriculteurs	-30'500.00	-30'500.00
9233.03	Fonds divers gérés par la commune	-20'531.10	-21'297.10
9233.05	Fonds mamans de jour	-800.00	-800.00
9233.07	Stergiou - Fds garantie travaux Ch. du Retet - PC 3240	-30'000.00	

Commune de Chardonne - Bilan 2016

2016

2015

925	Passifs transitoires	-138'975.00	-111'359.50
9259	Passifs transitoires	-138'975.00	-111'359.50
9259.00	Passifs transitoires	-138'975.00	-10'000.00
9259.10	Provison p/prélèv. s/revenus conjoncturels		-101'359.50
928	Financements spéciaux - fonds de réserve	-8'457'286.27	-8'857'819.05
9280	Fonds alimentés par recettes affectées	-1'350'722.00	-1'350'722.00
9280.02	Fonds contributions rempl. abris PCi	-97'722.00	-97'722.00
9280.05	Fonds contributions places de parc	-1'253'000.00	-1'253'000.00
9281	Fonds de renouvellement et rénovation	-10'900.00	-10'900.00
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	-10'900.00	-10'900.00
9282	Fonds de réserve	-7'095'664.27	-7'496'197.05
9282.03	Fonds de réserve éclairage et lignes	-150'000.00	-150'000.00
9282.04	Fonds de réserve assainissement EC-EU	-2'273'747.87	-1'954'397.40
9282.05	Fonds de réserve aménagement parcelles	-147'875.20	-147'875.20
9282.06	Fonds de réserve bâtiments	-470'000.00	-470'000.00
9282.08	Fonds de réserve ass. des bancs rocheux	-861'366.75	-1'221'250.00
9282.10	Fonds de réserve informatique	-80'000.00	-80'000.00
9282.12	Fonds de réserve sauvegarde de la nature	-29'725.00	-29'725.00
9282.13	Fonds de réserve place de jeux et sports	-196'607.45	-196'607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	-600'000.00	-600'000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest	-100'000.00	-100'000.00
9282.17	Fds renouvellement véhic+matériel voirie	-90'000.00	-150'000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	-30'794.00	-30'794.00
9282.22	Fonds de réserve Salenche	-37'481.00	-37'481.00
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	-100'000.00	-100'000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	-800'000.00	-800'000.00
9282.25	Fonds réserve rénovation maison commune	-1'000'000.00	-1'000'000.00
9282.98	Fds de réserve pour facture sociale		-300'000.00
9282.99	Fonds d'entraide	-128'067.00	-128'067.00

Commune de Chardonne - Bilan 2016

		2016	2015
929	Capital	-315'889.80	-958'309.49
9290	Capital	-315'889.80	-958'309.49
9290.00	Capital	-315'889.80	-958'309.49

RESERVES AU BILAN AU 31.12.2016							
Cpt No	Titres	Solde au 01.01.2016	Attrib./Prélèv. au bouclement 2016	Utilisations 2016	Solde au 31.12.2016	Utilisation prévue selon préavis	Disponible théorique
9280.02	Contributions de remplacement abris PCi	97'722.00			97'722.00		97'722.00
9280.05	Contributions places de parc + parking public	1'253'000.00			1'253'000.00		1'253'000.00
9280.45	Fonds de réserve "Déchets"	-			-		-
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	10'900.00			10'900.00		10'900.00
9282.03	Fonds pour améliorat écl. et lignes électr.	150'000.00			150'000.00		150'000.00
9282.04	Fonds de réserve et assainiss EC - EU	1'954'397.40	319'350.47		2'273'747.87	700'000.00	1'573'747.87
9282.05	Fonds pour consolidation et aménagement de parcelles, murs etc.	147'875.20			147'875.20		147'875.20
9282.06	Fonds de réserve bâtiments	470'000.00			470'000.00		470'000.00
9282.08	Fonds de rés. assainiss. bancs rocheux	1'221'250.00		359'883.25	861'366.75	394'665.10	466'701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	80'000.00			80'000.00		80'000.00
9282.11	Fonds de réserve véhicules	-			-		-
9282.12	Fonds pour la sauvegarde de la nature et du patrimoine architectural	29'725.00			29'725.00		29'725.00
9282.13	Fonds de réserve places de jeux et sport	196'607.45			196'607.45		196'607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	600'000.00			600'000.00	400'000.00	200'000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest village	100'000.00			100'000.00		100'000.00
9282.17	Fonds renouv. véhicules et matériel de voirie	150'000.00		60'000.00	90'000.00		90'000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	30'794.00			30'794.00		30'794.00
9282.22	Fonds de réserve "Salenche"	37'481.00			37'481.00		37'481.00
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	100'000.00			100'000.00		100'000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	800'000.00			800'000.00		800'000.00
9282.25	Fonds de réserve rénovation maison commune	1'000'000.00			1'000'000.00		1'000'000.00
9282.98	Fonds de réserve pour facture sociale	300'000.00		300'000.00	-		-
9282.99	Fonds d'entraide	128'067.00			128'067.00		128'067.00
		8'857'819.05	319'350.47	719'883.25	8'457'286.27	1'494'665.10	6'962'621.17
	Utilisation prévue selon préavis						
9282.08	Préavis 06/13-14 - Rochers Curnilles	290'850.00					
	Préavis 11/15-16 - Rochers Curnilles - Compl.	103'815.10					
9282.04	Préavis 04/09-10 - Ht-Bozon-Baumaroche	400'000.00					
	Préavis 08/09-10 - Place funiculaire	300'000.00					
9282.14	Préavis 08/09-10 - Place funiculaire	200'000.00					
	Préavis 08/14-15 - Assain. Rte de Baumaroche	200'000.00					
		1'494'665.10					

SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2016

Préavis	Cpte	Désignation	Crédits accordés	Total des dépenses	Solde à amortir au 01.01.16	Invest. 2016	Part tiers ou Réserves	Amort. base	Amort. extra	Solde à amortir au 31.12.2016
08/98	4600.136	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	180'000	163'936.90	11'348.60			3'000.00		8'348.60
07/00	4300.142	Construction trottoir rte de Baumaroché	4'460'000	4'459'167.65	1'356'500.00			128'700.00		1'227'800.00
03/01	1100.144	Concours entrée ouest village	130'000	1'051.00	1'051.00			0.00		1'051.00
11/02	4600.154	Carrefour Pèlerin EC-EU	322'800	206'838.05	90'900.00			10'350.00		80'550.00
05/03	4600.155	Assainissement partie est chemin du Brésil	129'180	79'691.80	46'090.00			3'985.00		42'105.00
04/04	4300.153	Aménagement de la promenade du Château	1'781'200	1'951'385.80	731'725.00			47'655.00		684'070.00
16/07	4300.159	Assainissement et réfection chemin du Brésil	635'000	533'034.30	408'200.00			17'800.00		390'400.00
17/07	4300.160	Réaménagement routier chemin de la Grangette	338'000	217'137.20	177'142.20			6'250.00		170'892.20
13/08-9	4600.165	Assainissement Routes de Châtel et Bellevue	1'662'000	1'455'055.47	272'200.47			18'150.00		254'050.47
04/09-10	4600.169	Assainissement Haut-Bozon - Rte de Baumaroché	1'153'000	856'554.02	856'554.02			0.00		856'554.02
08/09-10	4300.167	Aménagement de la place du funiculaire	2'898'500	2'760'358.00	2'760'358.00			0.00		2'760'358.00
02/10-11	4300.169	Assainissement chemins Chavonchin et Forchy	212'000	205'540.35	54'248.25			3'395.00		50'853.25
13/11-12	4300.172	Giratoire carrefour Rte de Bellevue et de Châtel	532'000	494'398.90	264'958.90			14'720.00		250'238.90
13/12-13	3100.147	Aménagement de la Place Cendrillon	974'700	961'545.70	961'286.50	259.20		32'050.00		929'495.70
06/13-14										
11/15-16	3110.169	Bande rocheuse "Hameau des Curnilles"	394'665	427'042.25	668'838.60	262'727.05	504'523.40	0.00		427'042.25
21/11-12	3110.170	Bancs rocheux "AF En Couralaz"	430'400	400'000.00	400'000.00	-40'116.75	359'883.25	0.00		0.00
08/14-15	4300.173	Réfection Route de Baumaroché	3'870'500	876'249.61	44'980.45	831'269.16		0.00		876'249.61
02/13-14	4510.138	Etude déchèterie définitive	40'726	25'046.40	25'046.40			0.00		25'046.40
Total 9141.00			20'144'671	16'074'033.40	9'131'428.39	1'054'138.66	864'406.65	286'055.00	0.00	9'035'105.40
07/14-15	1100.610	Progr. Informatique Communal.ch - Ofisa	80'100	77'128.20	65'917.80	11'210.40		0.00		77'128.20
0/15-16	4370.615	Véhicule Meili 7000 H45 VD 8791	230'581	230'581.30	0.00	268'381.30	97'800.00	17'095.00		153'486.30
Total 9146.00			310'681.30	307'709.50	65'917.80	279'591.70	97'800.00	17'095.00	0.00	230'614.50
Total des investissements en cours			20'455'352	16'381'742.90	9'197'346.19	1'333'730.36	962'206.65	303'150.00	0.00	9'265'719.90

TABLEAU DES EMPRUNTS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Désignation	Bilan au 31.12.2016	Taux	Amortissement 2016	Date de conclusion	Echéance
EMPRUNTS					
COURT TERME	0				
LONG TERME					
SUVA - Emprunt à terme fixe	5'000'000.00	0.36%	aucun	24.10.2016	24.10.2026
Caisse de Pension de la Poste - Emprunt à terme fixe	6'000'000.00	0.40%	aucun	26.10.2016	26.10.2026
EMPRUNTS A DES FONDS *					
Fondation Emile Robin	100'000.00	1.50%	aucun	1916	aucune
Fonds apprentis vignerons-agriculteurs	30'500.00	0.00%	aucun	1978	aucune
Fonds divers gérés par la commune	21'297.10	0.00%	aucun		aucune
Fonds mamans de jour	800.00	0.00%	aucun	1998	aucune
Sous-total	152'597.10				
Total des emprunts	11'152'597.10				
<i>* Les montants de la constitution de ces fonds n'ont pas fait l'objet de versement sur des carnets distincts des comptes de la Commune. Ils sont dès lors considérés comme emprunts à long terme</i>					
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Cautionnements :					
Cautionnement du prêt LADE accordé par le canton au projet de Musée Chaplin's World - Préavis 07/2012-2013				CHF	292'000.00
Cautionnement en faveur du Group.Forestier de la Veveyse pour une halle de stockage de plaquettes à Fenil - Préavis 10/2015-2016				CHF	17'000.00

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2016										
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale		
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative
5	1	A Chardonne, Demi-Lune parc					86				86		
17	1	id. Demi-Lune					35				35		
43	1	id. Ancienne Boulangerie 303		182							182	700'000	
44	1	id. WC public 839	12				46				58		
50	1	id. Jardin derrière la Fontaine des Maîtres					226				226	17'000	
53	1	id. Fontaine Jacques-Chardonne					18				18		
58	1	id. Rue Jacques-Chardonne					6				6		
67	1	id. Derrière l'Eglise abri PCi	261				71				332		70'000
68	1	id. Derrière l'Eglise abri PCi 1438	402				142				544		160'000
72	1	id. Place de l'Eglise Bibliothèque 292 Maison de la musique 834	153				693				846		105'000
75	1	id. Rue du Village 5-7		396							396	2'280'000	
78	1	id. Maison de commune, Poste, Habitation, Terrasse, Couvert 214	441				746				1'187		390'000
80	1	id. Poids public					85				85		
104	1	id. Jardin ancien étang					74				74		5'500
174	2	En Panessière					19				19		
190	3	En Péroset						60			60		
194	3	Promenade du château - Radiée le 04.11.2009						0			0		
200	4	Es Sorbiers, route						25			25		
215	4	Droit de superficie sur parcelle No 213						0			0		
637	12	Grande-salle 366	380				453				833		
641	12	Au Bugnon						303			303		
1839	9	Au Crêt de la Charrue, hangar bateaux 1349		103			583				686		25'000
1840	6	Au Crêt de la Charrue					403				403		
1841	9	Au Crêt de la Charrue					646				646	9'000	
2169	39	Es Sorbiers, dépôt souterrain					160				160		
2198	40	En Montet						374			374		200
2203	40	En la Lécherettaz						239			239		
2225	42	La Maison Jean, ancien réservoir						117			117		
2242	43	En Baumaroché						636			636		
2249	43	id. Chapelle 521	142				414				556		
2254	43	id. Local pompes 525	83				228				311		
2285	44	La Maison Jean, Forêts							126'121		126'121		75'000
2290	44	id. Forêts							328		328		200
2401	47	Le Champ de l'Augeoz, Pré						1'909			1'909	4'000	
2428	47	id. (transf. SRE)	12			915					927	115'000	
2471	48	Es Tassonneyres, Forêts							2'084		2'084		1'000

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2016											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative	
2720	58	En Perriaz							383			383		
2739	59	A la Montagne à l'Hoûtoz, Bois								2'061		2'061		1'000
2750	59	Es Combettes, Bois								1'743		1'743		320
2845	66	En Courneaux,Ecole 606			184		749					933	360'000	
2846	66	En Courneaux, Pré-champs							6'120			6'120	6'000	
2883	69	Au Pèlerin								5'707		5'707		3'000
2916	72-73-82	Bois du Dévin, Forêts							190	164'681		164'871		100'000
2959	74	En Maules, Pré-bois							8'149	3'049		11'198		8'000
2976	74	En Praz Bouritaz, Pré-bois							4'651	12'208		16'859		8'000
3094	82	Bois du dévin, Bois								356		356		100
3118	59	Es Combettes, Bois								1'298		1'298		500
3131	66	En Courneaux, Chapelle 605	77						369			446		
3224	44	La Maison-Jean, Bois								605		605		400
3261	43	Ch. du Pèlerin"Chalet Cendrillon" 953		67				1'050				1'117	235'000	
3275	1	A Chardonne, Eglise 293	177					5				182		
3304	43	En Baumaroché, Ch. de la Forêt					991					991	60'000	
3338	52	Au Bugnon, Cremières						201				201		
3423	47	Le Pré-Ducret							81			81		
3458	40	Ch. des Roches, en Montet							1'169	1'496		2'665		
3498	66	En Courneaux, Pré							1'201			1'201	1'000	
3548	69	Au Pèlerin, Chalet 635	69							140'651		140'720		150'000
3598	43	En Baumaroché, Parc							1'112			1'112		
3650	47	Ch. de l'Ecouralaz							271			271		
3715	15	La Mène, Cimetière 194	19					2'410			1'710	4'139	5'000	5'000
3771	15	Les Pralets, Jardin - vigne						822			642	1'464	5'000	5'000
3773	15	Les Pralets, Place - jardin						43				43		100
3775	15	Les Pralets, Jardin - vigne			6			144			281	431	65'000	
3776	15	Route Vignoble 3			48			316			543	907	140'000	
3777	15	Les Pralets, Place - jardin						63				63		5'000
3853	10	En Riondet, Vigne									522	522	4'000	
3862	12	Les Championnes, Jardin - vigne	24						552		3'719	4'295	30'000	
3863	12	Chenaux, Collège 436			1'766			1'385				3'151		
3870	13	Cheseaux									4'982	4'982	35'000	
3871	12	Les Championnes, Jardin - vigne	7								2'406	2'413	17'000	
3872	12	Les Championnes, Vignes									4'322	4'322	51'600	
3893	13	Le Chantey									8'898	8'898	60'000	
3932	10	Les Léchières							7'194			7'194		7'500
3933	10	Les Léchières							1'899			1'899		3'000

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2016										
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale		
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative
3959	10	Samoret, Vigne								2'102	2'102	15'000	
3960	10	Samoret, Terrain et vigne	6				499	864			1'369	4'000	
4036	7	Sous les Curnilles, Place de repos					24				24		
4086	1 - 4	Les Burnettes, Monument Sandoz 1002	19				1'007	638		471	2'135		4'000
4333	15	Les Pralets								63	63	5'000	
4364	43	Route de Baumaroché					52				52		
DDP	4	Abri-bus rte de Châtel					0				0		
		TOTAL A CHARDONNE	2'284	748	2'004	1'906	13'904	38'506	462'388	30'661	552'401	4'223'600	1'132'820
203	17	En la Lécherettaz						520			520		
		SUR LE TERRITOIRE DE JONGNY						520			520		
184	4	Pra Villoud, Chemin Privé					1'478				1'478		
		SUR LE TERRITOIRE DE GRANGES-VSE					1'478				1'478		
		TOTAL GENERAL	2'284	748	2'004	1'906	15'382	39'026	462'388	30'661	554'399	4'223'600	1'132'820
		LEGENDES											
A		Bâtiments à usage administratif											
B		Bâtiments locatifs											
C		Bâtiments mixtes											
D		Terrains à bâtir											
E		Places - Jardins											
F		Prés et divers											
G		Forêts et pâturages											
H		Vignes											
		RECAPITULATION FINANCIERE											
B		Bâtiments locatifs										3'215'000	
C		Bâtiments mixtes										360'000	
D		Terrains										179'000	
E-F		Prés et divers										37'000	
H		Vignes										432'600	
												4'223'600	
A-B-E-F													785'300
G													347'520
													1'132'820

CERCLE DE CORSIER

BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

COMPTES 2016

Version 1.2 - 15.03.2017

Commentaires des Comptes 2016

PERSONNEL

3011.00 Salaires	
3030.00 Charges sociales	
3060.00 Indemnités de déplacement	
3080.00 Personnel intérimaire	1 secrétaire et 1 remplacement congé maternité
3090.00 Recrutement du personnel	Annonce pour recherche de 2 techniciens
3091.00 Formation du personnel	
4361.00 Remboursement de traitements	Indemnités arrêt maladie, service militaire et congé maternité

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	
3102.00 Abonnements et cotisations	
3109.00 Photocopieuse	
3112.00 Informatique (achat matériel)	
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	Comprend l'achat d'un système GPS (CHF 24'300.00)
3135.00 Achats directs par BTI	Achats en fonction des besoins effectifs de chaque commune
3141.00 Entretien divers	
3150.00 Informatique (maintenance)	Interventions/remplacement de matériel moins onéreux que prévu
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	
3181.00 Taxes postales	
3182.00 Communications (tél.)	
3182.01 Communications (natel)	
3184.00 Sécurité au travail	Pas de coût, ni d'activité en 2016 par manque de disponibilité
3185.00 Frais d'administration	
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	
3189.01 Màj des données cadastrales	
3189.02 Conciergerie	Selon décompte horaire effectif
3199.00 Frais divers	Inclus repas du personnel ainsi que celui de fin de législature

Comptes 2016

	COMPTES 2016	BUDGET 2016	COMPTES 2015
PERSONNEL			
3011.00 Salaires	694'823.80	720'900.00	647'618.95
3030.00 Charges sociales	186'317.60	189'400.00	170'318.65
3060.00 Indemnités de déplacement	10'072.35	12'000.00	8'024.00
3080.00 Personnel intérimaire	28'060.90	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	6'548.65	-	10'405.30
3091.00 Formation du personnel	9'764.90	10'000.00	5'398.00
4361.00 Remboursement de traitements	-17'033.20	-	-21'049.00
TOTAL "PERSONNEL"	918'555.00	932'300.00	820'715.90
FRAIS d'EXPLOITATION			
3101.00 Fournitures de bureau	2'491.00	4'500.00	2'886.30
3102.00 Abonnements et cotisations	1'643.55	1'800.00	2'256.55
3109.00 Photocopieuse	9'925.70	9'000.00	8'592.85
3112.00 Informatique (achat matériel)	2'444.40	5'000.00	4'360.00
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	25'561.20	26'000.00	2'305.30
3135.00 Achats directs par BTI	2'231.00	8'000.00	5'673.85
3141.00 Entretien divers	80.00	1'500.00	247.20
3150.00 Informatique (maintenance)	19'602.20	22'000.00	19'652.35
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	87'944.00	88'000.00	87'944.00
3181.00 Taxes postales	1'565.60	2'500.00	2'034.00
3182.00 Communications (tél.)	6'280.65	6'800.00	6'241.00
3182.01 Communications (natel)	1'643.10	2'000.00	1'410.95
3184.00 Sécurité au travail	-	3'000.00	-
3185.00 Frais d'administration	9'173.50	9'000.00	9'157.80
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	5'044.25	5'500.00	5'670.00
3189.01 Màj des données cadastrales	800.00	2'000.00	-
3189.02 Conciergerie	10'142.40	10'500.00	10'412.65
3199.00 Frais divers	5'050.85	3'500.00	1'678.15
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	191'623.40	210'600.00	170'522.95
COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI	1'110'178.40	1'142'900.00	991'238.85
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇨	26.010% 288'758.50	23.330% 266'640.00	27.154% 269'157.35
Corseaux ⇨	21.600% 239'803.60	20.810% 237'840.00	22.885% 226'845.85
Chardonne ⇨	32.422% 359'946.15	37.680% 430'640.00	32.269% 319'867.40
Jongny ⇨	19.967% 221'670.15	18.180% 207'780.00	17.692% 175'368.25
TOTAL REPARTITION	100.000% 1'110'178.40	100.000% 1'142'900.00	100.000% 991'238.85

Total de ctrl

-0.00

0.00

0.00

Répartition des charges entre les communes

PERSONNEL

3011.00 Salaires	H. eff.
3030.00 Charges sociales	H. eff.
3060.00 Indemnités de déplacement	H. eff.
3080.00 Personnel intérimaire	H. eff.
3090.00 Recrutement du personnel	4/4
3091.00 Formation du personnel	4/4
4361.00 Remboursement de traitements	H. eff.

TOTAL "PERSONNEL"

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	% moy.
3102.00 Abonnements et cotisations	% moy.
3109.00 Photocopieuse	% moy.
3112.00 Informatique (achat matériel)	4/4
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	4/4
3135.00 Achats directs par BTI	Déc. ind.
Achats directs par BTI	4/4
3141.00 Entretien divers	% moy.
3150.00 Informatique (maintenance)	% moy.
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	% moy.
3181.00 Taxes postales	% moy.
3182.00 Communications (tél.)	% moy.
3182.01 Communications (natel)	% moy.
3184.00 Sécurité au travail	Déc. ind.
Sécurité au travail	4/4
3185.00 Frais d'administration	% moy.
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	% moy.
3189.01 Mâj des données cadastrales	Déc. ind.
Mâj des données cadastrales	4/4
3189.02 Conciergerie	% moy.
3199.00 Frais divers	% moy.

TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"

COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI

H. eff.	= selon ventilation des heures individuelles effectives
% moy.	= selon répartition globale (moyenne) des heures payées
4/4	= divisé par 4
Déc. ind.	= selon détail par commune

Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
181'368.67	148'556.12	229'797.52	135'101.49
48'634.17	39'835.45	61'620.40	36'227.58
2'629.17	2'153.51	3'331.21	1'958.47
6'957.72	6'195.07	6'933.51	7'974.60
1'637.16	1'637.16	1'637.16	1'637.16
2'441.23	2'441.23	2'441.23	2'441.23
-4'446.15	-3'641.77	-5'633.35	-3'311.93
239'221.97	197'176.77	300'127.67	182'028.60
650.39	533.78	811.36	495.47
429.13	352.19	535.33	326.91
2'591.57	2'126.92	3'232.97	1'974.25
611.10	611.10	611.10	611.10
6'390.30	6'390.30	6'390.30	6'390.30
453.65	825.40	684.45	232.50
8.75	8.75	8.75	8.75
20.89	17.14	26.06	15.91
5'118.07	4'200.43	6'384.76	3'898.93
22'961.90	18'844.96	28'644.83	17'492.30
408.77	335.48	509.94	311.40
1'639.86	1'345.84	2'045.71	1'249.24
429.01	352.09	535.19	326.82
-	-	-	-
-	-	-	-
2'395.17	1'965.73	2'987.96	1'824.63
1'261.06	1'261.06	1'261.06	1'261.06
-	-	-	-
200.00	200.00	200.00	200.00
2'648.15	2'173.35	3'303.55	2'017.35
1'318.76	1'082.31	1'645.15	1'004.63
49'536.54	42'626.84	59'818.47	39'641.55
288'758.50	239'803.60	359'946.15	221'670.15
26.010%	21.600%	32.422%	19.967%
1'110'178.40			
100.00%			



Comptes 2016

Validés par le Comité de Direction en date du 7 février 2017

Structures d'accueil extrascolaire du cercle de Corsier COMPTES 2016

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
RESULTAT							
110	ONDINE	1'112'297.29	1'112'297.29	1'185'380.00	1'185'380.00	1'052'504.45	1'052'504.45
110.3011	Traitement du personnel	534'238.40		460'000.00		414'833.75	
110.3030.01	Traitement du personnel administratif	-		78'000.00			
110.3030	Assurances sociales	45'026.27		34'000.00		43'242.70	
110.3040	Caisse de pension et de prévoyance	35'660.80		49'000.00		26'002.65	
110.3050	Assurances accidents	23'443.70		23'000.00		18'473.80	
110.3090	Formation + autres charges du personnel	9'471.93		17'000.00		5'636.05	
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3'240.95		3'000.00		3'000.00	
110.3113	Achats de mobilier et d'équipements	6'725.65		7'000.00		4'198.25	
110.3131	Achats de produits alimentaires	245'582.55		310'000.00		250'746.60	
110.3151	Entretien du matériel informatique	5'410.55		10'000.00		5'477.50	
110.3161	Loyers des cantines	172'162.20		172'180.00		162'562.20	
110.3170	Réceptions et manifestations	150.10		2'500.00		2'787.50	
110.3181	Frais de port, taxes et divers	3'442.94		3'000.00		3'580.10	
110.3182	Téléphone et Fax	488.20		700.00		553.70	
110.3184	Frais contentieux et poursuites	1'954.95				1'021.50	
110.3185	Honoraires et frais d'expertise	12'106.00		15'000.00		99'920.00	
110.3186	Assurances liers, choses, RC	-		1'000.00		-	
110.3330	Défalcations/provision perte s/débiteurs	2'696.05				10'468.15	
110.3809	Attribution provision débiteurs	10'496.05					
110.4331	Participation des parents		595'670.56		616'000.00		571'944.70
110.4361	Remboursement de traitements		4'328.12				7'078.65
110.437	Intérêts moratoires		119.00				275.95
110.4520	Participation des communes		508'701.76		569'380.00		463'691.60
110.4520.1	Participation des autres communes		781.80				9'513.55
110.4809	Prélèvement provision débiteurs		2'696.05				

110.3030 Assurances sociales

Réévaluation favorable par rapport à l'établissement du budget.

110.3090 Formation + autres charges du personnel

Frais d'écologie moins onéreux qu'estimé, les cours du CPNV étant pris en charge par l'Etat de Vaud.

110.3131 Achats de produits alimentaires

Soit 26'512 repas de midi (Budget = 31'000, 2015 = 29'786) ainsi que 11'491 goûters à fr. 0.80 pris en P2 (après-midi).

110.3170 Réceptions et manifestations

Repas de fin d'année déplacé en été 2017.

110.3330 Défalcations/provision perte s/débiteurs

Compensé par un prélèvement dans la provision sur débiteurs, voir compte 110.4809.

110.4520.1 Participations des autres communes

Représente 59 repas de midi pris par un élève, sous déduction de la participation déjà payée par les parents.

110.4809 Prélèvement provision débiteurs

Etat de la provision au 31.12.2016 :

Solde au 01.01.2016 : fr. 10'000.00

„ Prélèvement 2016 : fr. 2'696.05

+ Attribution 2016 : fr. 10'496.05

Solde au 31.12.2016 : fr. 17'800.00



SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

p.a Administration Communale Boursier Communal

Rte de Châtel 38 Case postale 80 1805 Jongny

021/ 921.64.84

Communes	Habitants (50% des coûts nets)		Repas de midi (selon domicile des parents)			Périodes après-midi (selon domicile des parents)			A charge des communes	./. Participations communales versées en 2016	En faveur Ondine (+) En faveur commune (-)
	31.12.2015	CHF	Nombre	Coûts	Particip. parents	Nombre	Coûts	Particip. parents	CHF	CHF	CHF
		A									
Chardonne	2'889	73'621.85	8'072.00	172'248.70	120'706.95	5'564.00	83'032.50	58'186.80	150'009.30	167'416.10	-17'406.80
Corseaux	2'172	55'350.20	4'347.00	92'760.80	65'004.10	2'710.00	40'441.80	28'340.45	95'208.25	119'018.80	-23'810.55
Corsier	3'427	87'332.00	7'827.00	167'020.65	117'043.25	5'615.00	83'793.60	58'720.15	162'382.85	163'650.80	-1'267.95
Jongny	1'493	38'046.83	6'207.00	132'451.37	92'818.11	5'245.00	78'272.02	54'850.75	101'101.36	119'294.30	-18'192.94
Total	9'981	254'350.88	26'453.00	564'481.52	395'572.41	19'134.00	285'539.92	200'098.15	508'701.76	569'380.00	-60'678.24

CHF	Comptes 2016	
	Particip. parents	Communes
Chardonne	178'893.75	150'009.30
Corseaux	93'344.55	95'208.25
Corsier	175'763.40	162'382.85
Jongny	147'668.86	101'101.36
	595'670.56	53.94%
		508'701.76
		46.06%

Budget 2016	
Particip. parents	Communes
181'123.87	167'416.10
128'763.87	119'018.80
177'050.32	163'650.80
129'061.94	119'294.30
616'000.00	51.97%
	569'380.00
	48.03%

Comptes 2015
Communes
143'978.32
76'283.57
134'187.70
109'242.00
463'691.59

Rappel de la convention Intercommunale du 26 juillet 2012 :

"... Article 3 - Contribution des communes signataires

La contribution des communes est déterminée :

- pour une demie en proportion de la population au 31 décembre de l'année précédente, selon les chiffres fournis par les contrôles des habitants des quatre communes à la Préfecture ;
- pour une demie en proportion du nombre d'inscriptions du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours, réparties par commune de domicile des bénéficiaires (sur la base de la fréquentation effective de la structure d'accueil extrascolaire du Cercle de Corsier). ..."